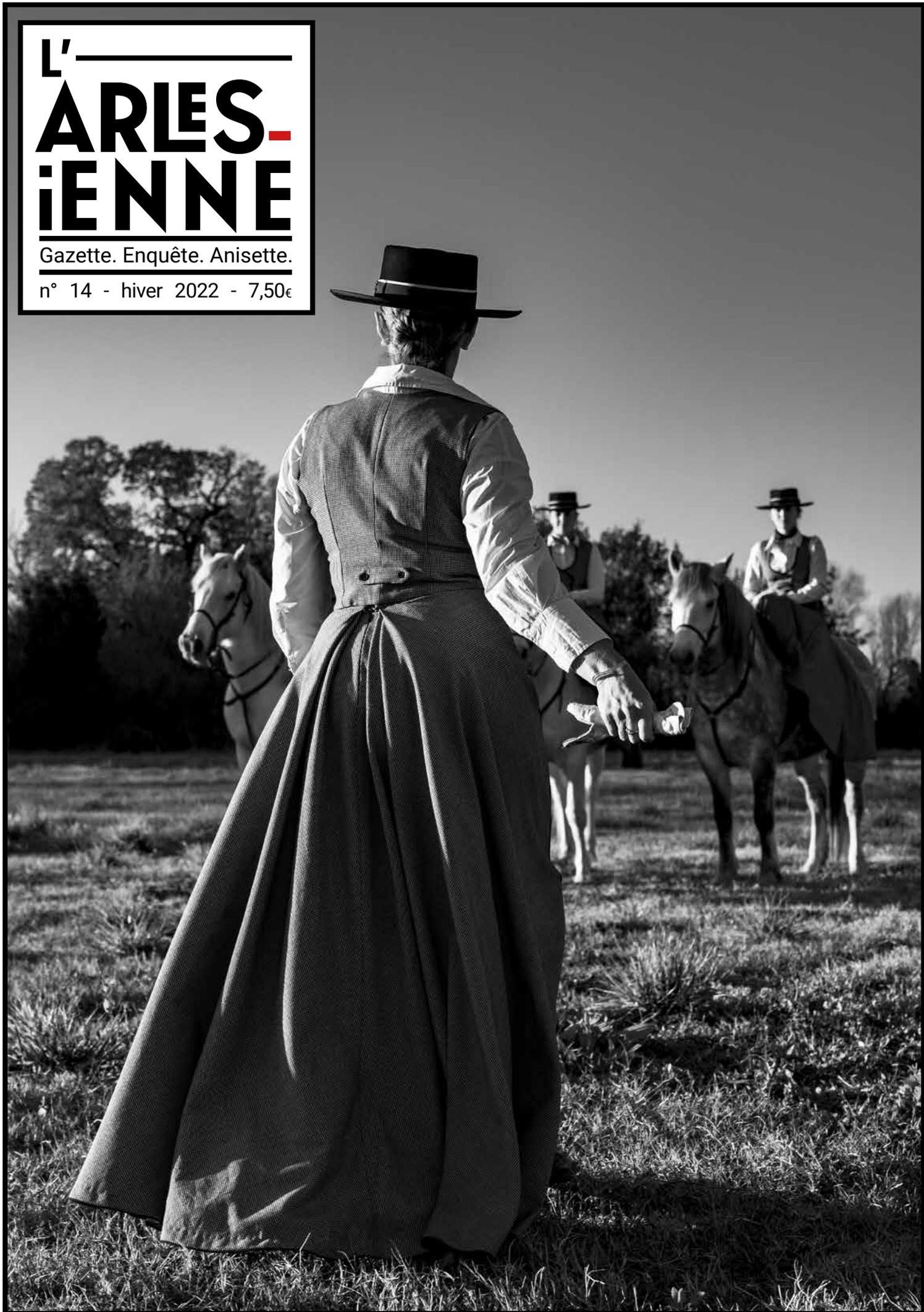


L'ARLES- IENNE

Gazette. Enquête. Anisette.

n° 14 - hiver 2022 - 7,50€





SEPT CINQUANTE

Quel bonheur ! *L'Arlésienne*, votre magazine trimestriel, passe à sept euros cinquante ! Ce numéro, centré sur la Camargue, vous transporte aux trois angles du delta et applique la nouvelle tarification. Quelle joie de savoir que via votre achat, vous continuez à défendre une presse singulière. Vous motivez cette façon de faire du journalisme, avec du temps et la volonté insatiable de labourer nos contrées et écouter les âmes qui les peuplent. Sans publicité ni subventions des collectivités locales. Avec les maisons de la presse, La Poste et des imprimeurs français. Toujours aller gratter là où le silence impose un peu trop ses habitudes, où la complexité demande des explications.

Quelle aubaine ce changement de prix pour *L'Arlésienne* qui peut se payer plus de temps de cerveau disponible d'artisans de l'information. Elle va se permettre de compter un journaliste supplémentaire et rêver de pérenniser son poste... Pour plus d'enquêtes, plus de suivi des dossiers, plus d'articles sur le site internet pour suivre la chose publique au fil des conseils.

Permettre à *L'Arlésienne*, sur le long terme, de s'installer dans la continuité après les travaux herculéens de sa mise en plis.

Maintenant qu'elle est bien coiffée, bien habillée, qu'elle a pris le ruban, elle va prendre ses aises pour parader sur la place.

En son sein, bénévoles passionnés et professionnels affûtés dansent avec lecteurs engagés et citoyens du porte-monnaie.

Offrez à Arles et son pays une presse qui fait du bien par où elle passe.

La rédaction

L'Arlésienne n°14 - hiver 2022

"Camargue mouvante "

Contributeurs : Eric Besatti (dir. de publication),

Lisa Coinus, Marie-Océane Dubois,

Pierre Isnard-Dupuy, Julien Gutieres (Gugu),

Ludivine Lamotte, Julien Mazars,

Alexandra Le Meur, Pépé le Moko,

Norma Pastor, Pauline Pidoux, Julien Sauveur.

Corrections : Béa, Pascale, Yo.

ISSN 25560557 - CPPAP 0423D93873

Dépôt légal à parution

Date de sortie : 11 février 2022 - 1300 ex.

Journal édité par l'association La Rédaction

Maison de la vie associative. Boulevard des Lices.

13200 Arles.

Imprimé par Imprimeries Sepec,

Z.A. des bruyères, 1 rue Prony 01960 Peronnas

   @larlesienne_mag

redaction@larlesienne.info

www.larlesienne.info

CAMARGUE MOUVANTE

Les dessous de la brouille 4
Renaud Muselier - Patrick De Carolis

Le chaos de la réorganisation des services, épisode 2 8

La nouvelle municipalité fait planter le service informatique 9
Les syndicats privés d'infos 13

Théâtre : années de transition et mille et une questions 14

La pirouette de la municipalisation 15
Les coulisses de la nouvelle distribution 16
Le panachage du journal d'Arles 19

Carte de la Camargue 22

L'homo camargus cherche sa place dans le delta 24

« La Camargue est devenue l'affaire des hommes » 26
« On veut de l'action » 31
« Trouver les solutions avec les gens du pays » 32
Changer par l'exemple 34

Un parc naturel en état de mort clinique 36

Au sud, y'avait la "gestion", la mer c'était l'érosion 38

Derrière la "renaturation" du trait de côte 39
Salins du midi : "nous sommes prêts à intervenir" 46
Le pont de Salin loin du bout du tunnel 48
Mèfi le méthaniseur 51

Les Saintes face à la mer 52

Le littoral de Camargue n'est jamais stable 58

Portfolio : Sur les traces du chemin de fer de Camargue 60

BD : Folco de Baroncelli, faiseur mystique 72

Bataille pour l'héritage 77

Les gardiennes du temple 80

Gard à la Camargue 86

Lunel paye son trident 90

En cabanette 92

La page abonnement 98

_ Le 12 septembre 2020, en marge de la feria, Renaud Muselier était venu apporter son soutien et les moyens de la Région pour le projet de Toro-pôle, promis par Patrick de Carolis, le maire fraîchement élu. Lors de la campagne des municipales, le président de Région avait également donné un coup de pouce à son ami politique en accordant une aide régionale aux éleveurs de taureaux camarguais suite aux effets du confinement. Ce qui avait permis à Patrick de Carolis d'afficher son influence à l'électorat. Il n'a pas renvoyé l'ascenseur politique quelques mois plus tard.

Photos E.B.



LES DESSOUS DE LA BROUILLE

RENAUD MUSELIER – PATRICK DE CAROLIS

Pendant la campagne des régionales 2021, Patrick de Carolis n'a pas exprimé son soutien à Renaud Muselier face au Rassemblement national. Une attitude que ne lui pardonne pas le président réélu de la région Paca qui sanctionne la ville d'Arles en bloquant les aides financières au territoire. Pendant ce temps, le maire d'Arles continue de se positionner au fil de l'eau et tente de prendre le train d'Édouard Philippe dans le nouveau parti Horizons. Texte et photos Eric Besatti.

D'ordinaire le menton haut et le langage châtié, Patrick de Carolis, l'homme de la plus digne fonction arlésienne, s'en est allé à de vulgaires attaques scatophiles lors du conseil municipal du 4 novembre 2021. « *Si c'est pour être le porte-parole de Radio chiotte, ce n'est pas la peine. Non, vous n'avez plus la parole* », lançait l'édile tout en coupant le micro de son opposant qui l'interpellait. « *Monsieur Rafai, permettez-moi, je vous pensais au-dessus des ragots* », répète-t-il d'un ton grave et accusateur qui détonne avec l'incise argotique. « *Je vous trouve très mal poli et très mal à l'aise* », ponctue le conseiller municipal d'opposition Mohammed Rafai avec une courtoisie appliquée. Un ton qui tranche avec la bombe politique qu'il vient de lancer au détour d'une délibération concernant les subventions régionales demandées par la mairie pour le théâtre municipal. Il accuse, au conditionnel, Patrick de Carolis d'avoir soutenu le Rassemblement national (RN) de Thierry Mariani dès le premier tour des dernières élections régionales de juin. Rien que ça !

« *Après on peut toujours dire que ce sont des bruits de couloir. Mais je me suis renseigné auprès du cabinet de Muselier et d'autres conseillers régionaux* », poursuit Mohammed Rafai. Contacté, l'entourage de campagne détaille l'histoire sur ordre du président. Et il dénonce un « *véritable acte de lâcheté* ». De Carolis a bien retiré son soutien à Renaud Muselier avant le premier tour des élections régionales, dès que le vent des sondages donnait Thierry Mariani (RN) en vainqueur.

LA VENGEANCE EST UNE SUBVENTION QUI REFROIDIT

Depuis sa réélection, Muselier se venge en tirant la chasse sur les projets arlésiens. Il sanctionne Arles comme la Ville de Cannes où David Lisnard, le maire a eu l'outrecuidance de critiquer ouvertement sa stratégie de rapprochement avec LREM. Dès le lendemain du second tour des régionales, Muselier a supprimé les subventions au comité régional de tourisme Côté d'Azur. De même, les projets du territoire arlésien qui demandent des subventions se font répondre « en attente » par les services de la région. Les projets du Parc de Camargue pataugent, le Pôle culture et patrimoine "en attente", le Cargo de

nuit... Quant au toro-pôle présenté avant les élections ? A la feria du riz 2020, main dans la main, Renaud Muselier et Patrick de Carolis promettaient un financement à 50% de la Région. Depuis : silence radio.

La vengeance politique avec l'argent public, une manie pas très élégante des élus qui s'approprient les deniers publics comme leur argent de poche. « *On ne va pas se cacher derrière notre petit doigt, confirme Cyril Juglaret, conseiller régional sortant et réélu, aujourd'hui, comme depuis le début du mandat, c'est compliqué pour les projets du pays d'Arles, mais c'est en train de se normaliser.* » Il espère que les assemblées plénières régionales du premier semestre 2022 vont enfin voter des aides attendues pour les budgets 2021 des acteurs arlésiens. Désormais, la région va faire « *le distinguo entre les projets des acteurs du territoire et les projets plus personnels des hommes politiques* », éclaircit le conseiller régional.

L'engaste entre le maire d'Arles et le président de région a commencé au moment de la composition des listes. Le fraîchement élu maire veut obtenir une bonne place sur la liste LR de Muselier pour son premier adjoint, Jean-Michel Jalabert. Après quelques négociations sur l'ordre des noms entre son poulain et Cyril Juglaret, ancien adversaire aux élections municipales, l'affaire semble honorablement conclue selon l'entourage de Muselier. Le 11 mai au matin, le « *deal politique était passé, détaille celui qui gère la négociation côté Muselier, et nous devons envoyer une confirmation formelle* ». Mais pendant la soirée, « *nous recevons un coup de téléphone de l'équipe de Carolis qui nous annonce qu'ils ne veulent plus être sur la liste. Nous aurions mis trop de temps à répondre. Un sommet d'hypocrisie et de politique amateur* », se souvient-il.

Il faut se remettre dans le contexte. Le jour du désistement, Renaud Muselier s'effondrait dans les sondages qui donnaient le RN en tête au premier tour et gagnant au second. La gauche avait promis de ne pas se retirer au second tour. La campagne du président sortant patinait. Il venait d'annoncer la fusion de sa liste dès le



_ Pendant la campagne, pour se faire élire au conseil départemental, Mandy Graillon et Patrick de Carolis ont évité à tout prix Renaud Muselier qui lui, se battait pour conserver la Région.

_ Désormais les occasions sont rares de voir les deux hommes politiques côte à côte. Le 4 juillet 2021, juste après sa réélection, le président de Région était présent pour l'inauguration de la Tour Luma. En introduction de son discours, il avait salué chaleureusement les élus présents et nommé froidement « monsieur le maire d'Arles ».

premier tour avec LREM, en se fâchant avec les cadres des Républicains. Déjà la tourmente médiatique menée par ses amis de droite le pointait comme faisant le jeu de Macron.

DÉSERTER MUSELIER

« *Mon analyse et celle du président Muselier sont celles de la lâcheté immédiate pour être du bon côté, affirme l'homme de confiance du président. Ils se sont dit qu'il était préférable de ne pas aller se coller aux futurs perdants* ». Dès le 11 mai, le président de région ne reçoit plus aucune invitation de la part du protocole de la Ville d'Arles. Un événement demeure néanmoins inévitable : la fêria de Pâques. « *Le président est placé le plus loin possible de Patrick de Carolis, ignoré superbement comme jamais un président de Région ne l'a été. Ça, c'est un acte de défiance politique, mais ça veut dire, on ne veut surtout pas être sur la même photo* ». Selon le mundillo, même en politique, il y a des choses qui ne se font pas. Le 16 juin, à quelques jours du premier tour, un rassemblement des maires de droite derrière Muselier est organisé sur la place du Forum, aucun élu de la majorité de Carolis ne s'y déplace. Et même entre les deux tours, « *de Carolis n'a pas voulu s'afficher avec Muselier, même pour faire un semblant de front républicain* », complète l'entourage de campagne. Et ce, même si le retrait de la liste de gauche tendait à sécuriser la réélection de Muselier.

« *Certains de l'équipe de Patrick de Carolis ont joué un jeu passif agressif pour faire tomber les accords* », confie le directeur de cabinet adjoint. Dans le viseur, Mandy Graillon, ancienne reine d'Arles et ambitieuse deuxième

adjointe de la ville qui était alors en pleine campagne pour les départementales. Dans les articles de *La Provence*, les posts sur les réseaux sociaux, Patrick de Carolis, en place de suppléant de Mandy Graillon, ne manque pas de souligner les bienfaits et subventions de Martine Vassal, présidente LR du département, pour qui Mandy veut se faire élire. Contactée par écrit l'élue n'a pas souhaité répondre à *l'Arlésienne*.

« Aujourd'hui, comme depuis le début du mandat, c'est compliqué pour les projets du pays d'Arles »

Même en politique, il y a des choses qui ne se font pas

Martine Vassal et Renaud Muselier se sont souvent fait la guerre sur l'échiquier politique de la droite marseillaise. Mais, lors de la collection électorale printemps-été 2021, les deux têtes de listes ont signé un pacte de non-agression. Leur entente a été cordiale. Dans ce contexte, comment expliquer que de Carolis ait lâché Renaud Muselier en rase campagne ? Ne pas soutenir Muselier, l'homme de droite qui se rapproche des marcheurs, tiendrait de la stratégie pour « *ne pas faire perdre des voix à Mandy Graillon, qui se présentait aux départementales face au RN* », analyse-t-on dans l'entourage de campagne. Pour être élue, sa tactique a consisté à ne pas contrarier les électeurs d'extrême-droite, plutôt que de draguer les électeurs de gauche pour un éventuel barrage.

UN ÉLU DE LA VILLE QUI SERRE LA MAIN AU RN

De quoi valider la thèse de Mohammed Rafai ? Celle du soutien de Patrick de Carolis à Thierry Mariani, le candidat RN aux régionales... « *Non, il ne m'a pas soutenu* », tranche Thierry Mariani, qui répond au téléphone depuis Strasbourg et son poste de député européen. « *Non, non, je pourrais m'amuser à foutre le bordel, mais je vous assure*



_ Lors de l'inauguration de la tour Luma, au deuxième plan derrière Roselyne Bachelot avec le masque de la Région, Cyril Juglalet. Le conseiller régional doit défendre les projets du territoire malgré le blocage politique pour ne pas pénaliser les acteurs culturels ou économiques.

_ A gauche de la ministre de la culture, l'œuvre en cire d'Urs Fischer qui se consume dans "L'expositon éphémère", issue de la collection de Maja Hoffmann.

que non », ironise le transfuge de LR devenu proche de Marine Le Pen, face à notre insistance. Il se souvient toutefois d'avoir rencontré un conseiller municipal de la majorité arlésienne chez un riziculteur. Le 2 juin 2021, Thierry Mariani en campagne débarque à Arles, fait le tour des commerçants en centre-ville et va à Mas-Thibert chez Jean-Louis Limonta, ancien candidat RN aux municipales, aujourd'hui soutien de Zemmour. « Sympathique, avec un franc parler et sa casquette Trump », le décrit Thierry Mariani.

« Patrick de Carolis ne pouvait pas venir, mais il s'est fait représenter », assure Jean-Louis Limonta. Et c'est Pierre Raviol, troisième adjoint de la ville d'Arles, qui est venu serrer la main au candidat d'extrême-droite et s'asseoir à la table pour parler d'agriculture et d'enjeux électoraux. « Mais aucune prise de parole pour afficher un soutien n'a été faite », se souvient Jean-Louis Limonta. Pierre Raviol se serait déplacé par amitié pour Jean-Louis Limonta et par connaissance personnelle de Thierry Mariani, alors que Patrick de Carolis « n'y était pas favorable », nous dit-on depuis les couloirs de la mairie. « Jean-Louis dit ça parce qu'il aimerait que Pierre Raviol le rejoigne dans son parti, mais il ne le fera jamais, ce ne sont pas ses idées ». Voilà pour le fond de vérité de Radio chiotte.

« C'est cette expérience et cette réflexion qu'on a envie de porter avec Édouard Philippe »

Alors pourquoi Patrick de Carolis s'est distancié de Renaud Muselier ? La figure de l'extrême-droite locale valide la thèse de l'entourage de Renaud Muselier. « C'est clair que Mandy Graillon ne voulait pas froisser l'électorat d'extrême-droite en s'affichant avec Renaud Muselier qui se rapprochait des marcheurs. » Résultat ? « Bien joué, en un an, il a déjà réussi à se griller avec le deuxième financeur

majeur de la ville », rigole jaune Mohammed Rafai de l'opposition arlésienne.

DE CAROLIS VERS D'AUTRES HORIZONS

Aujourd'hui, le maire regarde déjà au-delà de la région. Soutenu sans le dire par Agir, la droite macron-compatible lors des élections municipales, il a désormais pris sa carte au parti Horizons d'Edouard Philippe.

A Paris, l'ancien animateur télé est comme un poisson dans l'eau sur le plateau de C à vous, sur France 5. Avec l'aide de l'heureux hasard d'une invitation pour la promotion d'un roman écrit avec sa femme sur la famille Médicis, l'ancien président de France Télévision retrouve son langage châtié : « une république fondée sur l'expérience de ses maires, c'est quand même ce qu'il manque aujourd'hui [...]. C'est cette expérience et cette réflexion qu'on a envie de porter et Édouard Philippe nous propose à un moment donné d'organiser cette réflexion et c'est ce qui moi personnellement m'intéresse ». A 68 ans, est-ce une façon de placer ses pions ? Législative, ministère ou simplement pour de l'influence ? Il l'avait promis en campagne, Patrick de Carolis est à Arles pour être un maire à temps plein avec une « carrière derrière lui ». Mais pour être au rassemblement d'Edouard Philippe au Havre le 9 octobre dernier, il a séché la finale du Trophée des as, la grande fête annuelle de la course camarguaise. Une question de priorité.

Article réalisé en partenariat avec Marsactu.

LE CHAOS DE LA RÉORGANISATION DES SERVICES, ÉPISODE 2.

Patrick de Carolis l'a annoncé, il va falloir faire des économies dans les services pour financer la politique d'investissement. Alors que le constat du manque d'écoute des agents et des représentants du personnel fait l'unanimité, les élus et la direction générale des services sont sous le feu des critiques : manque de cohérence, gaspillage d'argent public... Après la direction du patrimoine (lire *l'Arlésienne* n°13), c'est le service informatique et télécom, reconnu lui aussi pour son excellence, qui fait les frais des choix politiques de la nouvelle municipalité. Textes et photos E.B

POPLE D'ARLE
CONFIA... !!!
COUNS...
... GR

LA NOUVELLE MUNICIPALITÉ FAIT PLANTER LE SERVICE INFORMATIQUE

Le trésor du service informatique va être liquidé. Des logiciels Microsoft vont remplacer la culture maison tournée vers le libre. Celle-là même qui a fait une réputation arlésienne avec pas moins de 30 logiciels programmés par les agents dont certains utilisés par d'autres collectivités. Parallèlement, le service se retrouve placé en sous-effectif, incapable de répondre à toutes ses missions.

Au service informatique, un sabordage approche à grand pas. Au deuxième semestre 2022, la Ville s'apprête à changer son client de messagerie. Soit le logiciel qui permet de recevoir les courriels, échanger en interne ou partager des agendas. Zimbra, l'outil actuel, est un logiciel en licence libre et gratuit d'utilisation. Son seul défaut : il ne serait pas du goût de la directrice générale des services. La direction préférerait faire installer sur les 700 ordinateurs de la Ville, Exchange. Le logiciel de Microsoft équipe les ordinateurs de la région Paca, pour laquelle elle travaillait avant de prendre son poste à Arles après les dernières élections.

« On a dit plusieurs fois que ça allait coûter un bras. Au fil des réunions, dans des notes de service... Mais peu importe, ils n'écoutent pas. Ils ont dit : on le fait », témoigne un agent du service informatique. Selon les options, la facture pourrait représenter entre 42 336 et 170 016 euros par an¹. Une somme qui pourrait par exemple être utile pour financer un ou plusieurs postes de techniciens qualifiés. « De la gabegie pour un caprice », dénonce un autre agent du service informatique. La directrice générale des services n'a pas souhaité répondre à nos questions. Pourtant, l'enjeu n'est pas mince. Avec l'usage des logiciels libres et le développement d'outils sur mesure en interne, l'économie des licences représentait « 450.000 euros d'économie entre 2006 et 2014 », estime François Raynaud, responsable du service informatique, cité par le site spécialisé Numerama².

L'affaire est peut-être un détail pour vous, mais pour les geeks, ça veut dire beaucoup. Pour le seul confort de la hiérarchie, l'idée est de migrer d'une solution libre de droits, coopérative et économe en deniers publics à une solution payante, maîtrisée par une multinationale. Même pour le traitement de texte, Libre office serait délaissé, au profit des outils de Microsoft : Word, Excel et Powerpoint. Au fond, c'est toute une culture qui quitte la ville d'Arles.

UNE CULTURE DU LIBRE QUI S'ENVOLE

À l'image du service patrimoine, au fil des années, le service informatique est devenu une référence nationale³. En 2020, Arles est la seule ville en France à avoir obtenu cinq étoiles au concours "Territoires numériques libres". Seule Nancy a fait aussi bien en 2019. Pas moins de 30 logiciels libres maison ont été développés par les agents pour répondre aux besoins spécifiques des services : pour gérer les cimetières, le courrier... Openelec, le logiciel créé pour gérer les élections, est aujourd'hui utilisé par plus d'un millier de communes.

« Selon les options, la facture pourrait représenter entre 42 336 et 170 016 euros »

Certains logiciels conçus à Arles sont même traduits en anglais et en espagnol. Cultivé en interne, l'engagement pour l'informatique libre a été transmis aux élus de l'ancienne majorité. Ils ont voté en 2005 une délibération en faveur de l'utilisation des logiciels libres qui permettait « d'acquiescer de l'indépendance vis-à-vis du secteur marchand des logiciels ».

LES PARTENAIRES PÉNALISÉS ?

Le remplacement de logiciels impactera aussi le fonctionnement de la collectivité. « Au moins six mois de travail de réglage seront nécessaires », prévient un agent du service informatique. C'est qu'il faudra tout reconfigurer, boîtes mail et agenda partagés et former l'ensemble des agents aux nouveaux outils. Bref, « un sacré bordel à gérer », estime notre interlocuteur, pour des équipes déjà surchargées.

« De la gabegie pour un caprice »

Des difficultés sont également probables pour les systèmes informatiques des partenaires de la Ville. Le service informatique municipal partage ses compétences et les coûts de maintenance avec la communauté d'agglomération ACCM, le syndicat de gestion des digues du Rhône et de la mer (Symadrem), le Parc naturel régional de Camargue et l'établissement public du Pays d'Arles (PETR). Depuis 2012, pour éviter les doublons, le service informatique et télécom de la

¹ Pendant la grève du service informatique et télécom (DSIT) le 14 octobre, de nombreux agents sont venus en soutien.



ville d'Arles met du temps de travail à disposition de l'ACCM et établit une facture autour de 215 000 euros par an. « Dans un souci de rationalisation des coûts et d'homogénéisation des moyens. Cela a permis en effet de réaliser des économies de masse salariale », rappelle une note de synthèse de mars 2021. Sans appui de la Ville d'Arles et son service, les partenaires devront-ils se trouver leur propre solution, quitte à demander un devis à Microsoft ?

EN SOUS-EFFECTIFS

Le service informatique fait également face à un dégraissage de ses effectifs, mené dans le cadre de la réorganisation des services, chère à Patrick de Carolis. Comme un symbole, le développeur émérite François Raynaud part bientôt à la retraite. Depuis plus d'un an, il était seul à assurer les affaires courantes et la maintenance des logiciels maisons en open source utilisées par la mairie.

« Sur deux postes [deux derniers départ en retraite non remplacés pour l'heure], l'un va être pourvu, nous y travaillons actuellement », promettait Paule Birot-Valon, l'élue au personnel municipal, en comité technique devant les représentants du personnel le 27 septembre dernier. Début février, toujours rien. Le 14 octobre 2021, l'équipe du service manifestait sur le parvis de l'hôtel de ville en compagnie d'une centaine d'autres agents de la Ville à l'appel de la CGT. Le maintien de postes et la création de ceux qu'ils jugent manquants trônent au centre de leurs revendications. Dans l'organigramme présenté en comité technique par les élus et la direction générale quelques jours plus tôt, 19 postes sont renseignés pour prendre en charge toutes les missions : s'occuper du parc informatique, du réseau interne, des 39 écoles, du site internet... Mais déjà, ils ne sont plus que 17. Et la municipalité ne veut pas pourvoir les postes vacants, ni même remplacé tous les départs.

Depuis l'installation de la nouvelle majorité à l'été 2020, elle a même bloqué le recrutement en cours d'un technicien réseau. Pourtant, les deux techniciens en poste actuellement « sont déjà sous l'eau », décrit Maria Nogueira, déléguée CGT à la mairie d'Arles. Ils sont dépassés pour assurer la maintenance des 150 répartiteurs qui connectent les bâtiments au réseau de la Ville et à internet, ainsi que

des centaines de téléphones mobiles des agents. Les grévistes ont cédé après neuf jours de conflit. « Nous avons suspendu la grève parce que nous avons la certitude qu'ils ne bougeraient pas sur le nombre de postes », dit la syndicaliste.

TOUJOURS MOINS POUR LES SERVICES

Depuis fin février, le service fonctionne avec seulement 15 fonctionnaires. Ce qui en fait deux en moins. Le premier va traverser le Rhône pour travailler pour une autre collectivité et François Raynaud, futur retraité, n'est plus là que rarement, en dehors de ses congés qu'il lui reste à épuiser. Le maire avait annoncé la couleur et la méthode lors du vote de son premier budget. Il allait soutenir sa politique d'investissement « historique », « en étant rigoureux dans la gestion des services municipaux. Chaque euro dépensé devra être mûrement réfléchi et pesé », exposait-il dans une vidéo d'explication du budget postée le 21 février 2021. Sauf qu'entre les paroles et les actes, il y a contradiction (lire p.12) et les agents crient à l'injustice.

Avec un tel sous-effectif, impossible d'assurer toutes les missions, assurent les agents interrogés qui l'ont crié à la direction générale et aux élus avant de se mettre en grève. Il faut réduire la voilure répond la direction générale. « Il y a une nouvelle municipalité, et donc de nouvelles orientations, de nouveaux objectifs. Le but est de réorienter certaines missions, pas d'en rajouter », a tenté de désamorcer la directrice générale des services dans « La Provence du 11 octobre. On travaille à définir le périmètre d'intervention répondant aux objectifs de la municipalité », appuyait-elle juste avant la grève. Il faut « réguler et prioriser. Supprimer certaines des missions exercées. Il s'agit d'une commande politique que les agents de la DSIT doivent partager », assume la directrice générale des services dans un écrit à destination du service. « Cette organisation n'est pas définie comme un projet de service, mais comme un moyen de réduire la masse salariale avec des missions de plus en plus importantes et de moins en moins de moyens », dénonce la CGT.

DES MISSIONS ABANDONNÉES

Il faut réduire la voilure répond en somme la municipalité à son service. Et tant pis si des propres projets de la majorité sont abandonnés. À l'image du

« une insécurité professionnelle avec une démotivation générale s'est installée »

« Chaque euro dépensé devra être mûrement réfléchi et pesé »

« Supprimer certaines des missions exercées. Il s'agit d'une commande politique »

_ La Direction des systèmes d'information et des télécommunications (DSIT) est installée au premier étage des bureaux communaux rue Plan de la cour, derrière l'hôtel de ville. Des locaux vétustes et exigus non adaptés aux livraisons et transports de matériel informatique que les agents doivent assurer. Une banderole était affichée pendant la grève du mois d'octobre.

« socle numérique de base pour les classes non équipées (vidéoprojecteur, ordinateur) ». Une délibération votée en mars 2021 annonce une réalisation « sur les années 2021, 2022 ». L'investissement de la ville doit être de 111 872,35 euros, avec une prise en charge par l'État des 70 % restant de la facture. Le hic, c'est que les agents se disent incapables de prendre en charge cette mission supplémentaire d'installation de nouveau matériel dans les écoles. Le responsable du service informatique l'a indiqué lui-même à sa hiérarchie, dans une lettre de mission qu'elle lui a demandée. Pour le "schéma directeur du service", la direction demande au chef de service de reformuler le cadrage. Désormais, le document n'évoque pas un arrêt du plan numérique des écoles mais des « arbitrages à venir » ou des « phasages opérationnels ». « Ils se satisfont des mots, mais ils ne répondent jamais à une problématique réelle », regrette un agent du service.

Au-delà de la réduction des moyens, la méthode de dialogue est pointée du doigt. Lors de la mobilisation du mois d'octobre, Mandy Graillon et Jean-Michel Jalabert ont rendu visite au service sans inviter la représentante du personnel. Une présence pourtant nécessaire dans un contexte de grève. « De l'amateurisme, ponctue Maria Nogueira, ce sont des gens qui ne connaissent pas la réalité

de notre collectivité. Parce qu'ils ont le pouvoir de décision, ils pensent ne pas avoir besoin d'écouter », regrette la représentante de la CGT des territoriaux arlésiens.

« Contenir les dépenses, c'est aussi s'assurer de la mobilisation du personnel dans un pacte de confiance gagnant-gagnant », déclarait Patrick de Carolis dans sa vidéo d'explication du budget en février 2021.

« C'est que de la com », souffle la représentante CGT. « Des agents, des cadres sont déjà partis, d'autres sont en recherche active d'emploi ou passent déjà des entretiens dans d'autres collectivités, s'écrie un tract des agents du service informatique rédigé à plusieurs mains. Une insécurité professionnelle avec une démotivation générale s'est installée, cela ne préfigure rien de bon pour notre collectivité et pour le service rendu aux Arlésiens », proclame-t-il. Signe que le réseau est brouillé entre la municipalité et ses agents.

Eric Besatti

1. Entre 42 336 pour la suite basique et 170 352 euros pour la "toute option sécurisée" selon les prix affichés sur le site de Microsoft en comptant 700 postes de travail à la ville d'Arles.
2. « Pourquoi les administrations ont-elles tant de mal à passer au logiciel libre à grande échelle ? », *Numerama*, 26 septembre 2021.
3. « Patrimoine : massacre à l'organigramme », lire *l'Arlésienne* n°13, automne 2021 à consulter sur notre site larlesienne.info.



_ David Cucurullo a pris le poste de directeur de cabinet au mois d'octobre. Il arrive du département de l'Essonne. Au début des années 2000, il a commencé sa carrière au service des hommes politiques notamment en tant qu'assistant parlementaire de Lionel Luca (aile droite de l'UMP), député des Alpes-Maritimes.

- Au pain sec ? - Pas tout le monde.

« Chaque euro dépensé devra être mûrement réfléchi et pesé », avait averti Patrick de Carolis pour justifier sa demande d'efforts aux agents municipaux, dès février 2021. En dépit de cette parole, le maire a fait voter le doublement de l'enveloppe de son cabinet, c'est-à-dire le budget disponible pour recruter du personnel directement à son service¹. Ce budget est passé de 140 000 euros, à l'époque de Schiavetti, à 286 358 euros, notamment pour recruter un nouveau directeur de cabinet, à qui il offre des frais de représentation de 6636 euros par an. Une rupture par rapport aux pratiques de l'ancienne municipalité dont le directeur de cabinet payait de sa poche les additions de restaurant, même lors des repas de travail. À titre de comparaison, 140 000 euros d'augmentation de frais de cabinet, c'est l'équivalent de sept salaires minimum sur un an. « En haut, l'argent coule à flot et en bas, on nous demande des économies drastiques qui empêchent le bon fonctionnement des services. Attention, les agents s'en rendent compte », prévient Patrick Ferré, délégué du personnel FO à la ville d'Arles.

1. « Avec de Carolis, doublement de l'enveloppe de cabinet et explosion des frais de réception », lettre d'infos "Chose publique" du 27 septembre 2021, en libre accès sur larlesienne.info

LES SYNDICATS PRIVÉS D'INFOS

Les représentants syndicaux des agents municipaux alertent sur un manque d'informations qui devraient leur être normalement transmises par la direction générale et les élus. Ils s'inquiètent en particulier de ne plus obtenir la liste des agents proposés pour obtenir une promotion. Un prélude au clientélisme, s'alarment-ils.

La démocratie interne dans les collectivités territoriales, ce sont les comités techniques (CT). Soit l'instance où se déroulent les discussions entre d'un côté, les élus et la direction générale et de l'autre les représentants du personnel à propos des questions collectives comme le fonctionnement des services ou l'organigramme. Celui de la Ville d'Arles ne glisse pas vers plus de transparence depuis l'installation de la majorité de Patrick de Carolis à l'été 2020, bien au contraire.

Les syndicats ont bataillé pour obtenir la liste des agents proposés à l'avancement de grade et ceux admissibles à une promotion interne. Lors du comité technique du 7 juillet 2021, à la demande des représentants du personnel, la direction générale des services et les élus s'engagent à la fournir. « On devait la recevoir en septembre », se souvient Abd El Kader Bouaziz, délégué FSU. Le temps passe, les comités techniques se suivent et toujours rien... Jusqu'à ce que les représentants du personnel soient invités le 17 novembre à une réunion avec les élus, la directrice générale des services et la directrice des ressources humaines (DRH).

UNE LISTE DONNÉE À L'ORAL

« Alors on assiste à une scène

qui nous a étonnés », raconte le syndicaliste. Plongée sur ses notes, l'adjointe au personnel municipal Paule Birot-Valon commence à lire : « en vue de l'élaboration annuelle des décisions individuelles d'avancement de grade et de promotion interne, l'autorité territoriale doit arrêter... » Puis elle liste oralement les noms des heureux promus. Surprise générale, aucun document n'est fourni. Les représentants du

« Bien que n'ayant pas la liste, nous avons détecté plusieurs erreurs sur le choix des agents proposés »

personnel demandent d'une même voix la communication des listes promises.

Le lendemain, la DRH envoie un document « incomplet, illisible et qui manque cruellement de transparence », dénonce la FSU. « Du jamais vu en mairie d'Arles », analyse la CFDT dans un tract publié le 13 décembre. Toutes les personnes susceptibles d'être promues ne sont pas renseignées. Les représentants du personnel n'ont aucun moyen de travailler et de vérifier l'aspect réglementaire des nominations. « Bien que n'ayant pas la liste [...], nous avons détecté plusieurs erreurs sur le choix des agents proposés concernant les

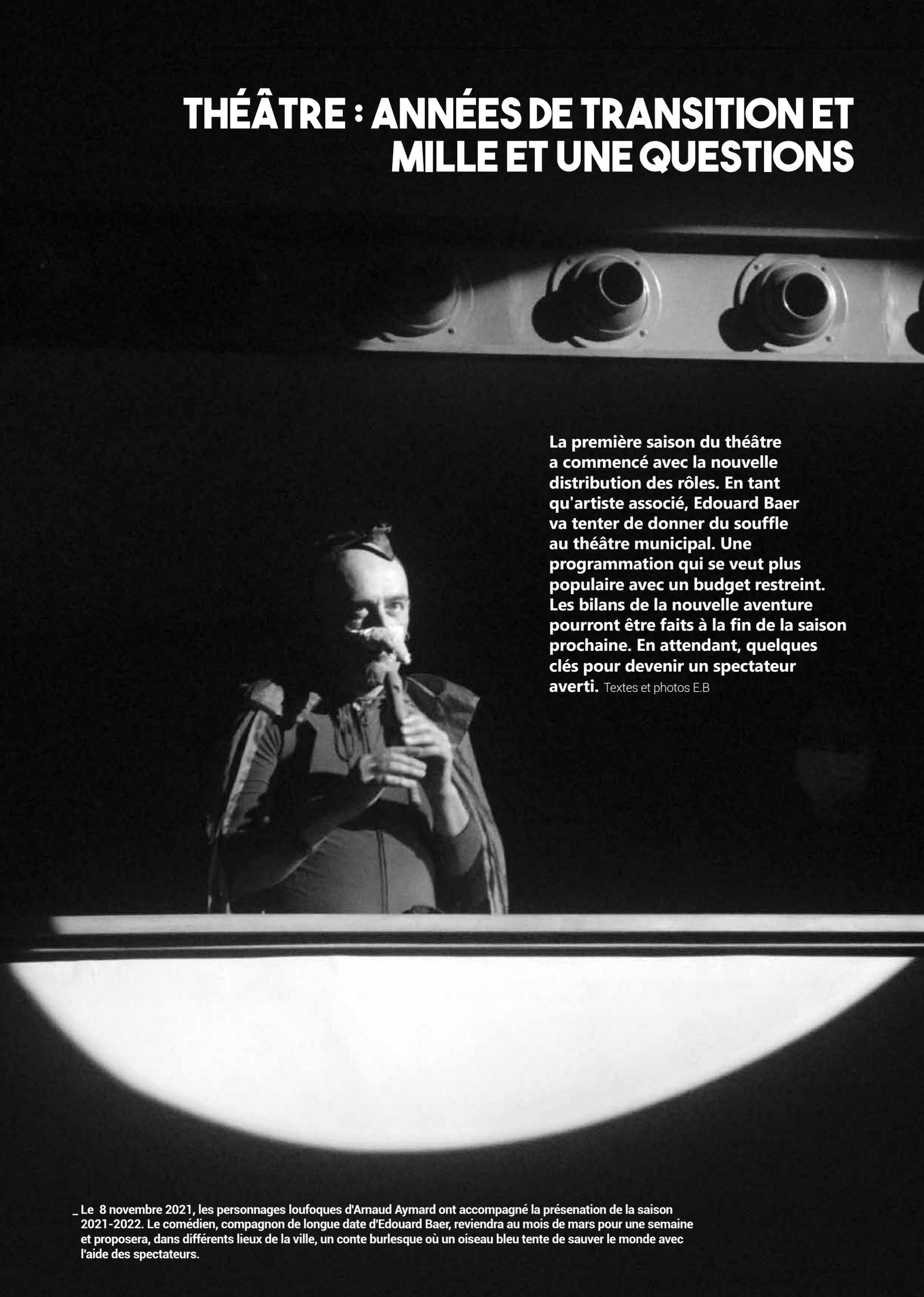
réglementations des promotions », informe la CFDT. À l'heure où nous envoyons le journal à l'imprimeur, aucune liste corrigée n'a été transmise.

Un climat de défiance est bien installé. Les représentants du personnel font front commun. Les trois organisations syndicales représentatives des agents de la mairie (FSU, FO et CGT) ont voté en comité technique à l'unanimité à plusieurs reprises contre un projet de la mairie. Visant notamment à fixer un nouvel organigramme, une nouvelle grille de rémunération (Rifseep). Mais l'organe où elle siègent est consultatif.

"PORTE OUVERTE AU CLIENTÉLISME"

En creux, la gestion du personnel se désorganise. « Si la mairie acceptait la main tendue, on pourrait les aider, surtout que la nouvelle municipalité ne sait pas faire », affirme Abd El Kader Bouaziz de la FSU. « Début décembre, la directrice des ressources humaines (DRH), recrutée cet été, est partie, c'est dommage, c'était une vraie professionnelle, elle avait commencé à mettre une organisation en place. Là, nous n'avons plus d'interlocuteur. », regrette-t-il. Dans un tract qu'il a diffusé auprès des agents le 21 décembre dernier, il souligne : « le manque de transparence, c'est la porte ouverte au clientélisme ».

THÉÂTRE : ANNÉES DE TRANSITION ET MILLE ET UNE QUESTIONS



La première saison du théâtre a commencé avec la nouvelle distribution des rôles. En tant qu'artiste associé, Edouard Baer va tenter de donner du souffle au théâtre municipal. Une programmation qui se veut plus populaire avec un budget restreint. Les bilans de la nouvelle aventure pourront être faits à la fin de la saison prochaine. En attendant, quelques clés pour devenir un spectateur averti. Textes et photos E.B

Le 8 novembre 2021, les personnages loufoques d'Arnaud Aymard ont accompagné la présentation de la saison 2021-2022. Le comédien, compagnon de longue date d'Edouard Baer, reviendra au mois de mars pour une semaine et proposera, dans différents lieux de la ville, un conte burlesque où un oiseau bleu tente de sauver le monde avec l'aide des spectateurs.

LA PIROUETTE DE LA MUNICIPALISATION

Avec la baisse de ses subventions et un appel d'offres infructueux, la Mairie a décidé d'improviser en gérant directement le théâtre comme l'un de ses services. La volonté politique affichée est de transformer la programmation pour l'ouvrir au « grand public ». Pour ce faire, Patrick de Carolis a confié une partie des clés au comédien Édouard Baer.

« On va faire ça à l'ancienne, on va lancer un appel d'offres et c'est lui qui va gagner », lance, caustique, Édouard Baer à l'adresse du maire. Ce 8 novembre 2021, c'est la présentation de la saison au théâtre d'Arles et le nouvel « artiste associé » responsable de la scène municipale fait rire l'assemblée. L'homme de théâtre, de radio et de cinéma, le plus Arlésien des Parisiens, a accepté de récupérer le destin du théâtre après sa municipalisation. Le calembour est double. Il peut faire écho à la lourdeur administrative de gestion d'un théâtre public auquel il n'est pas habitué et en même temps, à la condamnation de Patrick de Carolis pour favoritisme dans l'affaire Bygmalion - France Télévisions.

Sur son site internet, le théâtre d'Arles s'affiche toujours "scène conventionnée d'intérêt national" mention "art et création nouvelles écritures", mais en réalité, ce n'est plus le cas (lire p.18). Le conventionnement est statutairement lié à une personne et un projet. Et l'ancienne directrice, Valérie Deulin, n'a pas été reconduite à l'issue de la délégation de service public, terminée en juin 2021. Exit l'ancienne association qui gérait le théâtre, place à la municipalisation pour « rendre le théâtre aux Arlésiens », comme le répète Patrick de Carolis pour justifier son choix.

POLITIQUE PUBLIQUE CULTURELLE EN DÉBAT

C'est un véritable coup de théâtre qui s'est déroulé à Arles. Dans un premier temps, fin 2020, la Mairie lance un appel d'offres pour trouver un gestionnaire capable de garder le conventionnement du ministère et « ouvrir largement la programmation à des propositions dites grand public ». Une équation compliquée avec une subvention municipale diminuée de 200 000 euros, soit 20% du budget total du théâtre. Faire plus avec moins, personne n'a réussi à cocher toutes les cases. Alors fin mai, rideau. La Ville décide de rendre l'appel d'offres infructueux et de municipaliser la gestion du théâtre.

1. « À Arles, le maire d'Arles Patrick de Carolis, se réinvente programmeur de théâtre », *liberation.fr*, 1 juin 2021.

D'entrée, elle annule deux spectacles programmés pour laisser de la place et des moyens pour de nouvelles affiches, faisant bondir le Syndeac, le syndicat national des entreprises artistiques et culturelles. « Faut-il rappeler qu'une politique publique de la culture n'a pas pour but de plaire aux goûts personnels de tel ou tel édile, tonne son communiqué, mais de répondre à des exigences d'accessibilité, de soutien aux formes de la création, et d'actions majeures de sensibilisation et d'éducation artistique et culturelle ». Le monde culturel est en émoi. Arles est rangée parmi les villes « jouant une guerre entre élite et peuple totalement aveugle à la créativité d'une nouvelle génération d'artistes », analyse Libération!

« Faut-il rappeler qu'une politique publique de la culture n'a pas pour but de plaire aux goûts personnels de tel ou tel édile »

Édouard Baer n'y prête aucune attention : « Moi, je ne connais pas du tout la notion de politique culturelle, je ne connais rien aux conventionnements différents, ce qui m'amuse c'est de faire un lieu joyeux, d'animer un bar, un restaurant », explique-t-il en conférence de presse, à la fin de la présentation de la saison ce soir de novembre. Pour son "journal des Arlésiens", il souhaite faire monter des amateurs sur la scène et mélanger les genres. « Ici, y'a tout, l'urbain, l'agricole, la bourgeoisie, les gitans, les quartiers populaires, l'immigration, la culture, la culture avec un grand C, le contemporain... Si dans un théâtre municipal on peut mélanger tout ça... » Pour l'heure, face aux enjeux financiers, la Mairie a commencé par augmenter les prix des billets pour trouver un nouvel équilibre financier. Rendre le théâtre aux Arlésiens, c'est commencer par leur faire payer plus cher.

Article réalisé en partenariat et publié dans le numéro de décembre 2021 du journal *le Ravi*, mensuel régional d'enquête.

leRavi
ENQUÊTE  SATIRE

LES COULISSES DE LA NOUVELLE DISTRIBUTION

Comment s'est répétée la pièce de la municipalisation et de l'association avec Édouard Baer du théâtre d'Arles ? Décryptage en quelques actes.

QUEL EST L'ACCORD FINANCIER AVEC ÉDOUARD BAER ?

Le maire a fini par faire la transparence à ce sujet le 16 décembre dernier en conseil municipal. « Édouard Baer apportera sa vision, sa programmation, son expertise, sa relation avec le public. Pour cela il n'est pas rémunéré, et lorsqu'il se produit sur scène lui-même, là il est rémunéré », répète plusieurs fois Patrick de Carolis. Pour la saison 2021-2022, le comédien est engagé à hauteur de 33 192 euros pour jouer deux fois son spectacle *Les élucubrations d'un homme soudain frappé par la grâce* (13 et 14 janvier 2021, salle comble) et présenter les 5 éditions du journal d'Arles, un concept qui fait monter sur scène bénévolement des amateurs ou des professionnels (lire p.19).

« Dans n'importe quelle autre circonstance on se serait retrouvé dans une situation de conflit d'intérêt »

Pour son rôle en tant qu'artiste associé, aucune rétribution n'est donc prévue. Mais Édouard Baer n'est pas venu tout seul. Il est accompagné de son agent, Jean-François Gabard. C'est lui qui est officiellement payé pour le « marché de la programmation artistique » via sa société Zelig, à hauteur de 4800 euros pour la programmation 2021/2022. « Vous voyez que ça coûte pas très très cher à la ville », se satisfait le maire en conseil municipal, arguant du prestige du prestataire « vous savez que c'est un agent artistique de renommée nationale et internationale, il y a les plus grands comédiens qui sont dans cette agence ». 4800 euros « pour l'ensemble de la programmation pour cette saison culturelle 21/22 » ? Pas tout à fait. Ophélie Couailliac, directrice de la communication et des relations avec le public et adjointe à la programmation, complète le triumvirat.

Après la mise au point du maire, Virginie Maris, conseillère municipale d'opposition, relève : « Dans n'importe quelle autre circonstance, on se serait retrouvé dans une situation de conflit d'intérêt. » En résumé, Édouard Baer le bénévole programme Baer Édouard

l'artiste. « Est-ce qu'il n'aurait pas fallu trouver un artiste bénévole qui ne serait pas lui-même susceptible de recevoir les bénéfices de cette programmation ? », questionne-t-elle. « Il n'y a pas de sujet », écarte le maire. Le comédien profite-t-il de sa position pour ripailler grasement ? « Il ne pompe pas quand il vient à Arles » (titre ?), analysera un professionnel de la programmation des théâtres souhaitant garder son anonymat, signifiant par là qu'Édouard Baer ne fait pas payer au prix fort son prestige au théâtre d'Arles.

QUI S'OCCUPE DE LA PROGRAMMATION ?

La programmation se fait collégialement entre Édouard Baer, Jean-François Gabard et Ophélie Couailliac. Avec la directrice adjointe à la programmation, parmi les rescapés de l'ancienne équipe, l'ambition est d'assurer une continuité, notamment dans l'optique de remplir les critères pour obtenir à nouveau l'appellation « scène conventionnée d'intérêt national ». Ophélie Couailliac assurait déjà une partie de la programmation avant la municipalisation et elle continuera de le faire.

Grosso modo, le théâtre, c'est Édouard Baer et Jean-François Gabard, le reste, danse, cirque, musique ou autres performances et spectacles pluri-disciplinaires, c'est elle qui s'en charge. Avec la fougue foudroyante d'Édouard Baer, on peut s'attendre à des incrustations dans le programme tout au long de la saison, à des grands noms issus de son carnet d'adresse... et à des annonces qui ne se concrétisent pas. Comme la soirée spéciale avec Alexandre Astier, créateur de la cultissime série Kaamelott, annoncée lors de la présentation de la saison et annulée quelques semaines plus tard.

LA MUNICIPALITÉ VA-T-ELLE INTERVENIR DANS LA PROGRAMMATION ?

Non. En tous cas, c'est ce que répète Patrick de Carolis en conseil municipal et dans la presse. « Nous ne sommes pas là pour dire ce qui doit se faire ou pas », clarifie Claire de Causans l'adjointe à la culture, dans *La Provence* du 15 janvier 2022. Même si elle l'affirme, tout se passe avec son « aval » et celui du maire. Si fait du prince il y a, ce sera certainement dans les largesses accordées à telle ou telle compagnie pour la mise à



— L'artiste associé a été programmé au théâtre d'Arles pour deux dates de son spectacle et cinq rendez-vous du "Journal d'Arles" où il accompagne pendant un week-end des amateurs ou professionnels à monter sur scène le temps d'une soirée. 33 192 euros au total, loin d'être surfacturé.

disposition du théâtre en dehors de la programmation officielle. En clair, il sera possible d'assurer des représentations en contrepartie d'une location ou d'une mise à disposition gratuite. Une chose est sûre, le théâtre, de même que sa programmation, est devenu statutairement un outil de la politique culturelle de la ville. Il se retrouve de fait sous l'autorité hiérarchique du directeur du service culture.

**« Oui, nous
assumerons toutes
nos responsabilités,
financières, éditoriales »**

Alors le lieu a-t-il encore une indépendance vis-à-vis des desiderata politiques ? En décembre 2020, dans la première délibération fournie aux élus quelques jours avant le conseil, la mairie se réserve d'abord le droit de « la validation préalable de la programmation ». Une volonté interventionniste incompatible avec les principes d'une scène conventionnée. Puis en séance du conseil, Claire de Causans corrige le texte en parlant de « présentation

préalable de la programmation », plaidant maladroitement la « faute de frappe ».

Au mois de mai 2021, quelques jours après la municipalisation, la mairie annulait deux spectacles. L'un traitant de l'exil et d'humanitaire (Dans la mesure de l'impossible, Thiago Rodriguez), l'autre de la résistance en Iran (Les Forteresses, Gurshad Shaheman). « Il paraît clair que la régie municipale permet à votre équipe un contrôle de la programmation », critique alors la conseillère d'opposition Dominique Bonnet devant le conseil municipal. Réponse pédante et maladroite de Patoche : « Quand on a Médée de Sénèque, je trouve qu'il était quand même intéressant de privilégier ce spectacle. Surtout que chacun ici sait que l'épouse de Sénèque était Arlésienne et qu'elle s'appelait Paulina Pompeius. Je trouve qu'il est intéressant de relier cette pièce à l'histoire de notre cité. Mais il n'y a aucun prisme politique là-dedans. »

Une autre version est évoquée dans les couloirs de la mairie. Le choix de déprogrammer ces pièces, parmi les plus coûteuses du programme, aurait été justifié par la chasse aux économies. Il se serait plutôt agi de libérer de la capacité financière pour retravailler



— Lors de la présentation de la saison, Edouard Baer, annonçait, en l'appelant en haut parleur devant le public, la venue d'Alexandre Astier fin juin au Théâtre antique. Le créateur de Kaamelott ne viendra finalement pas, mais d'autres noms prestigieux pourrait sortir du répertoire de l'artiste associé des Théâtres d'Arles.

la programmation 2021-2022. « *Oui, nous assumerons toutes nos responsabilités, financières, éditoriales. C'est un choix d'ouvrir le théâtre à tous les publics pour tous les Arlésiens et l'on n'a pas honte de le dire* », pourfend le maire en conseil municipal. Toujours est-il que si la mairie veut intervenir, elle ne manquera pas de moyens de le faire.

RETROUVER L'APPELLATION

"SCÈNE CONVENTIONNÉE D'INTÉRÊT NATIONAL" ?

L'appellation "scène conventionnée d'intérêt national" est rare et prestigieuse. Elle permet d'obtenir des financements importants de la part de l'État via la Drac (Direction régionale des affaires culturelles). Aujourd'hui, elle ne concerne que 16 structures en France. Cette reconnaissance est attachée au projet présenté par le ou la directrice du théâtre qui la sollicite. Depuis le départ de Valérie Deulin en 2020, Arles a donc perdu sa mention. La nouvelle direction, sous l'égide du service culture de la ville, travaille au dépôt d'un nouveau dossier d'ici mars comme nous l'apprend *La Provence* du 15 janvier. Le quotidien précise que la mention "art et création" sera une nouvelle fois recherchée mais en redéfinissant le projet, moins axé sur les "nouvelles écritures".

Les conditions d'attribution de la précieuse appellation requièrent, de la part de l'équipe qui en fait la demande, une « *qualité de son programme d'actions artistiques et culturelles* », mais aussi « *une direction disposant d'une complète autonomie de programmation et de gestion* ». C'est là que le bât pourrait blesser, avec une direction placée sous la responsabilité directe du service culture. Le verdict concernant un éventuel retour du conventionnement tombera au deuxième

semestre 2022, après 6 mois d'instruction du dossier. En attendant, la Ville espère le maintien du soutien de l'État. Elle a demandé 140 000 euros à la Drac pour 2022, soit presque autant qu'à l'époque de la scène nationale (142 800 euros en 2019-2020).

FACE AUX LOURDEURS DES SERVICES MUNICIPAUX, ET LA NÉCESSITÉ D'INDÉPENDANCE POUR LA PROGRAMMATION, LE STATUT JURIDIQUE VA-T-IL ÉVOLUER ?

Être sous la responsabilité du service culture de la ville génère fatalement des entraves liées à la lourdeur administrative et à la réglementation contraignante des marchés publics. Chaque décision nécessite des allers-retours de parapheurs pour signature. Chaque commande de service impose la comparaison de trois devis pour la mise en concurrence. Un fonctionnement qui n'est pas du tout adapté au monde du spectacle. Difficile par exemple d'acheter une ampoule quelques heures avant une représentation en restant dans les clous administratifs.

Actuellement, la Mairie pense à faire évoluer le statut juridique du théâtre. Elle pourrait choisir la forme d'un établissement public, comme ceux qui existent pour la restauration collective (Eparca) ou les centres sociaux (Epacsa). La gestion resterait municipale mais gagnerait en autonomie au quotidien.

AVEC LA BAISSÉ DE LA PARTICIPATION DE LA VILLE, COMMENT LE THÉÂTRE VA RÉUSSIR À SE FINANCER ?

La Ville a décidé de baisser son soutien financier de 600 000 à 420 000 euros par an. Pour conserver la capacité de proposer une programmation à la hauteur d'une scène conventionnée, il va falloir chercher de l'argent partout. Déjà, Arles demande un peu plus de soutien à deux collectivités : 20 000 euros de participation à l'ACCM dont Patrick de Carolis est président (12 500 de plus qu'en 2019-2020), et 90 000 euros au Département (soit 20 062 euros supplémentaires). Concernant les recettes propres, au-delà de l'intention d'augmenter le tarif des places de 2 euros et de partir à la pêche au mécénat, la Ville a prévu entre 40 000 et 45 000 euros de recettes de location des scènes du théâtre municipal et du théâtre antique.

La jauge de la scène en plein air – environ 2100 places contre 293 au théâtre municipal – peut faire la différence. Organiser des représentations grand public dans l'enceinte antique permet d'assurer de plus grandes recettes de billetterie, surtout avec le tarif "orchestra" : des places au premier rang, qui seront commercialisées à 35 euros.

LE PANACHAGE DU JOURNAL D'ARLES

Monter sur les planches et inviter amateurs comme professionnels à prendre la scène du théâtre d'Arles pour des rendez-vous mensuels, c'est la touche que propose Edouard Baer avec son « Journal d'Arles ». Un public renouvelé, des têtes connues ou inconnues sous les projecteurs. Les surprises, inégales, invitent à venir voir le prochain spectacle.



_ Douze propositions se sont succédées sur scène en un peu plus d'une heure de spectacle.

Dans la file d'attente, les jeunes adultes ont pris le pouvoir. Fini le cliché des têtes grises qui colonisent le théâtre. C'est la touche Édouard Baer qui prend forme ce dimanche 16 janvier, pour la première du Journal d'Arles. Une invitation aux amateurs et aux professionnels à se produire sur la scène municipale. Le concept n'est pas nouveau. Il a déjà été monté par le comédien au théâtre du Rond-point à Paris, il y a plus d'une dizaine d'années. Dans sa forme arlésienne, le grand mezzé se transforme et affiche l'ambition de mettre la lumière sur des témoignages de la vie quotidienne de la ville et de faire monter des figures locales sur scène. Avant le grand lever de rideau, Édouard Baer fait patienter le public en calembours, demande au caméraman

L'ambition de mettre la lumière sur des témoignages de la vie quotidienne

d'arrêter de filmer pour ne pas impressionner les amateurs.

Il y a des professionnels qui viennent profiter de l'occasion comme Julien Nègre. Le pianiste ouvre le bal, accompagné d'une vidéo aussi insipide qu'abstraite du carrousel de l'esplanade Charles de Gaulle. On se dit, merde... nous voilà partis pour une soirée aussi perchée, mais en bon marché. Heureusement, les performances sont inégales et surtout, limitées à quatre minutes. Pompom, « dont le surnom demeure une énigme », présente Édouard Baer, apporte un peu de fraîcheur. Parmi ses meilleures rencontres de conducteur de taxi vélo (Taco and co), il cite Roger et Violette qui, durant le trajet vers Amplifon,



_ Audrey et ses souffleurs pour son monologue.

Et puis Fred Tusch, l'acolyte rémunéré d'Édouard Baer pour la soirée, entame une chanson sur laquelle il est difficile de savoir comment danser à propos des gitans. L'artiste enchaîne les rimes sur les ferrailleurs, singe les Gipsy Kings et emmène subtilement son public à rire des pires clichés. Ah, ce fameux point d'équilibre un peu crispant de la blague raciste...

PRÉLUDE À RÉSIDENCE DE CRÉATION

Il y a aussi ceux qui prennent le journal d'Arles comme une aubaine. La compagnie Evolves a illuminé la place de la mairie tout l'été avec ses danses aux chorégraphies contemporaines, vives et émotives. Installée à Arles en 2018, elle a tapé dans l'œil du maire et de l'adjointe à la culture au point qu'ils l'ont programmée

officiellement à Noël. C'est sur Facebook que les membres d'Evolves ont pris connaissance du Journal d'Arles. Le chorégraphe et directeur artistique de la compagnie, Valentin Génin, souhaite de plus en plus se produire dans sa ville d'adoption. De quoi nourrir des espoirs de résidence de création et de programmation sur la scène municipale.

n'ont pas hésité à évoquer érection et sodomie. Ce soir, on parle de bite et on rigole.

BIENVEILLANCE

Pour motiver amateurs et professionnels, il n'a pas fallu beaucoup de communication ni de travail de fond avec le prestige d'Édouard Baer. Quelques posts sur les réseaux sociaux et l'affiche est complète. Sur la trentaine de candidats présents à l'audition du samedi, il restait douze propositions pour la scène de dimanche soir. Un spectacle filé à la va-vite, dans la créativité de l'instant, quelques heures pour peaufiner les transitions et le tour est joué. « Édouard Baer est très pédagogue, il accompagne et permet aux gens de retravailler s'il le faut », raconte un témoin des répétitions. Malgré le bon accueil et l'accompagnement, un minimum de maîtrise s'impose pour passer le cap des auditions.

Côté public, la bienveillance est de mise, on n'est pas venu là pour juger. La salle comble se fait gentiment surprendre par un faux spectateur mécontent qui interrompt les scénettes et s'insurge de ne pas voir abordés les vrais sujets, comme « les gens qui quittent les groupes WhatsApp sans dire au revoir ». Pour sa soirée, Édouard Baer peut s'appuyer sur les jeunes talents naissants du territoire. Xenia la danseuse ou Ernest au stand-up surprennent par leur maîtrise. Édouard soutient aussi la touchante dame Audrey dans son monologue, lui soufflant ses vers à deux reprises pour éviter la panique.

Ah ce fameux point d'équilibre un peu crispant de la blague raciste

Se faire encadrer par un Édouard Baer détendu, ça n'a pas de prix

Ernest, 14 ans, a subjugué le public en reprenant à sa sauce l'idée de l'audition du Cid, un vieux sketch des Inconnus. Bonnet rouge et assurance surjouée en petit caïd des cités, le futur comédien fait rire rien que par le décalage entre son personnage et sa voix fluette. Un début du monologue du Cid débité à haute vitesse avec une grande maîtrise suivi d'un humour sur fond d'écart générationnel pour commenter le texte en « Alexandra », « mais Alexandra, la voisine du deuxième, je savais même pas quelle savait écrire ». « Ô rage, ô désespoir, ô vieillesse ennemies. Le frerot parle de météo, il s'est pris pour Sophie Davant ou quoi ? Il dit que le réchauffement climatique ça le désespère et après il dit que c'est la faute des vieux. Un conseil, laisse les vieux tranquilles frerot ».

« Oui je vais en faire une deuxième », assure le jeune prometteur qui compte bien revenir au Journal d'Arles. Se faire encadrer par un Édouard Baer détendu qui donne ses petits conseils, ça n'a pas de prix. « L'ambiance est sympa dans les répétitions », dit l'adolescent.

14 euros l'entrée pour voir jouer des amateurs. C'est bien joué économiquement et le but est atteint : 284 places sur les 293 étaient occupées. Cinq éditions du Journal d'Arles sont programmées d'ici le mois de juin. Pour ceux qui aiment l'humour caustique et moqueur d'Édouard Baer, il n'y a pas à hésiter. A la sortie, les spectateurs aux zygomatiques encore crampés discutent avec ceux qui regrettent un travail bâclé qui ne respecte pas le potentiel des amateurs et l'absence d'une véritable scénographie. C'était le but ou pas, mais ce soir, le théâtre d'Arles est descendu de son piédestal.



_ Ernest, 14 ans, n'a besoin de personne pour captiver son auditoire avec son sketch sur le Cid.

CAMARGUE : QUELQUES CLÉS GÉOGRAPHIQUES



LES ACTEURS DES ESPACES PROTÉGÉS

Réserve naturelle nationale de Camargue

Classement en 1975. Terrains de 13 200 hectares appartenant au Conservatoire du littoral et gérés par la SNPN (Société nationale de protection de la nature), anciennement Société nationale d'acclimatation, responsable de l'espace depuis 1927.

Tour du Valat

Acheté en 1948 par Luc Hoffmann, accueille une station biologique en 1954. Devient une fondation scientifique privée en 1978. Elle gère 2649 hectares.

Parc naturel régional de Camargue

Créé en 1975 et géré jusqu'en 2001 par les grands propriétaires camarguais, c'est aujourd'hui l'instance de co-gestion et concertation de tous les acteurs locaux. Son périmètre s'étend sur quasiment tout le delta sauf la pointe nord et sur la commune de Port-Saint-Louis-du-Rhône.

Conservatoire du littoral

Opérateur public d'achats de terrains pour la protection des espaces naturels lacustres ou littoraux. Propriétaire notamment en Camargue des : **Etangs et marais des salins de Camargue**, 6527 hectares achetés aux salins du Midi en 2008 et mis en co-gestion (Parc, Tour du Valat, SNPN) et de l'Etang du Vaccarès (mis en gestion à la SNPN)

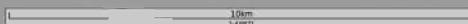
Conservatoire départemental

3656 hectares appartiennent au Département des Bouches-du-Rhône. Notamment l'étang des Impériaux acquis en 1962 en réserve départementale de chasse.



● Ville

⬡ Points de repères pour les sujets évoqués dans le journal





●
Arles

○
Cabanes de Romieu

○
**Etang du Vaccarès
(Réserve nationale)**

○
Tour du Valat

○
Mas de la Bélugue

○
Bac de Barcarin

●
Salin-de-Giraud

●
Port-Saint-Louis-du-Rhône

○
**Hameau
de Beauduc**

○
**Etangs et marais des
salins de Camargue
(Conservatoire du
littoral)**

○
Salins du Midi

○
**Domaine de
la Palissade**

L'HOMO CAMARGUS CHERCHE SA PLACE DANS LE DELTA

Comme souvent, la Camargue est en "crise". L'étang du Vaccarès est malade, les habitants sont excédés, la mer monte et les orientations du territoire ne sont pas partagées. La "renaturation" du trait de côte pronée par les gestionnaires de l'environnement catalyse les crispations. Avec comme question principale : quelle place pour l'homme dans l'équilibre du delta ? Des specimens d'homo camargus prennent la parole pour protéger leur habitat naturel.

« *Quand le Parc ne fonctionne pas, il y a un regain de tension* », sait Jacques Mailhan, manadier, riziculteur en sage de la culture de la coopération. Et aujourd'hui, le Parc naturel régional, celui qui est censé tenir le rôle de "parlement de Camargue" entre tous les acteurs est bloqué politiquement.

Pourtant, avec un nouveau président du Parc, un nouveau directeur de la Réserve et de nouvelles associations d'habitants qui viennent d'émerger, il flotte comme un nouvel espoir de trouver des cheminements communs... Et ainsi créer un nouvel équilibre ?



Gaël Hemery, le scientifique du cru

" LA CAMARGUE EST DEVENUE L'AFFAIRE DES HOMMES "

L'étang du Vaccarès, c'est le thermomètre de la Camargue dit l'adage. Classée en réserve nationale, plus haute protection environnementale, la masse d'eau au centre du delta est en crise. Elle connaît un pic de salinité, a perdu une partie de sa biodiversité et ses berges s'érodent. Gaël Hemery, qui a quitté le Parc pour la direction de la Réserve, explique et identifie la nécessité de reconstruire des relations entre tous les acteurs camarguais.

L'étang du Vaccarès est en crise : salinité, biodiversité, érosion. Que se passe-t-il ?

La salinité du Vaccarès, c'est un sujet éternel. La création de la réserve de Camargue en 1927 est liée à ce conflit puisque la société des Salins du midi était propriétaire du Vaccarès. Elle voulait garder l'eau salée pour son industrie et les riverains, plutôt des agriculteurs, voulaient y écouler l'eau douce. Des années de conflit juridique ont été conclues par un arrêt de 1909 qui interdit aux riverains d'écouler leurs eaux dans le Vaccarès, sauf eaux de précipitations. Mais les Salins du midi n'ont jamais réussi à faire respecter cet arrêt.

Comme ce sont des gens pragmatiques, ils ont dit : de cet espace conflictuel, on va faire une zone neutre, on va le confier à la Société nationale d'acclimatation qui est l'ancêtre de la SNPN (Société nationale de protection de la nature, le gestionnaire de la Réserve, l'employeur de Gaël Hemery. Les terrains appartiennent au Conservatoire du littoral, soit l'état, ndlr). En 1927, le Vaccarès est un des premiers espaces protégés de France. L'idée de protéger le cœur de la Camargue était déjà défendue par les félibres et notamment Baroncelli (lire p.72). Il disait qu'il faudrait une ceinture de nature éternelle autour des Saintes-Maries-de-la-mer. Enfin, en 1975, les Salins du midi vendent à l'État l'étang pour un euro symbolique.

Tous les acteurs constatent que le stock de sel est trop élevé, les herbiers aquatiques de zostères ont disparu et il y a de l'érosion sur les bord du Vaccarès. Certains habitants disent que la Réserve a été défailante dans sa gestion du Vaccarès.

Les variations de niveaux d'eau érodent les terres et les propriétaires perdent du foncier, c'est une réalité. Le niveau du Vaccarès bascule du nord au sud en fonction des vents. Pour lutter contre ce phénomène naturel, les propriétaires du bord du Vaccarès demandent à ce qu'il y ait les niveaux les plus bas possibles.

Quand on nous dit que la Réserve est défailante, c'est une mauvaise connaissance du dossier. On a confié cet espace à la Réserve, mais elle n'a aucun moyen de gestion. On est gestionnaire de quasiment aucun ouvrage hydraulique qui contrôle le Vaccarès,

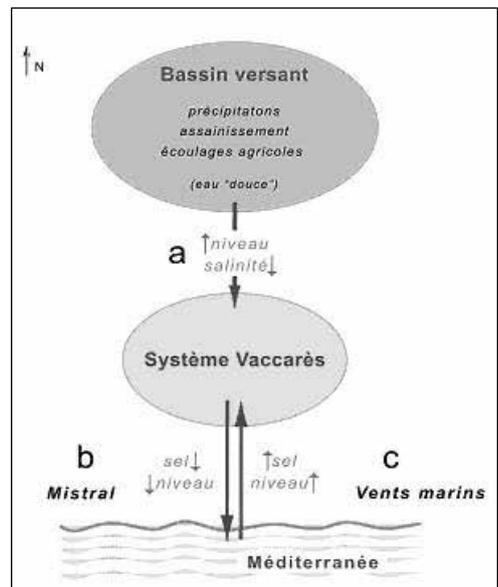
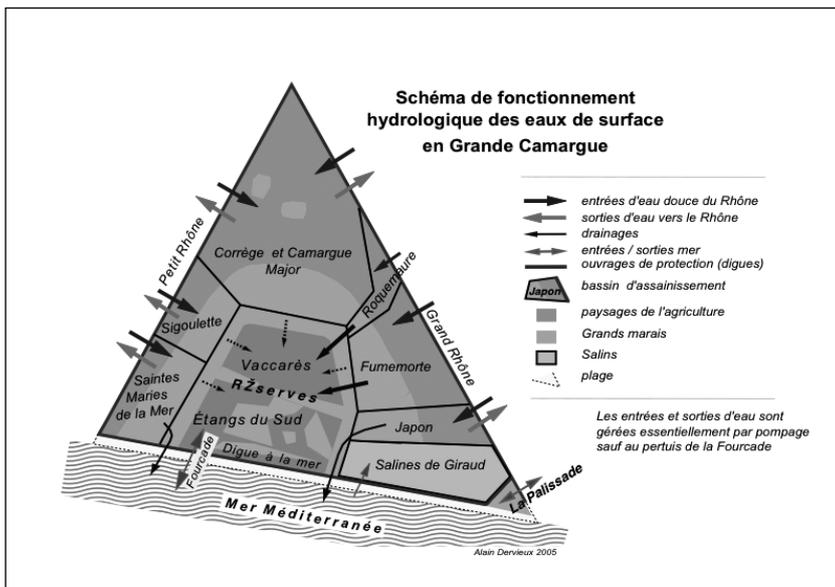
ni les sorties à la mer, ni les systèmes qui amènent de l'eau douce. On nous a confié le cœur de la Camargue avec 13 000 hectares sans levier d'action. Alors c'est vrai, il faut bien trouver un responsable, donc on joue ce rôle et on essaye de relever les enjeux. Mais, hélas, la Réserve n'a pas la capacité d'agir fortement sur le système. En Camargue, on dit que le pouvoir est à la martellière (porte qui ouvre et ferme les canaux et les étangs, ndlr). On est prêt à prendre notre part dans la façon dont sont pensés les espaces mais on ne peut pas nous reprocher la gestion.

« La Réserve on lui a confié cet espace, mais elle n'a aucun moyen de gestion »

« En Camargue, on dit que le pouvoir est à la martellière »

Vous siégez dans la Commission exécutive de l'eau (CEDE), avec les pêcheurs, les chasseurs, le Conservatoire du littoral, le Parc de Camargue... L'instance est chapeauté par les services de l'État. Est-elle un espace de codécision ou est-ce l'État qui a le pouvoir sur l'eau ?

Ce sont des enjeux qui sont conflictuels depuis le début. Avec l'appui du Parc, la solution trouvée c'est la création de cette commission exécutive en 1996 qui n'a pas de pouvoir réglementaire mais qui est pilotée par la police de l'eau. C'est cette CEDE qui permet une



« La difficile gestion globale de l'eau en Camargue (France) : le Contrat de delta », Alain Dervieux, décembre 2005 dans la revue Vertigo.

gestion du pertuis (porte entre l'étang et la mer, ndlr) de la Fourcade qui est l'ouvrage majeur de gestion du système Vaccarès.

Il y a un système en mille feuille avec la responsabilité de l'État dans le pilotage global. La CEDE réunit des intérêts divergents : c'est forcément frustrant et pas totalement satisfaisant. On est des fois pas suivi quand on veut défendre les intérêts du Vaccarès. Et le stock de sel est un très bon exemple. Il a augmenté en 2017 d'un coup suite à des entrées d'eau de mer l'été, provoquées par une ouverture du pertuis demandée par les pêcheurs, alors qu'on avait un avis défavorable à la CEDE.

Une des solutions pourrait être d'accepter de recevoir les eaux des canaux de drainage des champs dans l'étang en saison sèche ? Pourtant vos exigences en tant que Réserve l'interdisent ou en tous cas le restreignent énormément, notamment à cause de la présence de pesticides.

Le problème du Vaccarès c'est que c'est une lagune confinée, une espèce de cuvette qu'il est difficile d'évacuer à la mer. À chaque fois que vous faites le choix d'envoyer de l'eau, qu'elle soit de bonne ou de mauvaise qualité, ça veut dire que vous impactez durablement l'écosystème puisqu'il est confiné. La Tour du Valat (réserve naturelle privée et centre scientifique sur les zones humides, ndlr) avait fait des modélisations hydrauliques qui montraient qu'une molécule d'eau

mettait 20 ans pour sortir du Vaccarès. Seul 3% du total en sortait par an. Ça permet d'expliquer pourquoi on est si attentif sur ce qui se passe. Sur les eaux de drainage, si on s'en tient à l'arrêt de 1909, elles ne peuvent arriver dans le système qu'en période de précipitation, c'est à dire à l'automne et l'hiver et évidemment pas en été. Et après se pose effectivement la question de la qualité de cette eau qui est un argument de plus.

Vous voulez faire respecter l'arrêté de 1909 qui interdit les rejets d'eau agricole dans le Vaccarès en été ?

Non, mais le principe de ne permettre que les entrées d'eau de pluie est intéressant. On est en zone méditerranéenne avec des précipitations très faibles l'été, donc on tend vers l'à sec. Et lors des fortes précipitations en automne, tout se remet en eau. Le propos de la Réserve, c'est, dans la façon de gérer le

Vaccarès, de respecter les rythmes de mise en eau qui sont en lien avec le climat méditerranéen.

Actuellement, l'été, le Vaccarès n'est jamais à sec. La légende veut pourtant qu'on pouvait traverser le Vaccarès à pied.

J'ai même vu des photos de Carle Naudot qui attestaient cette légende. Hubert Yonnet m'a raconté qu'il était parti en voiture de la Bélugue (sud du Vaccarès côté Salin, ndlr, lire p.45) pour aller déjeuner au domaine de Méjanès (nord du Vaccarès, côté Saintes, ndlr) en traversant en voiture. Il restait toujours un

« le stock de sel a augmenté en 2017 d'un coup suite à des entrées d'eau de mer l'été alors qu'on avait un avis défavorable »

petit peu d'eau au milieu parce qu'il y a deux mètres de profondeur par certains endroits, mais on pouvait passer sur les côtés. Dans nos données structurées depuis 1940, nous n'avons pas d'éléments qui viseraient à prouver un à sec total. Quand on regarde la littérature et l'histoire, il y avait des phénomènes d'à sec beaucoup plus fort.

Aujourd'hui, on n'est plus du tout dans cette configuration. Il est probable qu'il y ait plusieurs phénomènes. L'explosion de la culture irriguée en Camargue après la seconde guerre mondiale avec l'augmentation des surfaces en riz et l'installation des stations de pompage a pu emmener énormément d'eau dans le delta. Et depuis quelques années, les entrées de mer sont plus fréquentes. Aujourd'hui, même si on voulait, on serait dans l'incapacité de faire un à sec, parce qu'il y a toujours les eaux de drainage qui arrivent, même en période estivale par le canal du Fumemorte et du Japon. Les autres réseaux ont des pompes qui reversent les eaux de drainage au Rhône.

Ils n'ont pas de pompe pour rejeter au Rhône ?

Non, ils n'ont pas respecté le fameux arrêté de 1909. L'écoulement a continué tout au long du XX^{ème} siècle et a augmenté avec l'explosion de la riziculture.

Le fonctionnement naturel d'une lagune méditerranéenne, avec les variations du niveau d'eau en fonction des saisons, quand est-ce que le Vaccarès l'a connu pour la dernière fois ?

À partir du moment où on est entré dans un système artificialisé, avec la construction des digues achevées en 1869, les pompages ont compensé l'apport naturel en eau douce par les inondations du Rhône ou les précipitations.

Alors il est devenu impossible de coller au fonctionnement originel, le Rhône ne peut plus inonder la Camargue...

Le gestionnaire de Réserve prend en compte des paramètres qui sont la topographie, l'histoire, les milieux. Et il essaye de caler sa gestion au plus près de la topographie. On est dans un contexte qui n'est plus celui d'il y a 100 ans, qui n'y reviendra probablement plus. Mais cet ancien contexte nous guide sur ce que devrait

être cette lagune pour qu'elle soit la plus fonctionnelle possible. On n'est pas opposé à avoir des eaux de drainage à une période où on a besoin d'eau douce. Effectivement, pas dans n'importe quelles circonstances. Il pourrait y avoir des périodes l'hiver où on pourrait récupérer plus d'eau douce de drainage. Des pluies qui tombent à l'automne peuvent être drainées dans le Vaccarès, ce serait dans l'esprit de comment devrait fonctionner le Vaccarès qui est le point bas du delta.

« Chaque choix qu'on fait a une implication sur le long terme »

« Une molécule d'eau mettrait 20 ans pour sortir du Vaccarès »

Est-ce que récupérer plus d'eau de drainage serait possible si elle était plus propre ?

Là où c'est problématique, c'est plutôt entre avril et septembre (moment où les traitements sur les cultures sont les plus importants, ndlr). L'hiver, il y a quand même un hic, il faudrait que l'eau passe par gravité, c'est à dire qu'il faut que le Vaccarès soit suffisamment bas pour récupérer les eaux. Par exemple, au mois de janvier, nous avons donné un avis favorable et le canal du Rousty se jette dans le Vaccarès. On regarde les analyses, si elles sont bonnes, c'est possible. Et si on part du principe qu'on évite les eaux de drainage une partie de l'année, il faut de l'eau douce qui arrive du Rhône

Mais ce n'est pas parce qu'on va envoyer beaucoup d'eau douce qu'on va résoudre le problème du stock de sel. Si vous mettez beaucoup d'eau douce, vous baissez la salinité (la concentration de sel dans la masse d'eau, ndlr), mais le sel reste. Et pour régler le problème du stock de sel, il faut sortir du sel à la mer. C'est la problématique de la connectivité. Pour sortir du sel, il faut qu'il y ait des phénomènes de chasses. C'est à dire des basculements du plan d'eau avec du mistral et un certain niveau pour que ça sorte à la mer. La connectivité est aussi importante que la question de l'eau douce.

Êtes vous satisfait des travaux prévus par le Symadrem pour doubler la capacité de la principale porte vers la mer : le Pertuis de la Fourcade (lire p.57) ?

Ah oui, c'est un ouvrage qui est vraiment stratégique et qui va l'être de plus en plus avec l'élévation du niveau marin. Le projet tel qu'il est présenté nous va très bien. On aurait aimé qu'il soit automatisé parce que ça permet



– "Crue de l'étang du Vaccarès", Carle Naudot, deuxième quart du XX^e siècle. Collection : Musée de la Camargue.

– Les phénomènes de crue et d'à sec érodent les bords du Vaccarès.

d'être un peu plus réactif, mais c'est compliqué d'un point de vue budgétaire.

En revanche, pour l'été, vous ne serez jamais d'accord avec les pêcheurs et ceux qui veulent de l'eau partout tout le temps pour apporter de la vie.

C'est toujours pareil en Camargue. Si on prend le cas des herbiers de zostères, qui ont quasiment disparu, les études ont conclu qu'il y avait des raisons multifactorielles. La pression chimique, notamment des herbicides, atteint les plantes aquatiques, tout comme les métaux lourds et les chocs salins.

Donc les responsables de la disparition des herbiers sont l'agriculture, le Rhône et les choix de la Commission exécutive de l'eau (CEDE) ?

À propos d'agriculture, il faut bien préciser les herbicides. Et on estime qu'il y a seulement quelques herbicides qui ont un impact majeur sur les herbiers. Après il y a la question des métaux lourds, donc l'origine n'est pas uniquement locale, elle peut aussi arriver du Rhône. Il y aussi une pollution atmosphérique qu'on voit très bien dans le Vaccarès, en provenance des industries de Fos. Et après il y a le stock de sel. Tout ces éléments là sont bien caractérisés scientifiquement.

Comment la Réserve se positionne dans un contexte

« on n'est pas opposé à avoir des eaux de drainage dans le Vaccarès à une période où on a besoin d'eau douce »

« c'est pas parce qu'on va envoyer beaucoup d'eau douce qu'on va résoudre le problème du stock de sel »

« C'est toujours pareil en Camargue, les raisons sont multifactorielles »

de dialogue tendu entre les acteurs camarguais qui ont des intérêts différents ?

Aujourd'hui, la position de la réserve, c'est de dire, on a une échéance qui est 2027, soit la fin du plan de gestion. En 2027 on est sensé atteindre un bon état écologique du Vaccarès. Nous on considère que son état de conservation est mauvais, voir très mauvais. On fait un constat qui est partagé par beaucoup d'acteurs, même si on associe pas les mêmes causes au constat. Et donc l'objectif qu'on s'est donné c'est d'être dans un état qui s'améliore, idéalement qui soit bon à l'échéance de 2027, on va dire que c'est très audacieux.

Ce qu'on essaye de faire pour éviter les débats passionnés, c'est de parler de chiffres et d'être très factuel. Quand je lis : "il y a 4 millions de tonnes de sel dans le Vaccarès" ou que la salinité du Vaccarès est trois fois celle de la mer, là je dis que ce n'est pas possible. Les chiffres validés par le conseil scientifique montrent qu'on n'en est pas là. On estime qu'au delà de 3 millions, c'est problématique, et aujourd'hui, on est à 3,5 millions. C'est beaucoup trop. Mais la salinité moyenne du Vaccarès est encore en dessous de la salinité de la mer. Elle varie, donc elle peut monter à 36, 38 g/l d'eau comme la Méditerranée pendant l'été, et après elle va redescendre avec les précipitations. Pourquoi un seuil de 3 millions ? C'est des éléments qui ont été fixés par mes prédécesseurs. Ils considéraient qu'aller au delà de 3

millions de tonnes pendant une très longue durée met en difficulté les milieux naturels en surface et en sous-sol.

Récemment, vous avez rencontré l'Association des riverains du Vaccarès. Quelles ont été les discussions ?

On veut être plus pro-actif. Dans une position d'acteur avec un ancrage territorial qui essaye de trouver des solutions et pas uniquement dire : ça va pas. C'est pour ça qu'on essaye d'être plus au contact des acteurs, de les rencontrer. On est sur un système artificialisé où chacun a un intérêt très très particulier lié à cette artificialisation. C'est à partir du moment où on a maîtrisé les éléments majeurs que sont la mer et le Rhône, que la Camargue est devenu une histoire d'hommes. Il faut trouver le consensus et c'est le boulot de la CEDE. La Réserve de Camargue a poussé pour qu'il y ait un Parc naturel régional (PNR). Elle se rendait compte dans les années 40 et 50, quand la riziculture a explosé, qu'il fallait une zone périphérique pour protéger la réserve. Aujourd'hui on est dans une période plutôt de crise de ces espaces de modération comme le PNR (lire p.36).

La Réserve nationale de Camargue, c'est un des espaces protégés les plus forts de France. Donc, notre objectif, avec un travail de sensibilisation, c'est de faire comprendre à des acteurs qu'on gère un espace qui est très réglementé et très protégé, et que du coup, on a un niveau d'exigence qui n'est pas forcément le même que sur une exploitation agricole ou une exploitation de chasse lambda. Les réserves, ça génère des contraintes. Donc on leur dit comment ça fonctionne, parce qu'on a des tutelles, on a des instances de gouvernance, parce qu'on a un conseil scientifique et que ce n'est pas une improvisation. Pour que le dialogue soit constructif, on évite de discuter

uniquement par voie de presse. Et on limite les effets de posture. Dans les réunions publiques, on peut être vite aspiré par des façons de parler ou de se positionner. Dans du bilatéral ou dans des formules plus restreintes, la parole est moins dépendante du regard des autres.

« L'Etat du Vaccarès est mauvais voir très mauvais, on fait un constat qui est partagé par beaucoup d'acteurs même si on associe pas les mêmes causes au constat »

« Quand je lis il y a 4 millions de tonnes de sel dans le Vaccarès ou que la salinité du Vaccarès est trois fois celle de la mer, là je dis c'est pas possible parce que il y a des chiffres »

Les gens du pays sont souvent excédés par la lenteur de la prise de décision et des contraintes qu'ils jugent hors sol. La façon de fonctionner des acteurs publics est compliquée à comprendre. Elle peut être perçue comme volonté de traîner ou de complexifier. Nous, on essaie d'être exemplaire. Mais c'est vrai qu'il y a des lourdeurs qui sont liées au contexte réglementaire, de la loi sur l'eau notamment. Elles peuvent être interprétées comme la maladie de l'expertise couplée à un langage technocratique. Il faut aussi questionner le réflexe de contrôle de la nature. Ce que Bernard Picon, sociologue de référence sur la Camargue, écrit. Il y a une considération selon laquelle on ne réussit son projet que quand on maîtrise fortement la nature. Il faut dépasser ça.

Mais alors comment s'entendre ? Ça a l'air compliqué.

Essayer de ne pas être saillant, essayer d'être dans la co-construction, ne pas rester dans des positions. La Camargue s'est construite avec un papa et une maman : le Rhône et la mer. Le papa a fait sa valise, il va bien falloir quand même s'occuper de l'enfant. Les enjeux sont immenses quand on regarde ce qui va se passer au delà de 2050. La mer va monter et le débit du Rhône vise à se réduire. Il va falloir se parler et décider des choses en commun pour le delta.

Propos recueillis par Eric Besatti

Isabelle Hénault, l'experte pratique de l'eau

" ON VEUT DE L'ACTION "



La main sur la martellière, Isabelle Hénault, ancienne pêcheuse et personnalité qualifiée pour représenter la mairie des Saintes sur les questions d'eau, est fatiguée par la « réunionite » et des « études à répétition » des collectivités, des gestionnaires de l'environnement et de l'État. Elle prend par exemple cette entrée d'eau gravitaire, donc gratuite à usage, qui n'est plus utilisée, située juste au nord du château d'Avignon. Pourtant, selon elle, ce serait une des solutions à utiliser pour résoudre une partie de la question de l'apport en eaux douces et faire redescendre le stock de sel du Vaccarès.

Oui mais voilà. La gestion des digues, donc l'entretien, c'est le Syndicat de gestion des digues (Symadrem), mais il n'est pas propriétaire de l'ouvrage. Le canal qui mène au Vaccarès passe par plusieurs propriétés, dont celle du Département et du Conservatoire du littoral. Elle regarde le Château d'Avignon, propriété du Département, dont le réseau hydrolique « sa richesse », n'est pas entretenue. En attendant, le Vaccarès a des problèmes de stock de sel et la gestion du Vaccarès : c'est la Réserve qui en est gestionnaire. « Eux mêmes ne solutionnent pas leurs problèmes, nous, on est là, les Camarguais, on attend », se désole-t-elle. « Les scientifiques font des constats, mais nous maintenant, on veut de l'action. »



Les Mailhan, les sages diplomates

" TROUVER LES SOLUTIONS AVEC LES GENS DU PAYS "

« Si vous demandez à des pêcheurs, ils veulent de l'eau pour rentrer des anguilles, si vous demandez à la Réserve, il vont vous dire, on veut pas d'eau, si vous demandez aux agriculteurs ce sera encore autre chose, les chasseurs... », résume Jacques Mailhan en compagnie de sa femme Claire. « Tout le monde veut tirer la couverture vers lui et résultat, personne ne s'écoute », poursuit-elle.

Eux aussi subissent les conséquences de l'augmentation du stock de sel du Vaccarès. Les terres de la cabane de Romieu qu'ils louent au Conservatoire du littoral sont de moins en moins adaptées au pâturage. Ils remarquent aussi que des roseaux disparaissent le long du Vaccarès. Mais ils n'accusent personne et tentent de trouver des solutions. Ils aimeraient clairement et définitivement que le système hydraulique camarguais soit géré par l'Etat avec des règles claires et précises. Et les moyens qui vont avec. « La Camargue, c'est un bien commun, public, elle mérite que l'Etat y mette les moyens », faisant écho aux difficultés financières des ASA, ces associations qui doivent entretenir les roulines, canaux et pompes qui assurent la circulation de l'eau douce dans le delta.

Pour les Mailhan, pas de méthaniseur, de pont



ou de contournement autoroutier. « *Si on pète la Camargue, y'en aura plus. Moi j'aimerais bien qu'on le transmette à nos enfants à peu près debout* », lance Jacques, « *c'est unique, faut que ça reste un sanctuaire* ». Le méthaniseur ? « *Il n'y a même pas débat, la charte du Parc nous l'interdit* », sait-il. « *On ne va pas construire un pipeline pour chauffer les logements arlésiens !* ». Sans s'énervier, il regrette certaines logiques, comme celles des industriels de l'agriculture qui rasant tout, haies et chênes centenaires pour gagner quelques hectares pour aller chercher du billet sans aucune autre considération.

Jacques serait presque une figure centriste si le parlement de Camargue existait vraiment. Il est connu pour comprendre et pouvoir échanger dans toutes les langues : l'écolo, l'élú, l'Etat, le pêcheur, le chasseur et l'agriculteur.

Jacques connaît les lenteurs administratives et la logique des administrations pour les avoir pratiquées. Il était à la création du Parc naturel régional de Camargue en 1975, quand les propriétaires terriens de Camargue géraient via une fondation privée le Parc. Aujourd'hui « *les gens du pays ont perdu la main au profit des politiques* », pour lui, pourtant, il faut « *trouver*

des solutions avec les gens du pays ». Mais pour l'heure « *il n'y a pas de liaison entre les gens, les écolos, l'Etat, c'est dommage* » Aujourd'hui, « *tout le monde se chamaille parce qu'il n'y a pas de capitaine* », à la tête du Parc.

En revanche, le Parc devrait se recentrer sur ses missions et s'est « *trop étalé* » ces dernières années en devenant gestionnaire, comme au Mas de la Bélugue (lire p.45) et aux anciens salins aux côtés de la Tour du Valat et de la Réserve nationale. Pour l'administrateur « *ce n'est pas son rôle, ça l'a sorti de ses prérogatives. Le vrai rôle du Parc, c'est de faire des états des lieux, veiller à la protection de la nature et des bons usages en fonction de la charte.* » Pour lui, il faut que le Parc retrouve sa neutralité et ne pas s'inventer des métiers. Il vise le Domaine de la Palissade que le Parc gère depuis 2014. Ce n'est pas non plus un gérant d'établissement touristique comme il essaie de le faire au Domaine de la Palissade à l'embouchure du grand Rhône. « *Mais en même temps, à l'époque, personne ne voulait y aller. Schiavetti l'a pris parce qu'il fallait bien faire quelque chose* », reconnaît l'homme dont tous les acteurs de Camargue disent que la discussion avec lui est toujours possible : un peu doux, un peu salé, saumâtre, comme le Vaccarès.

sa place dans le delta

Xavier Jourdan, le riziculteur en évolution

CHANGER PAR L'EXEMPLE





« *Mon premier travail, c'est de regarder le sol* », introduit Xavier Jourdan, riziculteur de 37 ans. Sur son exploitation, vous ne verrez jamais la terre à nu, retournée, à l'air libre. Aujourd'hui, il pratique le couvert végétal qui nourrit la terre quand la culture principale n'y est plus. Un couvert, c'est une culture intermédiaire quand la culture principale n'y est pas. Des trèfles, du colza, par exemple. Ce qui empêche les mauvaises herbes, nourrit le sol, favorise sa vie et celle des cultures suivantes. Les principes appliqués à l'agriculture de conservation : arrêter le travail du sol, diversifier et allonger les rotations et la couverture permanente du sol.

Ici, la terre sort de décennies de monoculture de riz comme c'était la mode en Camargue. Une pratique qui finit aujourd'hui dans une impasse. De nombreux agriculteurs se retrouvent avec une terre dure comme du béton à la place de leurs champs. Alors, ils ont besoin de machines toujours plus grosses et toujours des nouveaux produits pour biberonner leurs cultures. A la faveur d'un partenariat défrayé avec le Centre français du riz et le Cirad (centre de recherche international sur les cultures tropicales), les partenaires « *s'attachent à construire des connaissances pratiques* », présente Stéphane Boulakia, agronome en collaboration avec le Centre français du riz depuis deux ans. Au lieu de la rotation blé-riz classique pratiquée par ses aïeux, désormais les terres de Xavier alternent blé-luzerne-riz-colza-riz. Ce qui donne des plantes et un sol en meilleure santé.

« *On me disait, t'es un fou, ça ne marchera pas* », se souvient Xavier. Alors, pour preuve, il donne un coup de pelle, puis

attrape une motte de terre et montre les vers avec un sourire mi-satisfait, mi-encore-surpris du résultat. « *Des vers dans des rizières, c'était impensable, il n'y a pas de vie d'habitude* ». Pour faire pousser le riz, l'habitude est de faire place nette avec de l'eau, du labour ou des pesticides. « *Entre agriculteurs, on discute au coin du champ. L'écologie, si on ne part pas du bas de la décision, de l'agriculteur, ça ne marchera jamais* », sait le jeune agriculteur.

En tous cas, sa pratique va dans le sens de l'amélioration de l'état du sol, des plantes et de l'eau. Mais attention, chaque exploitation est différente et la nécessité de rendement économique toujours présente. Pour « *assurer* », Xavier met encore un coup de glyphosate pour contrôler certaines parcelles : par exemple, calmer une luzerne pour ne pas qu'elle prenne le dessus sur le blé. « *Le glyphosate, ce serait contre-productif de l'interdire, s'il fallait en garder qu'un seul, ce serait lui. Le plus efficace et celui qui peut être le mieux maîtrisé. Surtout si en panne de solution, les agriculteurs sont obligés de se mélanger les pesticides et provoquent des effets cocktails* », envoie-t-il pour souligner les fausses bonnes idées du législateur ou celles communément partagées par les personnes sensibles à l'environnement.

Mais on n'arrête pas l'innovation. Bastien Clerc, un autre agriculteur qui participe aux expérimentations du Centre français du riz, a testé cette année d'étouffer la luzerne avec une lame d'eau. « *Et ça a l'air de marcher* », échangent l'agronome, l'agriculteur et Albin Puceat, le jeune alternant du Centre français du riz. Xavier le testera peut-être l'année prochaine au lieu du zeste d'herbicide qu'il emploie.

UN PARC NATUREL EN ÉTAT DE MORT CLINIQUE

Handicapé par un directeur controversé, boudé politiquement, le Parc naturel régional de Camargue est à l'arrêt. Il est orphelin de projets au moment où le travail sur sa future charte devrait battre son plein.

Une marque de désintéret ? Un désaveu ? Un boycott ? Une incompétence collective ? Le 17 décembre dernier à Salin-de-Giraud, tout était pourtant installé : tables, chaises, micro. Ne manquaient que les 16 élus nécessaires à la tenue du comité syndical du Parc de Camargue. Le quorum n'est pas atteint alors que la Camargue gronde et que le Parc est en proie à des blocages en interne. Loupé, le moment de vie démocratique où les élus discutent et votent les décisions qui engagent les actions et l'avenir de l'établissement public.

« *Du jamais vu* », affirme Jacques Mailhan, qui était là à la création du Parc et reste aujourd'hui conseiller syndical pour représenter la Chambre d'agriculture. Cette situation de blocage apparaît comme une preuve supplémentaire qu'aujourd'hui l'outil est en panne. Il faut dire que la date est mal choisie. Au même moment se tiennent à Marseille les réunions plénières des conseils régional et départemental. Cyril Juglaret, premier vice-président du Parc est à la région, Mandy Graillon, représentante du département au Parc, a le covid. Patrick de Carolis, le président du Parc est là, Martial Alvarez, maire de Port-Saint-Louis aussi, la maire des Saintes s'est faite représentée par son suppléant. Finalement, il ne manquait que deux élus pour atteindre le quorum. Quelle que soit la raison, beaucoup ont trouvé mieux à faire.

UN PARC À L'ARRÊT

« *Le Parc ronronne* », admet Cyril Juglaret, conseiller régional et premier vice-président du Parc. Cette année, une vingtaine de projets vont être menés contre encore 80 en 2019. La faute à qui ? En interne on se décharge facilement sur le nouveau directeur arrivé en mars 2020, Régis Visiedo. En amont de ce conseil syndical annulé, il avait oublié d'organiser le bureau du parc. Une instance de gouvernance entre les vice-présidents qui est pourtant obligatoire dans le règlement. Sauf que personne n'avait pris la peine de le prévenir. « *Il ne fait rien, ne prend aucune initiative, n'insufflé rien* », souffle-t-on en interne. « *Une erreur de casting* », enfonce un élu. Le Parc se meurt lentement. « *Il n'y a pas de travail, pas de préparation* », décrit Jacques Mailhan. « *C'est un jeu politique trouble avec cette politique de la chaise vide, on se retrouve dans une situation de blocage. Ça nuit au Parc et ça nuit au territoire et aux habitants, en attendant, on perd du temps. Y'a une inertie, rien*

na été proposé depuis l'arrivée du nouveau directeur. Si c'est un règlement de compte politique, on peut mettre les peaux de banane ailleurs », résume-t-il sans détour.

Pire, c'est la crise. Les arrêts maladies s'enchaînent. Une situation telle qu'elle a motivé le CHSCT (Comité hygiène sécurité et condition de travail) du Parc à commander un rapport à un cabinet pour savoir ce qui ne tournait pas rond. Les conclusions sont sans équivoque. Le 26 novembre, Patrick de Carolis en communiquait la substantifique moelle aux équipes du Parc dans un courrier. « *Désorganisation* », « *manque de procédure* », « *pilotage obscur* », « *incompréhension dans la répartition des tâches* », « *impacts psychologiques dus aux dysfonctionnements* » et « *réel mal-être du personnel* » : voilà ce qui cloche dans l'établissement public.

Pour Cyril Juglaret, là n'est pas le problème. « *Quand on veut tuer son chien, on l'accuse d'avoir la rage* », défend le conseiller régional qui a connu un « *directeur consciencieux* » lors de son rapide intérim au poste de président du Parc entre le décès de l'ancien maire des Saintes Roland Chassain et l'élection de Patrick de Carolis au printemps 2021. Pour lui, la problématique du Parc, c'est : « *on attend Patrick* ». « *Il manque un pilotage, une direction à donner, si les consignes sont claires, ensuite l'organisation suivra.* »

DES BLOCAGES POLITIQUES

Malgré la belle communication aux équipes et la prise de conscience d'une « *situation très préoccupante* », Patrick de Carolis reste un « *président distant* » selon l'analyse d'un salarié du Parc. Cumulant la mairie d'Arles, la présidence de la communauté d'agglomération ACCM et du Parc, le grand homme n'a pas encore le don d'ubiquité. Par exemple, le 26 novembre, il annonçait par courriel qu'il proposerait « *une profonde réorganisation générale des services* », « *dans les meilleurs délais* ». Début février 2022, toujours rien à l'ordre du jour du conseil syndical... Puis se séparer d'un directeur dans la fonction publique, c'est compliqué. Alors il faudra peut-être faire avec Régis Visiedo, qui n'a pas donné suite à notre demande d'entretien.

Le Parc paralysé par des dysfonctionnements internes, ça tombe mal alors qu'un travail importantissime l'attend : la révision de sa charte. C'est un document qui donne les



principes de gestion et les objectifs pour les décennies à venir. Ce texte qui doit normalement être voté avant 2026, nécessite au minimum cinq ans de travail. Le travail aurait déjà dû commencer.

« La charte devra être votée par le conseil régional », rappelle Cyril Juglaret, qui insiste sur le terme « régional » de l'intitulé du Parc. « C'est un outil de mise en œuvre de la politique environnementale de la région », placé sous le sceau très marketing de « Cop d'avance », en référence au cycle de conférences internationales sur le climat. Pour le conseiller régional, « il faut que le politique reprenne la main ». « La conservation et les études scientifiques, c'est bien, mais le Parc doit aussi être une vitrine du territoire pour son activité », délivre le premier vice-président du Parc.

Bref, les egos politiques ne sont pas loin et Cyril Juglaret attend Patrick de Carolis au tournant. Ce dernier, qui a bien compris la situation, communique comme il faut mais reste absent du terrain. In fine, c'est tout le Parc qui se retrouve bloqué politiquement. Le président a promis le 26 novembre 2021 de proposer « prochainement au conseil syndical de nommer un vice-président en charge de la révision de la charte ». Un point qui n'est pas à l'ordre du jour du conseil du 8 février 2022, tout comme la réorganisation des services. « Prochainement », c'est un

peu comme « les meilleurs délais ». Toujours des mots, encore des mots...

« Prochainement, c'est un peu comme les meilleurs délais »

Les équipes du Parc assistent à ce bras de fer politique, ce « triste théâtre », reprend une salariée. Le Parc perd du temps, de l'argent et les projets n'avancent pas. Le « parlement de Camargue », voulu par de Carolis, est pour l'heure en état de mort clinique, sans voir pointer de choc de réanimation.

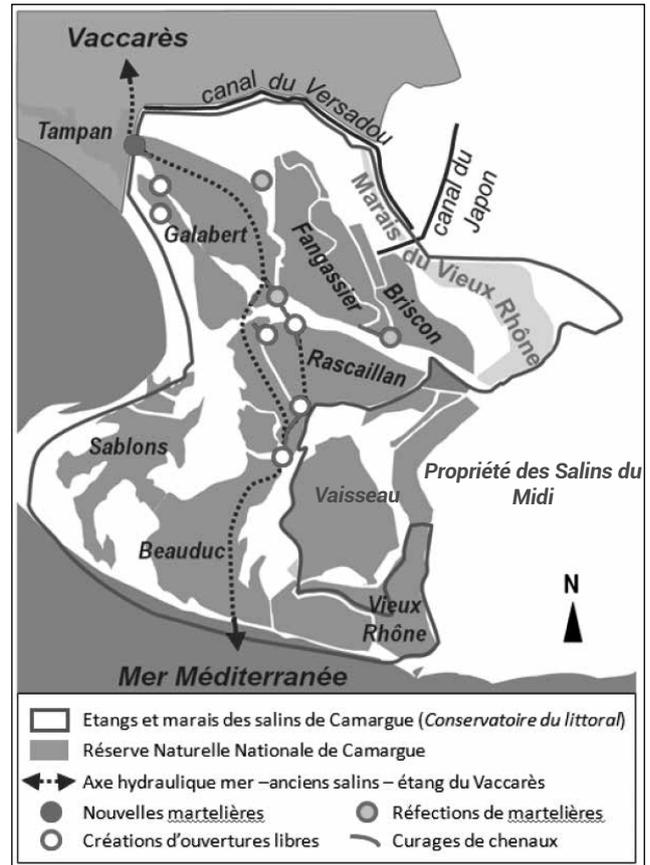
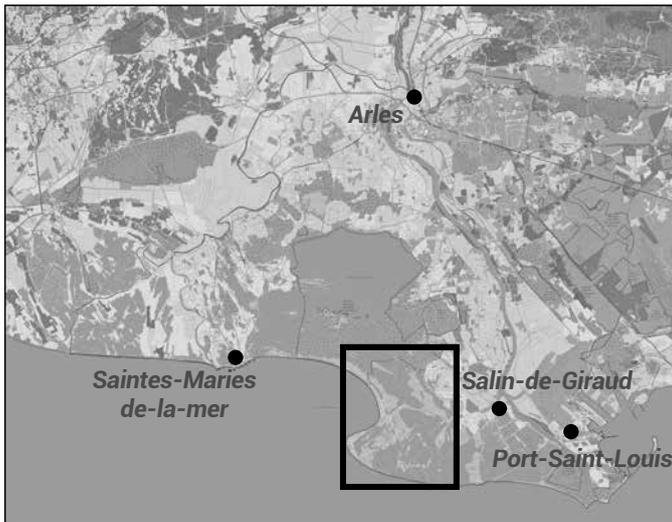
Eric Besatti

AU SUD, Y'AVAIT LA "GESTION", LA MER C'ETAIT L'ÉROSION

A l'ouest, aux Saintes-Maries-de-la-Mer, les terrains municipaux de la plage du Grand radeau recule à mesure que les vagues effacent les digues faisant perdre du terrain à la manade Raynaud.

A l'est, depuis 2010, un morceau de 6527 hectares du sud de la Camargue est passé des mains des Salins du midi à celles de l'Etat via un rachat par le Conservatoire du littoral. Ce dernier en a confié la gestion aux structures de protection de l'environnement du delta. Dans le périmètre situé face à la mer, des étangs, des plages, des digues, les cabanes de Beauduc ou encore la manade Yonnet. Le résultat, tout un monde qui se frotte et produit cette mousse camarguaise unique au monde.





Anciens salins

DERRIÈRE LA "RENATURATION" DU TRAIT DE CÔTE

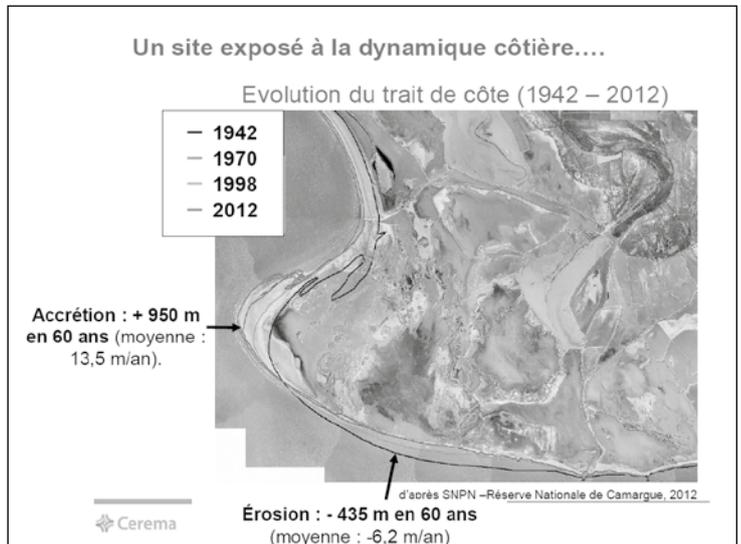
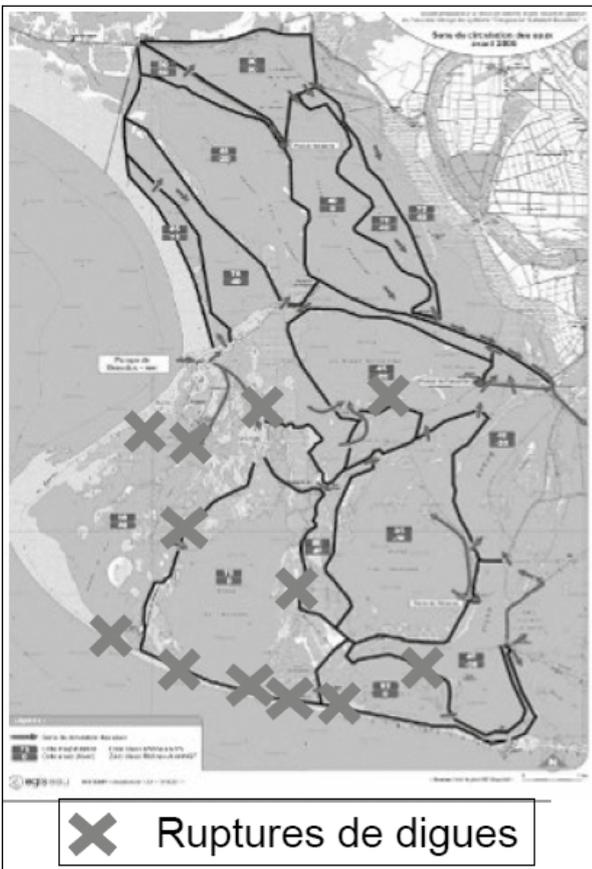
C'est le symbole qui divise les scientifiques et les gens du pays. Les anciens salins, rachetés par l'Etat, sont le lieu d'une expérience de « renaturation ». Une solution permettant de se protéger à moindre frais qui consiste à laisser faire la nature. Laisser rentrer la mer là où hier, il y avait des digues de protection et une gestion humaine des marais. Arrêter de lutter contre les éléments pour que les dunes se reconstruisent, quitte à perdre du terrain. Difficile pour certains d'accepter de voir se transformer des zones d'activités en zone tampon pour les uns quand d'autres se réjouissent d'un nouveau monde en recomposition.

Une fine crête de rochers affleure à la surface et disparaît au rythme des vagues. Face à l'ancienne digue de Veran partiellement engloutie, debout, Stéphane Maillis, ancien aiguadier des Salins du midi, tempête encore : « ils ont voulu nous néguer ». Devant lui, la mer rentre frontalement dans l'étang de Beauduc puis coule sans entrave dans le Rascaillan, le Galabert et le Fangassier. Elle peut ainsi monter jusqu'au pertuis de la Comtesse pour frapper la digue à la mer. Dans ce secteur, les ouvrages des Salins sont en état de décomposition que ce soit les constructions qui s'élevaient face à la mer

ou les digues intérieures qui séparaient les étangs les uns des autres. Un crève-cœur pour celui qui a veillé pendant des décennies pour repérer les moindres faiblesses, failles ou effondrements, commandant les travaux de consolidation, orchestrant l'acheminement des cargaisons de roches protectrices. Un travail qu'il a transformé en passion, affairé à régler, salimètre à la main, le niveau des étangs en jouant sur les martellières de jour comme de nuit. Pour la production de sel, mais aussi pour régler l'apport d'eau douce et avoir du gibier d'eau pour la chasse. Stéphane s'entendait bien avec les



_ Stéphane Maillis, ancien aiguardier des Salins du midi se désole de voir ce qu'il reste des digues pour séparer les étangs de la mer qui permettaient aux étangs d'avoir une gestion hydrolique à part.



- _ Les digues rompent et permettent à l'eau de circuler dans les étangs.
- _ La dynamique hydrosédimentaire creuse la partie sud du site et renforce la face orientée ouest.
- _ Cartes consultables sur www.etangs-marais-salins-camargue.fr : « Dix ans de gestion et de mise en valeur du site des Etangs et marais des Salins de Camargue ».

écologues de l'ancienne génération. « *Même Hoffmann père, Lukas, de la Tour du Valat, on travaillait bien avec lui, il nous disait ce qu'il fallait faire pour les flamants roses et on le faisait* », se souvient-il.

6 527 HECTARES POUR FAIRE TAMPON

Sauf que depuis 2011, ce n'est plus l'entreprise productrice de sel qui a la gestion du lieu, ce sont « les écolos » ou « les scientifiques » comme il les appelle. Effectivement, le site de 6 527 hectares baptisé Etangs et marais des salins de Camargue concentre un arsenal unique de gestionnaires d'espaces naturels. Le Parc naturel régional, la Réserve nationale de Camargue (SNPN) et la Tour du Valat cogèrent le lieu racheté par l'Etat via le Conservatoire du littoral. Ils sont tous là. Pour comprendre, il faut se remettre dans le contexte. A la fin des années 2000, alors que l'activité salinière est en crise, les Salins du Midi, dirigés par des logiques financières, sont vendeurs. Le Conservatoire, lui, est dans une politique d'acquisition pour protéger le littoral français contre l'urbanisation et s'adapter aux changements climatiques, comme le préconisent les conclusions du Grenelle de l'environnement. Les pros de la gestion des espaces naturels ont le vent en poupe et obtiennent la gestion de l'espace. De toute façon, personne n'en voulait plus.

Que faire avec les phénomènes couplés de la montée de la mer – de 43 à 84 cm d'ici 2100 selon les hypothèses du Giec (Groupe international d'experts sur le climat, ndlr) – et de l'érosion de 10 mètres par an au sud de l'Étang de Beauduc¹ ? Au lieu de lutter contre, les experts proposent d'accepter de faire avec, un changement d'état d'esprit par rapport au XXe siècle. « *C'est le principe des solutions basées sur la nature : les milieux naturels côtiers peuvent participer à des solutions sûres vis-à-vis des aléas marins, économes en deniers publics et valorisant les qualités naturelles et paysagères* », présente le Conservatoire dans un document de communication. Dans le jargon scientifique, voilà la fameuse renaturation. « *Ces zones sont des amortisseurs climatiques. On note la reconstitution d'un rivage sableux, de dunes qui seront les remparts contre les tempêtes. Elles permettent aussi de reconnecter la mer et les étangs. Le développement de la biodiversité y est important, avec des espèces de poissons en forte présence comme les loups, les dorades, les soles* », détaille Jean Jalbert dans *La Provence*, directeur de la Tour du Valat, pour qui l'expérience est positive.

Si la mer a rongé 40 hectares de marais sur la face sud de la zone, les dépôts de sédiments ont créé 49 hectares de plage sur l'anse de Beauduc, orientée ouest. Au nord, dans les anciens marais salants, le sansouïre se recompose et tapisse les terres salées de salicornes. La végétation fixe des petits amas de sable et de terre et construit

patiemment une future barrière contre la montée des eaux... Aujourd'hui, une continuité écologique est recréée entre la mer et les étangs et les poissons migrateurs comme les anguilles viennent trouver un havre de paix dans la lagune².

LES FLAMANTS DÉMÉNAGENT DANS LE GARD

Seul bémol sur le plan de la biodiversité, « les écolos » ont bouché l'arrivée d'eau douce du canal du Versadou, à leur goût trop polluée par les rejets chimiques de l'activité agricole. Par effet ricoché, les flamants roses ne peuvent plus venir nicher dans le Fangassier à cause des prédateurs terrestres qui y rôdent désormais. Depuis 2015, les flamants ont déménagé leur nurserie dans le Gard, à Aigues-Mortes, sur l'autre site français des Salins du Midi. Scandale ! « *L'eau douce, c'est ce qui apporte la vie* », simplifie Stéphane Maillis, également président de la société de chasse des Salins du Midi qui a conservé le droit de chasser malgré le changement de propriétaire. « *Mais sans étang d'eau douce, le gibier ne vient plus.* »

BEAUDUC CONDAMNÉ ?

Le Conservatoire et les écolos ont souhaité revenir à un fonctionnement antérieur, avant que l'industrie du sel n'endigüe le lieu dans les années 1970. A Beauduc, planté dans sa cabane sur la dune du hameau des Sablons, Georges Gauzargue se souvient. « *Moi, j'ai connu l'étang de Beauduc sans la digue. La mer pouvait venir à l'étang.* » Sauf qu'il y avait alors 200 mètres de plage en plus et qu'il était rare que le village soit entouré d'eau. Les entrées marines étaient à l'époque épisodiques, lors des en-plein, des coups de mer ou des tempêtes. « *Depuis quelques années, c'est tout le temps qu'il y a de l'eau partout* », compare le doyen de Beauduc, pêcheur de profession. Pour atteindre les cabanons, seule une bande de sable collée à la dune naturelle reste hors d'eau. Et encore, il faut combler quelques trous avec des galets. Le village en dehors du monde subit la nouvelle politique de gestion du littoral.

Depuis que la mer rentre facilement, Georges est obligé de réparer « en permanence » avec son bulldozer les remblais qui maintiennent les cabanes hors d'eau. Il en a le droit dans la mesure où les terrains du hameau, enclavé sur les terrains du Conservatoire, sont restés propriété des Salins. « *Heureusement qu'on est Salins du Midi, sinon, avec le Conservatoire, on serait déjà plus là* », lance son voisin. Aujourd'hui, Hubert François, le nouveau propriétaire des Salins du Midi, aide en finançant des camions de galets protecteurs (lire p.46).

LA PRESSION DE LA MER QUI AUGMENTE

Pour l'avenir, « *avec une mer sud, sud-ouest, on aura forcément des dégâts* », prédit Georges, également président de l'association Sauvegarde du patrimoine

« **Heureusement qu'on est Salins du Midi, sinon, avec le Conservatoire, on serait déjà plus là** »

« **C'est le principe des solutions basées sur la nature** »

de Beauduc. Depuis que les digues s'effacent à mesure que progresse la mer, il n'y a pas eu de phénomène météorologique majeur. Depuis trois ans, le vent dominant de l'hiver reste le mistral. Mais pour la suite ? « *Autant pendant cinq ans il y a un vent du Sud, on se prend la roustie et là, avec des épisodes qui durent des semaines voire des mois, la mer peut avancer et ne plus redescendre* », prévient Stéphane Maillis, qui récite par cœur les dates des coups de mer les plus mémorables, comme en 1993 ou en 1998 quand, même avec la digue frontale des Salins, « *la mer a sauté jusqu'au phare de Beauduc qui était encore loin du trait de côte à l'époque* ». Avec la nouvelle stratégie, cette mer de plus en plus envahissante vient taper sur la digue à la mer, qui comme son nom ne l'indique pas, se trouve à certains endroits à plus de 5 kilomètres du trait de côte.

Aujourd'hui, le trait de côte se rapproche dangereusement du phare de Beauduc. A terme, avec un recul moyen de 10 mètres par an observé entre 2010 et 2018¹, l'édifice « *va être sous l'eau* », prévoit François Fouchier du Conservatoire, en propriétaire des lieux. Il relativise l'événement : « *Demain, la Camargue ne sera pas comme aujourd'hui. Et aujourd'hui, elle n'est pas comme hier. Dans son histoire, la Camargue a bougé systématiquement en fonction des courants et des mouvements de sédiments, on le voit très bien sur les cartes.* » « Mais si la mer rentre encore plus, ce sont les ouvrages derrière qui vont souffrir », prévient Stéphane Maillis. « *Déjà il y a un impact direct sur les ouvrages des Salins. A l'étang du Vaisseau, on a dû refaire tout l'endiguement sur 500 mètres parce que ça passait par dessus. Les digues intérieures sont faites en argile, c'est pas fait pour supporter le poids de la mer.* »

La crainte de Stéphane, c'est qu'avec le temps, après la digue à la mer, ce soit le village de Salin-de-Giraud, pourtant à plus de 8 kilomètres du site, qui soit un jour touché « *à force d'événements majeurs* ». Une estimation loin de la réalité selon Jean Jalbert de la Tour du Valat qui voit « *le renforcement de la digue à la mer* », comme suffisant pour éviter toute incartade vers les zones habitées. François Fouchier se veut aussi

rassurant et coupe court à tout fantasme « *il n'y aura pas d'expropriation en Camargue, ni à Salin ni aux Saintes* », tranche le délégué du Conservatoire. Et pour les cabanes de Beauduc ? Ce n'est pas une question pour lui. « *Les*

cabanes sont un habitat traditionnel par définition précaire et mobile, qui peut historiquement disparaître et se déplacer ».

En clair, pas de pitié pour le patrimoine culturel et bâti de Beauduc si la mer lui monte dessus. Parce qu'il ne faut pas se mentir, elles sont loin les cabanes en bois pour le temps libre des ouvriers des

Salins. La tradition de l'habitat a évolué. Les murs se sont endurcis avec le temps même si la vie y reste d'une rusticité remarquable. Georges, le pêcheur de Beauduc, et ses voisins habitent une poignée de cabanes à l'année. Pour eux, l'espoir n'est pas perdu. Aux Salins, Hubert François, encore propriétaire des terres du hameau, se dit « *attaché aux habitants traditionnels de Beauduc* ». Pour lui, maintenir le hameau hors d'eau, « *c'est une nécessité* ».

LA CONSULTATION APRÈS LA RÉVOLUTION

« *Écolos escrocs* », « *on n'est pas des cobayes* », les pancartes étaient fleuries le 3 octobre 2019 devant la salle des fêtes de Salin-de-Giraud, date et lieu de la dernière révolution des Camarguais. La cible ? Le Conservatoire et les gestionnaires venus pour présenter le bilan des 10 ans de gestion. La réunion n'a pas pu se tenir en raison de l'intrusion des mutins. « *Il fallait se faire entendre* », se souvient Stéphane Maillis qui était de la partie. « *Je préfère que ce soit frontal, ensuite nous pouvons discuter* », estime François Fouchier. « *Sur cet aspect de la gestion du site, on n'a pas réussi à faire comprendre l'intérêt de ce qu'on fait* », reconnaît-il. Ces réticences étonnent, alors que sur le principe de renaturation, le Conservatoire a déjà réussi des expériences similaires. Dans les anciens salins d'Hyères, ils ont supprimé les digues et avec le temps, un cordon de dunes et une plage se sont recomposés en retrait. « *Mais ici, visiblement, on a manqué quelque chose* ». Alors, pour la définition du prochain plan de gestion, une concertation grand format a commencé. Avec du temps, et des moyens pour faire émerger les

« Demain, la Camargue se sera pas comme aujourd'hui. Et aujourd'hui, elle n'est pas comme hier »

« C'est le principe des solutions basées sur la nature »



À Beauduc, Georges Gauzargues, pêcheur et président de l'association de Sauvegarde du patrimoine de Beauduc utilise son bulldozer pour conforter les remblais qui protègent les cabannes.

1. « Dix ans de gestion et de mise en valeur du site des Étangs et marais des Salins de Camargue », présentation powepoint du 3 octobre 2019.
2. La Camargue, entre terre et mer, imineo, 2021, documentaire 13 minutes, en libre consultation sur Youtube.



Le Conservatoire du littoral a décidé de prendre le taureau par les cornes et d'organiser une concertation pour construire le plan d'action avec les habitants. Une série de réunions est organisée jusqu'au mois de juin pour décider des décisions à prendre pour la gestion.

points de vue et les idées de tous les acteurs concernés. Il faut dire que le Conservatoire et son projet ont servi « d'exutoire » aux habitants pour dire leur ras-le-bol de la situation générale en Camargue, selon les mots de François Fouchier. « *On est parti sur de mauvaises bases* », reconnaît Jean Jalbert de la Tour du Valat qui cible le Parc, « *instance d'échanges entre tous les acteurs, dont les élus n'ont pas assumé les choix* ».

La lutte contre la renaturation de la côte sert aux habitants pour exprimer leur lassitude de « *n'être pas pris en compte dans les choix du territoire* », relance Stéphane Maillis qui reste sur la défensive. « *S'ils avaient été honnêtes, cette concertation, c'était il y a 10 ans qu'ils l'auraient menée. Ils auraient posé sur la table, voilà ce que nous, on souhaite faire, qu'est ce que vous en pensez ? Mais au départ, nous qui utilisions les terres, on a été écarté* ». Au niveau du village, la nouvelle association Protection Salin Camargue veut faire partie du débat. Michel Simiacos, son président, va se trouver aux côtés des Salins du midi qui souhaite cloisonner à nouveau l'étang de Beauduc « *et recréer des protections intermédiaires pour protéger nos habitations qui sont derrière les terres les Salins du midi* ». Le nouveau propriétaire des Salins du Midi, Hubert François quant à lui se positionne pour entrer dans la cogestion du lieu et propose de reconstruire de quoi isoler l'étang de Beauduc de la mer (lire page 46).

C'est que le contexte camarguais est particulier. L'État comme les gestionnaires de l'environnement y sont accusés de tous les maux et les espaces de codécisions y sont rares. « *De fait, y'a un déficit d'organisation du débat sur le projet de territoire* », regrette le délégué du Conservatoire, « *on se sent un peu seul pour organiser*

ce dialogue nécessaire ». Surtout que le fossé entre les acteurs est béant. Il y a « *une divergence entre les approches vernaculaire et scientifique* », résume François Fouchier. Entre les gens du pays et les scientifiques de l'État pour caricaturer.

« *On a laissé faire pendant 20 ans* », constate Laure Vadon, présidente de l'association des Riverains de l'étang du Vaccarès récemment créée suite à la fronde contre le Conservatoire qui a rassemblé tous les acteurs camarguais. Elle poursuit, « *nous, les autochtones, on s'est réveillé un peu tard. On subissait les décisions de l'Etat, mais aujourd'hui, on veut faire partie de la réflexion pour les choix qui sont pris sur le territoire.* » L'association

pour une Camargue responsable, qui milite contre les méthaniseurs (lire p.51), est également le fruit de cet élan. Comme Protection Salin Camargue. Un mouvement est né, l'homo camargus veut faire partie du débat et défendre la place de son espèce dans son habitat naturel.

L'homo camargus veut faire parti du débat et défendre la place de son espèce dans son habitat naturel

« *Pour travailler la pâte de l'homme, la présence de l'humain sur le territoire, il y a le besoin de faire du frottement sur le territoire* », poursuit le fonctionnaire. « *C'est dommage qu'ils ne s'appuient pas sur notre connaissance* », regrette Stéphane Maillis, lui qui, par exemple, a le secret pour faire sortir de l'eau du Vaccarès vers la mer, même en l'absence de mistral. Un pouvoir qui pourrait être utile pour aider à résoudre le problème du stock de sel trop important dans l'étang central de Camargue.

Eric Besatti

Charlotte Yonnet, la locataire excédée

" PAS SUR LA MÊME PLANÈTE "

À la Bélugue, Charlotte Yonnet montre le porte-eaux qui traverse ses pâturages. Il n'est pas entretenu et n'est plus en état de fonctionner. L'éleveuse de taureaux de combat a du mal à faire comprendre les impératifs de son activité à ses nouveaux propriétaires. « *Le remettre en état, c'est la priorité. La salinité monte et bientôt, les taureaux n'auront plus à manger.* »

Avec les anciens salins, le Mas de la Bélugue a été acheté par le Conservatoire et est géré avec le Parc. Contrairement aux Salins du Midi, les nouveaux gestionnaires mettent la main à la poche pour l'entretien des terrains. Mais « *ignorants de la réalité du terrain* », ils le font « *dans leur logique théorique, dénuée de toute pratique* », regrette-t-elle. Des centaines de milliers d'euros pour une barrière au sud de la Bélugue, là d'où les taureaux ne se sont jamais échappés, mais pas d'argent pour renforcer où il y a des besoins. « *Ils ont de l'argent que pour de l'investissement, pas pour de l'entretien.* »

Même incompréhension pour le mas qu'elle n'a plus le droit d'habiter depuis le changement de propriétaire. Aucun gardien ne peut résider sur place. Son employé doit faire 160 kilomètres par jour. Pourtant, sa famille vivait là depuis des générations. Ce qui ajoute à la sensation de se faire chasser de chez elle.

Pour l'usage de la bergerie à destination touristique, elle est en conflit avec le Parc et veut faire respecter son contrat de location. En décembre dernier, lors de la visite des politiques venus pour se féliciter de la rénovation du bâtiment, Patrick de Carolis, le président du Parc co-gestionnaire du lieu, a fait un beau discours et a assuré que la famille Yonnet était liée à l'histoire et à l'avenir du lieu. Mais dans les actes, « *je n'ai même plus de réponse aux dernières demandes et propositions malgré l'assistance d'un avocat et les engagements publics des représentants concernés !* » se désole Charlotte. Les travaux dans la bergerie ont été financés à hauteur de 226 000 euros. Mais après la réception, les officiels ont laissé derrière eux la fuite sur le robinet que Charlotte avait signalée de longue date. « *On m'a répondu : on n'a pas le budget.* »

Le goût dans la bouche est amer : « *On a l'impression qu'on est sur deux planètes différentes, je ne vois pas comment elles peuvent se rencontrer.* » Pourtant « *dans l'esprit les intérêts convergent.* »



SALINS DU MIDI : "NOUS SOMMES PRÊTS À INTERVENIR"

Depuis qu'Hubert François est devenu actionnaire majoritaire des Salins, il veut faire machine arrière. A nouveau isoler l'étang de Beauduc, fixer le trait de côte. Il souhaite au maximum rentrer dans la gestion d'un espace que sa compagnie a vendu à prix d'or au Conservatoire du littoral. L'une de ses premières décisions quand il est devenu actionnaire majoritaire en 2014 : stopper la vente de 1463 hectares que le Conservatoire devait encore acquérir. Discret, mais influent, il nous explique, par écrit, sa façon de voir l'avenir des anciens Salins. Questions posées par E.B.

_ Hubert François, "envoyé de mon iPhone", 31 janvier 2022.

_ Le propriétaire des Salins du midi souhaite développer « l'écotourisme culturel raisonné ». Il est possible de se balader en vélo sur l'exploitation des Salins à Salin contre un billet journalier à 10 euros.



Quel serait votre paradigme concernant l'entrée de la mer au-delà du trait de côte dans les années à venir ?

Si la mer avance encore, ce serait perdre une zone humide unique en Europe, le refuge de centaines d'espèces. Il est donc indispensable maintenant d'élaborer, avec tous les

acteurs, les scénarios qui permettront de protéger le maximum de trait de côte.

« Nous sommes prêts à intervenir pour que l'étang de Beauduc reste un étang isolé de la mer »

Il existe des moyens peu coûteux de le faire, et même probablement aujourd'hui de nouvelles techniques. Nous sommes en train de réaliser des études scientifiques avec le Ceremapa (un établissement public du ministère de la transition

écologique pour apporter son expertise en ingénierie territoriale, ndlr).

La digue qui s'efface aujourd'hui sur vos anciennes propriétés est encore sous votre responsabilité via une concession jusqu'en 2040. Comment le choix de ne plus l'entretenir a été fait ? Aujourd'hui, pourquoi la laissez-vous se faire submerger ?

C'est à la demande du Conservatoire du littoral- et en fonction des modèles de gestion qu'ils avaient élaborés pour la zone qui borde l'étang de Beauduc - que nous ne sommes plus intervenus depuis 2012. Mais nous sommes prêts, s'il le demande, à étudier avec le Conservatoire de nouvelles solutions, adaptées à sa vision de la gestion de cette zone et à intervenir

pour que l'étang, qui a toujours été alimenté ou vidé par la mer, reste cependant un étang isolé de la mer.

C'est-à-dire donc de reconstruire une digue face à la mer ou au Nord de l'étang ? Au même endroit ? En retrait ? Il est trop tôt pour le dire ?

Il est trop tôt pour le dire, il faut étudier la meilleure façon de maintenir le caractère d'étang isolé de la mer pour l'étang de Beauduc.

Quel est votre objectif ? Réutiliser l'étang de Beauduc, si un jour les besoins de l'exploitation le nécessitent ?

Nous n'avons pas besoin d'utiliser en aucune façon l'étang de Beauduc. Nous voulons simplement qu'il reste ce qu'il était : un étang, isolé de la mer, même s'il restera en contact.

Avec la mer qui rentre sur les terrains du Conservatoire, dans vos anciens salins, ne craignez-vous pas pour la sécurité des infrastructures de votre exploitation sur le moyen ou long terme ?

Il va de soi que nous défendrons les infrastructures de protection de nos exploitations contre les éventuelles entrées d'eau de mer, partout, comme nous l'avons toujours fait. La production de sel en Camargue représente un enjeu majeur en terme d'indépendance nationale qu'il ne faut pas oublier. Mais l'enjeu n'est pas seulement celui de la protection de nos exploitations de sel. Cette défense sécurise les villes voisines : Salin-de-Giraud, Aigues-Mortes, le Grau-du-roi, soit 20 000 habitants. Enfin, nous, les producteurs de sel, sommes un véritable poumon pour la biodiversité.

« Cette défense sécurise les villes voisines »

Les chasseurs disent regretter la gestion des Salins du Midi. Notamment parce que le gibier d'eau manque actuellement. L'avez-vous constaté ?

Oui, nous avons remarqué la même chose sur certains de ces territoires. Il faut savoir que les espèces dont on parle sont extrêmement sensibles au milieu. Je suis prêt à participer à tout dialogue et toute opération qui auraient comme objectif l'augmentation de la biodiversité en Camargue, sur nos terrains ou sur des territoires voisins des nôtres, que ce soit au profit des chasseurs ou des visiteurs. J'en suis même demandeur. Par notre connaissance centenaire du milieu, on peut beaucoup apporter à ces territoires que nous connaissons par cœur.

Quelles sont vos interactions avec les

co-gestionnaires et le Conservatoire ? Vous avez récupéré la gestion d'une partie de l'étang du Fangassier qui a été vendu au Conservatoire. Pourquoi, et qu'est-ce que peut augurer ce genre de coopération ?

Grâce à une bonne écoute de la part du Conservatoire du littoral et un dialogue entre nos entités hors de tout dogme, nous avons réussi à entamer une première expérience qui vise à dessaler l'étang du Fangassier. Les Salins du Midi vont investir pour cela plusieurs centaines de milliers d'euros. Je suis persuadé que nous pourrons, avec cette action - et avec d'autres j'espère - montrer des résultats exceptionnels en terme de biodiversité et de rétablissement de l'équilibre du territoire.

« Grâce à une bonne écoute de la part du Conservatoire du littoral et un dialogue entre nos entités hors de tout dogme, nous avons réussi à entamer une première expérience »

Votre volonté de récupérer la gestion des anciens étangs et marais de Camargue est-elle toujours d'actualité ? Pour quels usages ?

Nous ne souhaitons pas "récupérer la gestion", nous souhaitons participer à la définition de cette gestion et à sa mise en œuvre. Si le précédent plan décennal n'a pas donné tous les résultats escomptés, il y a des solutions qu'il faut mettre en œuvre. Il faut sortir des dogmes intégristes alimentés par des fake-news, par exemple quand on dit dans le journal *Le Monde* que la Camargue s'enfonce de 5 centimètres par an.

Souhaitez-vous concrètement intégrer la cogestion des Etangs et marais des salins de Camargue au même titre que de la Tour du Valat, la Réserve et le Parc par exemple ?

Bien sûr que ce serait mieux qu'on soit co-gestionnaire, au moins pour

les étangs proches de nos propres étangs puisque nous disposons là d'une expérience centenaire. Nous avons une grande expertise scientifique hydrologique. Mais la décision appartient au Conservatoire, c'est à lui de voir s'il y trouve un intérêt.

Depuis que vous êtes majoritaire des Salins du midi, vous

avez gelé les ventes des terrains au Conservatoire du littoral. Pourquoi ?

Le sel est un produit-clé pour l'indépendance économique et énergétique de la France. La production en Camargue représente 30% des besoins du pays. La France n'est pas autosuffisante dans cette matière stratégique. En produisant, en Camargue, nous contribuons à la diminution des gaz à effet de serre, et j'entrevois qu'avec la nouvelle donne énergétique, nous pourrons y contribuer encore beaucoup plus. Je suis en train de mettre au point, avec les équipes des Salins du Midi, de nouvelles techniques de production encore plus performantes pour cela. Il y a d'énormes enjeux au niveau national. Cela induira un développement de l'emploi local. J'ajoute que le salin de Salin-de-Giraud est le seul au monde à produire du magnésium marin. Pour ces raisons, nous ne pouvons plus diminuer notre surface de production. Nous allons investir à Salin-de-Giraud. Notre attachement à la biodiversité me permet de mettre en œuvre beaucoup d'actions sur les Salins de Camargue. Enfin, je suis persuadé que Salin-de-Giraud est un lieu magique unique au monde, que j'aime et qui va permettre aussi un développement d'écotourisme culturel raisonné. Nous avons embauché plus de dix personnes à Salin-de-Giraud pour cela et cela va continuer. Salin-de-Giraud a un grand avenir pour lequel je suis dévoué. L'ignorance et le mépris de ces enjeux est une erreur qu'il faut faire cesser.

LE PONT DE SALIN

LOIN DU BOUT DU TUNNEL

Soutenu par les autres collectivités, le Département agit pour que s'érige un pont à la place du bac de Barcarin, entre Salin-de-Giraud et Port-Saint-Louis-du-Rhône. Le temps de l'enquête publique et de la réalisation des travaux, il pourrait n'être fonctionnel qu'au début des années 2030.

Maintes fois évoqué depuis le début du XX^{ème} siècle, réactivé en 2017 par le Département, ce projet de pont est une pomme de discorde posée sur la Camargue. Entre Salin-de-Giraud et Port-Saint-Louis-du-Rhône, il remplacerait le bac de Barcarin pour traverser le fleuve. Selon ses détracteurs il asphyxierait le delta, à cause du trafic supplémentaire qui en résultera. Pour d'autres, il est une chance pour désenclaver Salin¹.

Pour l'heure, une seule certitude : le débat va pouvoir se mener encore bien longtemps. Après une concertation publique menée à l'automne à propos des études préliminaires, le Département a annoncé un échéancier qui s'étire sur des années. L'enquête publique, étape réglementaire obligatoire avant l'obtention d'une déclaration d'utilité publique (Dup) délivrée par les services de l'État, nest projetée que pour 2023-2024. Si le processus se mène sans encombre, les travaux débuteraient en 2029 pour une durée de trois ans. En somme, une bonne décennie est à prévoir avant d'espérer une mise en service.

PONT VS. EAU DE MER

D'ici là, l'eau peut couler sous les ponts. Et les délais pourraient s'allonger. Par exemple par des recours en justice qui viendraient entraver la Dup. Aujourd'hui, Département, Région, Ville d'Arles et de Port-Saint-Louis sont alignés sur la même volonté d'ériger le viaduc. Mais qu'en sera-t-il demain à l'issue de nouvelles élections ? Enfin, les transformations morphologiques du Rhône liées au changement climatique s'invitent dans la discussion. « On va faire un pont alors qu'il y a la montée des eaux. Ce sont des millions dépensés de façon incohérente », fustige Céline Pascal, présidente de la jeune association pour une Camargue responsable (APCR). « Pour la montée des eaux, cela est pris en compte. Pour l'instant, on a 6000 m² impactés, mais on compte tout, les bureaux d'étude spécialisés ne nous feront pas de cadeaux ! », assure Marie-Pierre Callet, conseillère départementale déléguée aux routes, dans *La Provence* du 14 décembre 2021.

Les opposants dénoncent un débat public orienté qui « ne laisse le choix à chacun [qu']entre un pont et un pont, la latitude étant la seule variable d'ajustement », écrivent

par exemple dans une contribution commune les associations France nature environnement 13 (FNE 13), Agir pour la Crau et Naccica². Sur la page internet du Département dédiée au projet³, la collectivité assure que l'hypothèse d'un maintien du bac a été étudiée, concluant à la nécessité absolue de son remplacement.

TOUT EST-IL BON DANS LE PONT ?

« Pollution liée à son mode d'alimentation », augmentation du « coût de fonctionnement », « interruptions de service liées notamment aux crues du Rhône ou des avaries », pour le Département dirigé par Martine Vassal (LR), toutes les raisons sont bonnes pour en finir avec le bac. La collectivité ne veut plus de son coût annuel de fonctionnement dépassant les 5 millions d'euros. Surtout depuis que la Région de Renaud Muselier a retiré sa participation fin 2020, dont le montant s'élevait à un tiers de l'enveloppe totale⁴. Selon les estimations, la construction du pont devrait coûter 40 à 60 millions. Dans le calcul du Département, l'amortissement se réaliserait en une décennie.

Si le pont venait à voir le jour, FNE 13 et ses consœurs s'inquiètent d'un « appel d'air » sur le trafic en Camargue. Le département a rendu public, sur son site, une étude de trafic avec plusieurs hypothèses à l'horizon 2035, du pont gratuit au pont à péage. « Dans le cas du scénario du pont gratuit, le trafic [...] serait de 2700 véhicules par jour (+ 900 véhicules par jour), soit une augmentation de 50 % »⁵, analysent les associations. Avec 80 poids lourds en plus par jour, portant le total à 130, l'augmentation des camions serait de 160 %.

L'un des scénarios du Département prévoit l'interdiction du transit des poids lourds sur le pont. Et quelle que soit la voie choisie, la collectivité « a fait des études de circulation très fines », assure la conseillère départementale Marie-Pierre Callet à nos confrères de *La Provence*, promettant que « le trafic se reportera davantage en rive gauche du fleuve ». Ce qui ne l'empêchera pas d'augmenter, dans tous les cas, en rive droite.

Pierre Isnard-Dupuy

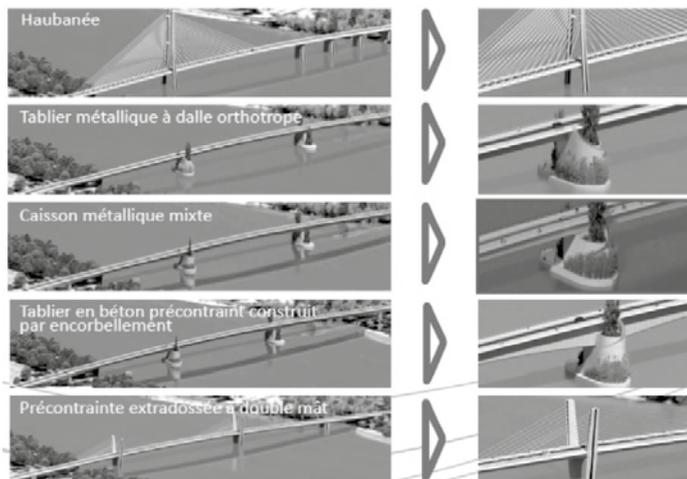


Pour assurer la continuité territoriale entre les routes départementales D35b côté Port-Saint-Louis et D36 côté Salin-de-Giraud, le bac a encore des années devant lui. France nature environnement regrette que l'option de son maintien ait été écarté dès l'énoncé de la concertation.



La consultation publique a exposé les différents tronçons et style possibles pour le pont. Tout les documents, étude d'impact sur la circulation comprise, sont disponibles sur le site du Département.

1. « Passe ton bac d'abord », 9 octobre 2020, *l'Arlesienne* n°9, ou en libre accès sur larlesienne.info
2. « Pont de Barcarin : participation à l'enquête publique », 10 novembre 2021, fne13.fr
3. « RD 35b - Franchissement du Rhône par un pont entre Salin-de-Giraud et Port-Saint-Louis-du-Rhône », consulté le 26 janvier 2022, www.departement13.fr
4. « Bac de Barcarin : le département accepte le retrait de la région », 15 décembre 2020, en accès libre sur larlesienne.info
5. « Pont de Barcarin, Mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage : Etude de trafic », septembre 2019, en accès libre sur le site du département cité en note de bas de page n°3.





_ Comme en Camargue, le projet de Saint-Martin-de-Crau a soulevé des oppositions qui ont provoqué la suspension du projet.

MÉFI LE MÉTHANISEUR

**Solution énergétique d'avenir ou désordre environnemental supplémentaire ?
Un projet de méthaniseur, porté par trois riziculteurs au milieu de la Camargue,
inquiète riverains et association.**

Si elles viennent à sériger du côté de Gageron en Camargue, les grandes cuves, appelées digesteurs, recueilleront des déchets agricoles pour les décomposer en méthane. Dans cette hypothétique unité de méthanisation, le précieux gaz naturel pourrait ensuite être valorisé énergétiquement. « *Les co-produits de la production agricole peuvent en effet produire de l'énergie sans impact carbone* », s'enthousiasme Christophe Mandrolini, l'un des porteurs du projet auprès de *L'Agriculteur provençal*¹.

Avec ses confrères Thomas Arzac et Xavier Jourdan (lire p.34), le riziculteur entend développer cette activité de méthanisation jugée « *très vertueuse* ». Le résidu du processus aboutissant à la production de gaz, appelé digestat, est lui aussi valorisé. « *Les éléments nutritifs retournent ensuite au sol par le digestat. [Il] nous permet d'économiser 30 % de nos engrais azotés sur l'exploitation* », explique Thomas Arzac à *L'Agriculteur provençal*. Le projet des riziculteurs est accompagné par la Chambre d'agriculture et le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad). Il a obtenu l'avis favorable de la Commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPNAF).

LE TRAFIC ET L'ODEUR

Mais déjà les détracteurs se dressent pour faire la liste de nuisances qui pourraient être nombreuses. Dans le voisinage, le rejet est majoritairement partagé. Un acteur du monde rizicole, souhaitant rester anonyme, s'inquiète des odeurs de décomposition qui impacteraient l'environnement de travail de ses salariés, mais aussi ses produits. « *Le riz absorbe les odeurs* », assure-t-il. « *Visuellement c'est moche et puis il y a les odeurs, ça fait beaucoup d'odeurs* », cingle Céline Pascal de l'association pour une Camargue responsable (APCR). L'association

a été créée en réaction au projet. Pour sa présidente, l'allure industrielle des cuves n'est pas compatible avec le paysage protégé du delta.

Elle s'inquiète aussi de l'élévation du trafic de camions causée par le transport de matières organiques venues d'autres territoires. « *Les résidus des cultures de Camargue ne suffiront pas. Ils feront appel à des cultures dédiées pour produire de l'énergie. Ils deviendront des énergiculteurs* », dénonce la responsable associative, pointant un dévoiement du but premier de l'agriculture, la production de nourriture. Les promoteurs reconnaissent eux-mêmes que la paille de riz ne constituera pas l'essentiel de l'approvisionnement.

« Ils feront appel à des cultures dédiées pour produire de l'énergie. Ils deviendront des énergiculteurs »

ÇA TEMPORISE

Agir pour la Crau, qui dénonce également un projet de méthaniseur à Saint-Martin-de-Crau, a aussi aiguisé ses arguments sur une page de son site internet². L'association fustige un projet qui « *na aucun intérêt sur le plan agricole local* » et dont l'implantation en Camargue lui paraît mettre en danger « *un site environnemental connu internationalement pour la préservation de la faune et de la flore* ».

Les riziculteurs ont déposé une demande de permis de construire en mairie d'Arles en mars 2021. Devant la bronca répandue à l'automne parmi les riverains, notamment à l'occasion d'une réunion ouverte tenue en septembre, ils ont décidé de temporiser pour « *calmer les esprits et reprendre le chemin du dialogue* », selon Christophe Mandrolini dans *L'Agriculteur provençal*. La controverse au sujet des méthaniseurs en Camargue et en Crau ne fait que commencer.

Pierre Isnard-Dupuy

1. « La méthanisation, un outil structurant pour le territoire », 23 novembre 2021, agriculteurprovençal.fr

2. « Non au projet d'usines à méthanisation en pleine Camargue », consulté le 26 janvier 2021, agirpourlacrau.fr

LES SAINTES FACE À LA MER

Le village est en première ligne face à l'érosion du littoral. Si tous les pouvoirs publics s'entendent pour ne pas abandonner le village, la question du financement des protections est sans cesse renouvelé. « Une digue en épi bien faite, ça dure trente ans », sait la maire des Saintes. Des prochains aménagements sont prévus alors qu'une loi impose aux mairies de réfléchir à la montée des eaux à 30 et 100 ans. Au village, on n'apprécie guerre.



CONSEIL MUNICIPAL

"AUCUNE INFORMATION SÉRIEUSE SUR CE REcul DE 40 MÈTRES "

La nouvelle loi portant sur « la lutte contre le dérèglement climatique » a du mal à passer aux Saintes-Maries-de-la-Mer. Ce 18 janvier, le conseil municipal se tient en urgence pour répondre à une saisine du préfet. La commune doit se prononcer sur son inscription sur la liste des communes concernées par l'érosion du littoral. En point de mire, des nouvelles restrictions pour l'urbanisme saintois. Un débat sur la réponse à apporter à l'Etat s'engage. Un peu confus mais fondamental.

Il fait déjà nuit en ce mardi 18 janvier et seuls quelques boulistes discrets occupent la place des Gitans. L'hôtel de ville est allumé pour accueillir un rendez-vous précipité. Le 2 décembre 2021, le préfet demande par courrier aux communes de répondre, avant le 20 janvier, par une délibération à une question qui ravive le scepticisme envers l'Etat des élus locaux. La question ? Savoir si oui ou non, le conseil municipal accepte que les Saintes fassent partie de la liste des communes dont « l'urbanisme et la politique d'aménagement doivent être adaptés aux phénomènes hydro-sédimentaires entraînant l'érosion du littoral », selon le texte de loi voté en août dernier « portant lutte contre le dérèglement climatique et le renforcement de la résilience face à ses effets ». Même si les préfets consultent les conseils municipaux, la liste sera fixée par décret. Le sujet est grave. La loi prévoit des nouvelles restrictions en terme d'urbanisme pour les communes concernées. Un nouveau tour de vis après la loi littorale en 1986 et la loi PPRI (Plan de prévention du risque inondation, ndlr) en 1995.

Aux Saintes, 2680 habitants, le conseil municipal se déroule autour d'une enfilade de grandes tables du style des salles à manger provençales. On n'est pas en famille, mais presque. Onze élus ont pris place autour de celle qui occupe la place du patriarche : Christelle Aillet. Cheveux tirés, gouaille du cru et queue de cheval, la maire a été élue après la disparition de Roland Chassain il y a bientôt un an. Il occupait la place depuis 26 ans.

« La première délibération, celle qui nous amène ici », commence madame la maire, « c'est une consultation sur la liste des communes concernées par le recul du trait de côte ». Les Saintes doivent soumettre au vote leur approbation au projet du gouvernement. Sous trois ans, les communes devront intégrer au Plan local d'urbanisme une carte du recul du trait de côte à 30 et 100 ans. La zone de recul à 30 ans deviendra inconstructible à l'exception de ce qui est « démontable ». Le Bambou Palm-Beach, le Seven plage, la Playa ou autres plages privées qui s'installent l'été peuvent attendre les beaux jours tranquilles. A 100 ans, toutes les constructions devront faire l'objet d'une déclaration à la Caisse des dépôts des consignations, « pour couvrir les frais de démolition du bâti et de remise en état du terrain ». Dans les Bouches-du-Rhône, la plupart des communes sont concernées. Arles et Port-Saint-Louis compris. Certaines n'ont pas prévu de délibérer sur la question et prévoient de se laisser guider par les décrets.

UNE ZONE DE REcul À 30 ET 100 ANS

Ce n'est pas le cas pour les Saintes qui présente une posture un peu plus offensive. La délibération commence par dresser un « bilan positif » de l'action du Symadrem, le syndicat de gestion des digues financé par l'Etat et présidé par des élus locaux. « Depuis 20 ans, il gère différents ouvrages, digue à la mer et ses ouvrages annexes qui assurent la protection du village et selon les secteurs, concourent à l'engraissement de notre rivage », dresse la maire.

Il est 17h48, le suspens est à son comble. Quel va être le positionnement de la commune des Saintes face aux demandes de l'Etat ? « Considérant qu'à ce jour, aucune étude locale portant état des connaissances et de la vulnérabilité de notre territoire au phénomène naturel de recul du trait de côte n'a jamais été officiellement transmise

_ Depuis les années 1920, un recul important du trait de côte par érosion sous-marine est constaté au niveau du village des Saintes-Maries-de-la-Mer, ce qui a entraîné la mise en œuvre d'une protection « en dur » de la digue à la mer. Pour compléter la protection, dès 1930 des ouvrages annexes sont rendus nécessaires.



Christelle Aillet, la maire a suspendu la séance pour donner la parole à Isabelle Henault qui suit le sujet depuis des années.

Après le conseil, la maire toujours assise en bout de table, photo de Roland Chassain en sous-verre, explique la situation au-delà des postures en séance du conseil municipal. « Un bel épi de protection, c'est 100 000 euros le mètre linéaire et ça dure 30 ans. Je comprends l'Etat aussi qui essaye d'anticiper, mais si nous avions les moyens, on met cinq épis du côté de la plage Est, dix vers le port et le village est protégé, les plages, préservées. »



Gilles Ayme incite la maire à se charger immédiatement de la recherche d'un cabinet d'étude qui pourra réaliser un plan du retrait du trait de côtes le plus rapidement possible.

à la commune, que la commune n'a reçu aucun rapport scientifique justifiant la proposition de son inscription sur le projet de liste », la municipalité demande un « délai suffisant » pour « mener une étude locale nécessaire à l'appréhension des effets de l'érosion sur le territoire communal et permettant de compléter les données scientifiques existantes. » La maire souhaite également que cette « étude locale » puisse prendre en compte « les ouvrages et aménagements » programmés, notamment les travaux prévus en 2023 sur le pertuis de la Fourcade et son épi « et les protections à venir » (lire p.57). C'est ce qui sera demandé dans la délibération.

L'ETAT, L'ENNEMI COMMUN

17h50, le vote approche, mais avant, le conseil municipal est suspendu pour « laisser la parole à Isabelle Hénault », présente la maire. Avec sa veste en cuir, cette dynamique ancienne élue des Saintes, pêcheuse, est toujours la spécialiste des questions d'eau, mer et étangs pour la mairie. En tant que personnalité qualifiée, c'est elle qui représente la commune aux réunions du Parc naturel de Camargue, du Conservatoire du littoral, à la Commission exécutive

« Alors il faut que vous réfléchissiez avec des professionnels »

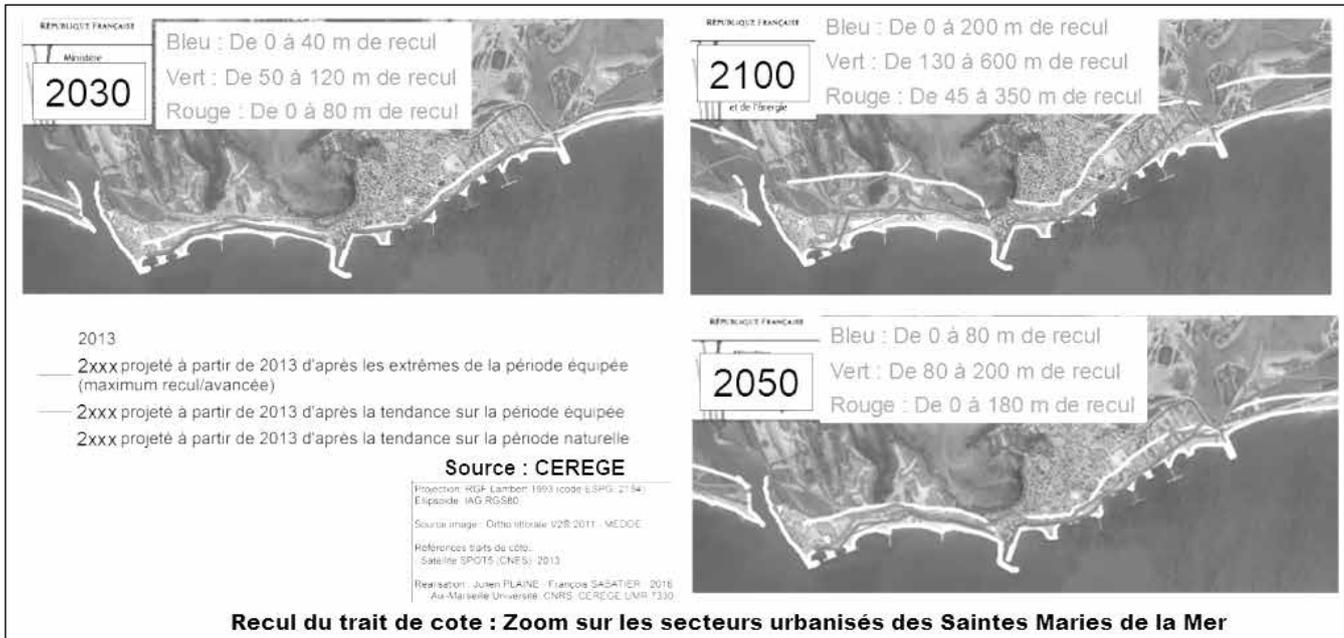
de l'eau, et c'est elle qui donne les consignes à l'agent municipal des Saintes quand il faut ouvrir les portes du pertuis de la Fourcade pour vidanger le Vaccarès. Elle se lève et s'approche du siège de la maire pour vulgariser la délibération à l'assemblée.

« Je me permets d'intervenir parce que ça fait un moment qu'on travaille sur ce dossier pour essayer de savoir à quelle sauce on va être mangé », introduit-elle. Caustique, Isabelle Henault raconte une réunion avec la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM). Est-ce-que l'étude, qui définit les périmètres à 30 et 100 ans, doit prendre en compte les ouvrages futurs ? « Ils ne nous ont pas répondu ».

Autre anecdote, elle poursuit sur « la légèreté de l'information » avec la description de la carte sur laquelle la réunion s'appuyait.

« Ils nous ont mis sous les yeux un trait de côte avec des brèches au niveau du port et au niveau du pertuis de la Fourcade mais ils n'ont pas réussi à nous expliquer pourquoi ».

C'est dit, l'enjeu de cette étude, c'est trouver « quelqu'un de suffisamment neutre » pour la réaliser. Le Symadrem



Le schéma présenté par les services de l'Etat est celui du Cerege (Centre de recherche et d'enseignement des géosciences de l'environnement (lire p.58), présente des failles au niveau du port et du pertuis de la Fourcade, incompréhensible pour les élus qui veulent la prise en compte pour des ouvrages de protection.



Après une tempête en 2018, la digue à la mer à l'est du village n'a pas tenu le choc.

Chaque année, le Symadrem (syndicat de gestion et construction des digues, ndlr), investit entre 150 000 et 200 000 euros d'entretien sur les digues du front de mer pour la Camargue.

« La plage située à l'est régresse rapidement du fait de sa localisation sur un secteur en érosion et de la présence aggravante des ouvrages de type épi qui bloquent le transit sédimentaire longshore d'autre part. Le recul entre 1944 et 2000 est estimé à environ 300 mètres », selon le Symadrem.

« est à nos côtés », classifie l'experte saintoise de la géopolitique camarguaise « mais c'est quand même un organisme qui est financé par l'Etat ». Si Isabelle est si méfiante, c'est que dans le fond de sa pensée : « On ne peut pas accepter ce genre de discours. On a la possibilité de se protéger, on n'a pas les réponses concernant les ouvrages de protections dont on a besoin, qui changeraient complètement l'étude. »

« J'ai demandé si l'église était dans la limite, ils n'ont pas répondu »

Comme le conseil municipal est suspendu, tout le monde peut prendre la parole. Le journaliste de La Provence lance sa question à la cantonade : « Ce recul du trait de côté à 30 ans, d'après les informations que vous avez, il serait de combien ? » « 0 à 40 mètres », répondent en cœur Isabelle et Christelle, toutes deux présentes aux réunions avec les services de l'Etat le 14 décembre à Marseille et le 18 en visio. « J'ai demandé si l'église était dans la limite, ils

n'ont pas répondu », moque madame la maire. « À aucun moment, on a une information concrète pour pouvoir se baser sur ce recul de 40 mètres. »

« Il faut que vous fassiez extrêmement attention à quelque chose où l'Etat se plante à chaque fois », engage un sage dans le public faisant taire un brouhaha naissant, « On a eu des discussions et des discussions au niveau du Parc (Parc naturel régional de Camargue, ndlr). Le recul du trait de côte est lié à deux choses. Le niveau de la mer, c'est une chose et l'érosion, c'en est une autre. L'Etat mélange les deux choses. Alors il faut que nous soyons très très vigilants là-dessus. » Isabelle en rajoute : « Il faut tenir compte de tellement de choses. Il y a le Rhône qui n'apporte plus d'alluvions et les courants qui les déplacent plus d'un côté que de l'autre (lire p.58). Je pense qu'ils mélangent tout avec le trait de côte, mais ça les arrange ».

On creuse encore le sujet, après l'érosion et les alluvions, « c'est au niveau des assurances aussi, il faut le dire », rajoute la maire, perplexe face à la complexité de la situation avant de tenter de clore le débat. « On en est là aujourd'hui, on verra plus tard, on va le mettre au vote ». C'est à ce moment-là que l'opposition décide de se réveiller. Le conseiller municipal, Gilles Ayme, tente à plusieurs reprises de résumer la situation clairement. Un vote qui ne dit pas non, mais pas oui non plus, qui demande un délai... « Là on est en train de jouer à la poule qui a découvert un œuf », illustre-t-il. « Je crois qu'aujourd'hui il faut réfléchir et ça c'est votre rôle. [...] Alors il faut que vous réfléchissiez avec des professionnels. » La maire adhère, mais se méfie des « études hypothétiques des universitaires d'Aix-en-Provence », le Cerege en l'occurrence (Centre européen de recherche et d'enseignement des géosciences de l'environnement, lire p.57) et souhaite faire appel à « d'autres professionnels qui peuvent mener les études. Et pourquoi pas regarder loin : des équipes internationales ? ».

On n'arrête plus Gilles Ayme, l'opposant refait le monde et partage ses considérations métaphysiques. « Dans 100 ans, c'est impensable, ce qui est important c'est raisonner à 30 ou 40 ans, parce que là, il en va du patrimoine de ceux qui sont installés aux Saintes et de l'avenir direct ». La maire est d'accord et rajoute une couche. « Dans 30 ans ou 40 ans, vous savez ce que c'est ? C'est l'eau douce qui va nous manquer ! », lance-t-elle. Voilà encore autre chose. Mais Gilles insiste et ne lâche pas, il faut « très vite se positionner » pour réaliser ces études.

« Mon cher monsieur, reprend la maire, les épis (dignes de protection, ndlr) qu'on demande, c'est pour se protéger ». Effectivement, les Saintes ont toujours besoin de plus de digues et d'argent pour les entretenir. « On monte des digues énormes sur le petit Rhône et on met pas de digue pour stopper la mer, c'est quand même surréaliste ! »,

déclare la maire désabusée pour dénoncer le manque de sens des priorités du Symadrem.

« Lobbying politique environnemental », le mot est lâché par Gilles, l'opposant, et fait bondir Isabelle Hénault. Pour la pêcheuse, cette loi est clairement pilotée par les écolos. « On a vraiment conscience de ce lobbying, qu'il arrive à son but, à ses fins. Parce que il n'y a pas une semaine, il n'y a pas un moment où les décisions ne se font pas à leur volonté. En fin de compte ils ont fait passer ce qu'ils voulaient faire passer. »

18h12, à droite de la maire, Martine Gonnet ne parle pas beaucoup mais a l'air d'avoir la tête bien sur les épaules.

Elle veut prendre la parole pour rajouter quelque chose. « La commune des Saintes s'occupe de la question de la protection », avance-t-elle. Pour preuve, elle signale « le partenariat technique avec le Parc pour développer des actions alternatives [à l'enrochement, ndlr] de protection du littoral sur notre territoire ». Voilà qui est dit. « Donc on va passer au vote, même si ça me fait pas plaisir », fait circuler la maire. « Qui est pour ? Voilà. Tout le monde est pour. »

18h20, Christelle Aillet engage la délibération concernant une « cession de terrain, d'une superficie de 2880m² pour 316 800 euros », situé en bord de mer, juste derrière la promenade qui fait aussi office de digue à la mer. C'est l'établissement thermal Thalacap qui souhaite se porter acquéreur du terrain qui porte sa piscine, qu'il loue à la mairie.

PAS DE MER, PAS DE THALACAP

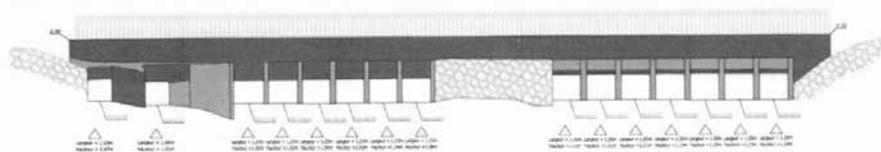
18h35, « fais ce que t'as à faire, j'en ai rien à foutre, moi », Gilles, à bout d'effort pour convaincre de ne pas vendre la parcelle, vient de craquer après un quart d'heure d'émotion où il a exhorté les élus de la majorité à se positionner sur la question. « Dis, tu peux pas dire ça », soulève Martine Gonnet sans agressivité. « Woh faut pas être vulgaire, on n'est pas là pour se traiter comme des poissonniers », tempère la maire. Gilles n'en rajoute pas, l'incident est clos. Son collègue de l'opposition, Patrick Gontard, veste impeccable, avocat de profession, fait une remarque pleine de sagesse. « Thalacap est là parce qu'il y a la mer. Et si demain on vole la mer, y aura plus Thalacap. Voilà ». Christelle, pose le débat autrement « Si vous réfléchissez bien messieurs. Pendant 100 ans on nous dit : vous ne construisez plus rien. On vend un bien qui est inaccessible. Plus de 300 000 euros, c'est quand même pas mal négocié pour la commune. Et en plus dans 20 ans, on va reculer. On pourra rien en faire »

18h38, un ange passe. « Donc on va le mettre au vote. Qui est contre ? », demande la maire. L'opposition lève la main.

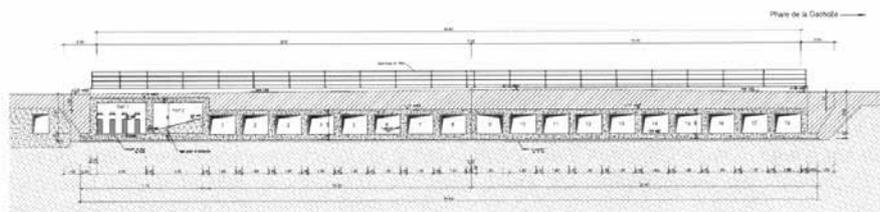
E.B.



- Des travaux sur le pertuis de la Fourcade sont prévus pour augmenter la capacité d'échange d'eau entre la mer et l'étang du Vaccarès.
- À l'initiative de la mairie des Saintes-Maries-de-la-mer, une passe à poissons va être réalisée en même temps que les travaux.
- Si toutes les autorisations sont obtenues, les travaux commenceront fin 2023 pour s'achever au printemps 2025.



Pertuis actuel : 13 vannes 1,2 X 1,13



Pertuis projeté : 18 vannes 1,6 X 1,2 m + 2 ouvertures de m pour la passe à poissons



Pertuis projeté : photomontage

" LE LITTORAL DE CAMARGUE N'EST JAMAIS STABLE "

Bien plus que l'élévation du niveau de la mer, l'érosion provoquée par les courants marins et la baisse d'apport de sédiments du Rhône dans le delta de Camargue sont responsables du recul du trait de côte. Du moins au cours du XX^{ème} siècle, comme l'observe François Sabatier, géographe du littoral à Aix Marseille université et au Centre européen de recherche et d'enseignement en géosciences de l'environnement (CEREGE). Pour faire face au grignotage marin, le chercheur considère comme « une chance » les entrées maritimes lors des tempêtes. Elles permettent de redistribuer les sédiments accumulés aux embouchures du Rhône et ainsi d'élever l'attitude des lagunes et sansouïres.

Entretien.

Vous analysez à travers vos recherches que la principale cause du recul du littoral en Camargue n'est pas la montée de la mer, mais l'érosion des sédiments.

Expliquez-nous.

Le recul du rivage est surtout causé par les courants marins et plus précisément par le courant lié au déferlement. Le déferlement, c'est quand vous vous baignez et que vous avez de l'écume dans les vagues. Ça crée beaucoup de turbulences et un courant parallèle au rivage qui va arracher les sédiments à un endroit et les transporter ailleurs. Par exemple, sur la plage Napoléon à Port-Saint-Louis-du-Rhône, les sables sont arrachés puis déplacés au bout de la pointe de la Gracieuse. Autre exemple, au Grand Radeau, du côté du Petit Rhône, les sables érodés là sont transportés jusqu'à l'Espiguette, au Grau du Roi. En fait mes travaux ont montré qu'au XX^{ème} siècle, la montée de la mer explique seulement 5% du recul.

Quand vous dites 5%, qu'est-ce que cela signifie concrètement ?

Je vais vous donner un exemple. Dans les secteurs en recul entre les années 1900 et 1970, avant qu'on ait mis en place les digues et les épis, le rivage a reculé en moyenne de 300 mètres. Pendant cette période-là, la mer est montée de 10 à 20 cm. Avec la seule montée de la mer on devrait observer un recul du trait de côte de 7 à 8 mètres et non de 300 mètres. Alors je schématise, c'est un peu plus compliqué que ça, mais ça permet de fixer un ordre de grandeur. Si la mer monte très vite à l'avenir ce sera différent. Mais au XX^{ème} siècle en tout cas, le recul est essentiellement lié à la redistribution des sédiments par les vagues. C'est un mécanisme assez connu et observé partout. En Camargue on a des vitesses

de recul très fortes, parmi les plus élevées au monde. On a déjà fait des mesures dans les années 1950-60 où l'on avait 12 mètres de recul par an à Faraman. Si derrière vous avez de la place et pas d'activités humaines, ce n'est pas grave. Ce qui n'est pas le cas en Camargue et c'est là tout le problème.

Puisque vous parlez des activités humaines, elles doivent aussi avoir des conséquences ?

En fait, il y a une conjonction de facteurs. D'abord, il manque un élément, celui des apports en sédiments du Rhône. Si l'on a des plages qui reculent mais que le fleuve apporte les sédiments nécessaires à leur reconstitution, on est tranquille. Mais ce n'est pas tout à fait comme ça que ça se passe, parce que les sédiments séjournent à l'embouchure et ne vont pas se diffuser sur les côtés que très très lentement et à des distances assez réduites. À l'heure actuelle, les apports en sable du fleuve représentent entre 100 000 et 400 000 mètres cubes par an. Il y a 150 ans, ça pouvait être entre 1 et 5 millions de mètres cubes. Cela coïncide avec plusieurs choses depuis la fin du petit âge glaciaire (entre le milieu du XIV^{ème} et du XIX^{ème} siècle, ndlr). Le petit âge glaciaire pour le Rhône, ça se traduit par beaucoup de crues et beaucoup d'apport de sédiments. L'embouchure avance durant cette période. C'est d'abord la fin du petit âge glaciaire qui fait qu'il y a moins de sédiments qui arrivent. Manque de pot, à ça, on a rajouté des digues et ensuite des barrages en amont. Et on a aussi revégétalisé le bassin versant. Ça semble rien mais en fait c'est la cause principale de diminution des apports.

« Même aménagé, le littoral de Camargue n'est jamais stable »

Parce que les massifs du sud-est ont été reforestés à partir de la deuxième moitié du XIXème siècle, c'est ça ?

Exactement. Si vous remontiez la vallée de la Duranço au début du XIXème siècle, il n'y avait pas un arbre parce qu'il y avait des moutons partout et des hommes qui cultivaient en restanques. Aujourd'hui quand vous allez au ski, vous voyez des arbres partout. On a multiplié les problèmes : moins de crues, on végétalise les bassins versants, ensuite on met des digues et des barrages. À partir de là vous avez toute l'histoire d'un bilan de sédiments déficitaire en Camargue. Il y en a de moins en moins qui arrivent et quand ils arrivent, ils restent à l'embouchure. Il faudrait que le Rhône change de cours pour qu'ils soient véritablement redistribués. Dans un tel cas, l'ancienne embouchure est attaquée par les vagues et les sédiments sont déplacés sur les côtés. En fait, même aménagé, le littoral de Camargue n'est jamais stable.

Mais les bras du Rhône ont été fixés par les digues. Est-ce que l'on ne pourrait pas se dire que l'intervention humaine a condamné le delta à très long terme ?

Alors, oui et non. Comme je vous l'ai déjà expliqué, le processus d'érosion a démarré déjà avec la fin du petit âge glaciaire. Mais la chance que l'on a c'est que... Enfin la chance... Alors là les gens vont lever les yeux au ciel, mais il faut le voir comme une chance : c'est de laisser rentrer la mer lors des tempêtes pour que des sédiments puissent se déposer. Et quand les sédiments se déposent, vous augmentez l'altitude des lagunes. Et ça, il faut arriver à l'accepter et à le gérer (schéma p.40). Avec cette solution, vous acceptez un recul, mais vous élevez le delta et de cette manière, l'élévation du niveau de la mer ne va pas tout inonder. À mon avis c'est la solution la plus économique.

Sinon ça veut dire des norias de camions pour reconstruire constamment les digues qui font front face à la mer, c'est ça que vous voulez dire ?

Euh, ou des drames. Il ne faut pas se leurrer. Aujourd'hui, pendant une tempête exceptionnelle on peut s'attendre à ce que le niveau d'eau s'élève à peu près de 2 mètres. Ce qui ne veut pas dire que tout ce qui est en dessous de 2 mètres est inondé, parce que c'est 2 mètres sur la plage, ensuite l'onde s'affaiblit. Si dans 100 ans la mer monte d'un mètre et bien la vague atteindra 3 mètres. Là, vous rigolez moins. Et la chance que l'on a c'est que l'on a du temps, enfin ça fait 20 ans que je le dis... Le problème c'est que l'on a du temps mais que l'on en fait rien. Mais il faut bien réaliser que c'est une des premières fois que l'on est bien capable d'anticiper des conditions environnementales avec autant de précision. Les gens ne se rendent pas compte des progrès en climatologie, en géomorphologie... Il faudrait que l'on nous croie. Bon

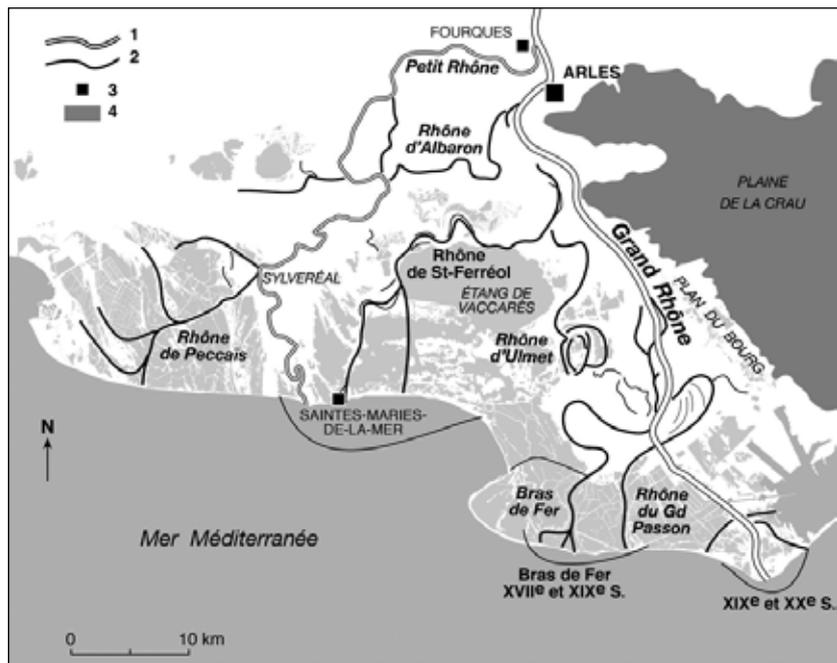
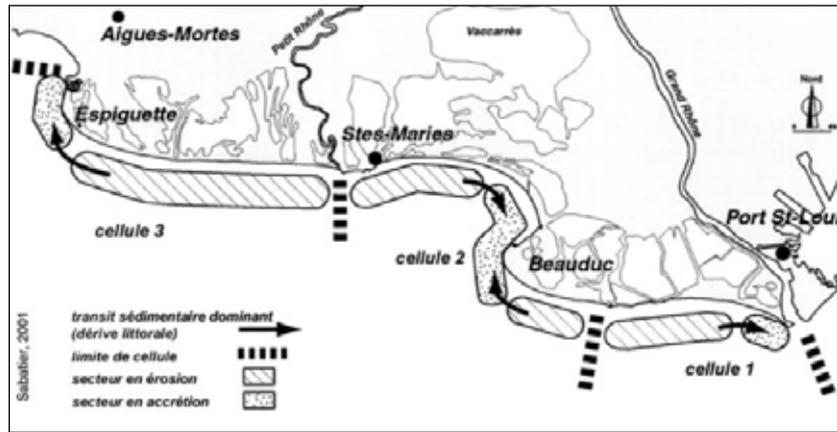
« Laisser rentrer la mer lors des tempêtes, il faut le voir comme une chance pour que les sédiments se déposent »

après il y a la complexité économique, sociale, politique. Et ce n'est pas les chercheurs qui doivent diriger les choses, heureusement d'ailleurs.

Ah oui ? Pourquoi dites-vous heureusement ?

Parce que quelquefois ils ne voient que par le prisme de leur spécialité. La société ne vit pas que pour une spécialité. Normalement les politiques mixent tout ça. Ils font comme ils peuvent.

Propos recueillis par Pierre Isnard-Dupuy



– Au dessus, les dynamiques sédimentaires. Certains secteurs reçoivent du sable quand d'autres en perdent.
– En dessous, les différents bras du Rhône qui ont construit la Camargue avant son endiguement, quand les bras du fleuve colportaient beaucoup de sédiments.
Schéma : François Sabatier.

SUR LES TRACES DES CHEMINS DE FER DE CAMARGUE

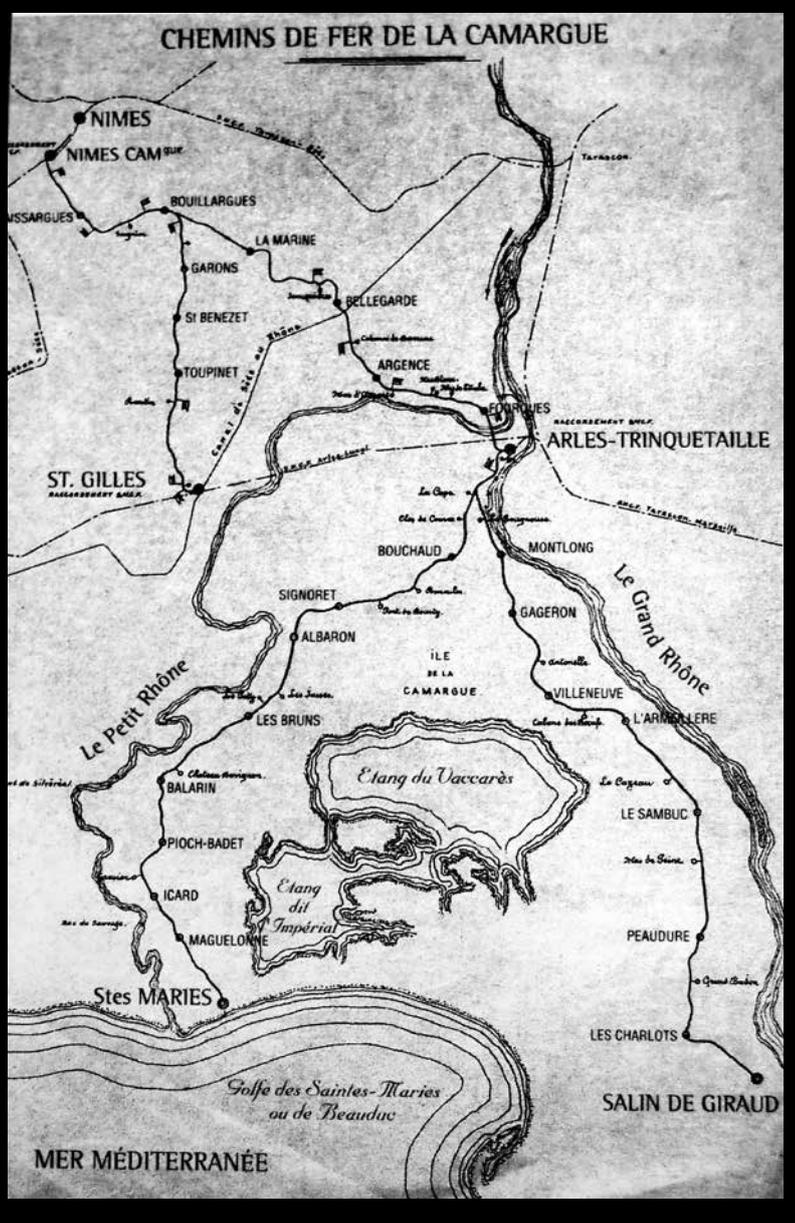
Il faut prendre l'avenue de Camargue et tourner comme si vous alliez prendre la passerelle piétonne en-dessous de la voie rapide, le "pont neuf" disent les anciens. En s'engageant dans l'impasse, l'enseigne Cars de Camargue sur un bâtiment en friche est le dernier vestige de l'âge d'or de la Compagnie des chemins de fer de Camargue qui transportait voyageurs et marchandises depuis Arles-Trinquetaille, Salin-de-Giraud ou les Saintes-Maries-de-la-Mer et même la gare de Nîmes-Camargue. Le dernier train est rentré en gare en 1957. Qu'en reste-t-il aujourd'hui ? Texte et photos : Eric Besatti et Marie-Océane Dubois



_ La gare est aujourd'hui murée après avoir servi d'entrepôt pour la Direction départementale des équipements, la DDE. Aujourd'hui propriété du Département, une partie des anciens ateliers de réparation de la Compagnie a été réhabilitée pour accueillir les réserves du Musée départemental de l'Arles antique. D'autres ateliers sont encore en friche. Quant au bâtiment administratif, un imposant immeuble chemin Saint-Giniest, il a servi d'hôpital psychiatrique pour l'hôpital d'Arles, mais reste inutilisé aujourd'hui.

_ Autour, la copropriété des Cèdres bleus et la 113 ont remplacé les voies ferrées.





Tout commence avec l'idée d'un jeune ingénieur, un certain Henri Merle. Il met en œuvre son idée et construit une usine de produits chimiques à Salindres, au nord d'Alès et un salin en Camargue pour produire de la soude et du chlore par électrolyse du sel. Son choix se porte sur l'étang de Giraud.

En 1877, la société fusionne avec la société Alfred Rangod Pechiney et Cie et devient la puissante Compagnie des produits chimiques d'Alais et de la Camargue. Pour le nouveau propriétaire, il faut simplifier et accélérer le transport des marchandises. Jusqu'alors, pour monter jusqu'à Alès, il faut charger un bateau puis le décharger à Arles pour le mettre sur un train de la PLM (compagnie Paris-Lyon-Marseille) à la gare maritime

de Trinquetaille. Enfin, arrivé à Alès, il faut à nouveau changer de wagon pour la ligne privée à la norme métrique qui mène à l'usine de Salindres. Les rails PLM sont plus écartés, 1,43m contre 1m pour les métriques.

Pechiney veut remédier à cette situation lourde et coûteuse et projette de construire une ligne entre les salins et son usine. Dans les négociations avec PLM, il obtient la permission de construire une ligne entre Salin-de-Giraud et Arles. Pour obtenir une concession, les élus du conseil général lui imposent de prendre aussi les voyageurs et de construire une desserte pour les Saintes-Maries-de-la-Mer.

La Société anonyme pour la construction et l'exploitation du réseau est créée avant de prendre définitivement le nom de Compagnie des chemins de

fer de Camargue. Le principal actionnaire ? La Compagnie des produits chimiques d'Alais et de la Camargue, A.R. Pechiney et Cie. Les sièges sociaux des deux compagnies partagent la même adresse à Paris.

Le 9 avril 1892, les premiers convois circulent pour la ligne Salin/Arles et le 15 août pour les Saintes. Le trafic voyageur se développe rapidement sur les deux lignes, le transport de marchandises étant principalement réservé à la ligne de Salin.

Pour augmenter le trafic et atteindre la rentabilité, la Compagnie se mit en quête de nouvelles concessions. En 1896, le Gard et les Bouches-du-Rhône votent pour la desserte Arles-Trinquetaille/Nîmes via Fourques. Mais les élus gardois ont aussi leurs caprices. Il faut

que la nouvelle ligne puisse desservir Saint-Gilles pourtant déjà très bien desservie par la ligne PLM Arles/Lunel. Au final, la Compagnie propose un embranchement vers Saint-Gilles à partir de Bouillargues, village situé entre Bellegarde et Nîmes. Les lignes sont ouvertes en 1902. Les voitures sont rares, le train est en pleine bourre.

Dans les années 1940, les camions et les bus se démocratisent. En 1951, c'est la ligne vers Nîmes qui tombe en premier, en 1953 celle des Saintes et en 1957, fermeture de Salin-de-Giraud malgré des chiffres d'affaires satisfaisant pour l'activité voyageurs. Le sel quant à lui, passe désormais par un bac équipé d'un rail pour atteindre la gare PLM de Port-Saint-Louis.



– "Le train des Salins", Gaston Bouzanquet, XX^e siècle, avant 1937, collection Musée de la Camargue.



– "Le train Péchiney", Carle Naudot, entre 1920 et 1922, collection Musée de la Camargue.



– "Le petit train de la messe et de la mer", Carle Naudot, première moitié du XX^e siècle, collection Musée de la Camargue.

– Carte éditée dans : *Le petit train de Camargue*, Paul Généralot, Editions Cheminements, 2004, 84 p.

– *Un train pour l'île*, film de 34 minutes, réalisateur Emmanuel Durand, Copsi vidéo production, septembre 1998

– La trace GPS des lignes du Chemin de fer de Camargue : c.f.camargue.free.fr

– Les plans des gares d'Arles, Salin-de-Giraud ou des Saintes : camargue-insolite.over-blog.com

– Informations historiques repiquées dans : *De la communauté d'ouvriers à l'identité cheminote : organisation et revendications des cheminots arlésiens de 1890 à 1938*, Mémoire de master 2, Université d'Avignon, Anthony Manzini, 192p, disponible sur demande (il est très sympa et poste tous les jours sur le groupe facebook T'es d'Arles si... les événements arrivés le même jour de l'année.)



— Martine Alzimi vit dans l'ancienne gare de "Bouchaud". « Ici, c'était le quai », décrit-elle, « c'était une gare qui servait à apporter les produits agricoles et à récupérer les récoltes », décrit-elle. Elle a acquis la gare en 1978. « A l'époque, c'était le logement de fonction de l'ayguadier des Arrosants de la Triquette » Elle se souvient avoir lorgné sur le bâtiment quand elle se promenait dans le coin. Alors, quand elle voit l'annonce dans *L'homme de bronze*, le journal des annonces légales, elle décide avec son mari d'y prendre part. « C'était une enchère à la bougie » se souvient-elle. Le prix d'achat ? 146 000 Francs, « c'était quand même une très très bonne affaire »





_ Ancienne gare de "Gageron-cabane", transformée en habitation.



_ L'ancienne gare de "L'armelière", elle aussi transformée en habitation a, dans son jardin, quelques moutons pour assurer la pelouse.



_ Les lignes des Chemins de fer de Camargue ont servi de décors de tournage aux premiers westerns tournés en plein air au monde ! Joë Hamman, pionnier du western avait fait de la Camargue son terrain de jeu. Entre 1910 et 1914, plus de 20 westerns sont tournés : *L'attaque d'un train*, *Pendaison à Jefferson City*, *La Prairie est en feu*, *Cent dollars mort ou vif...* « Les films sont projetés dans le monde entier. Il faut se remettre dans le contexte, grâce au train à vapeur, un des archétypes-mêmes de la conquête de l'Ouest, c'est Joë Hamman qui apporte ses lettres de noblesse au western, avec les trains camarguais », raconte Isabelle Vidal.



_ Isabelle Vidal, marseillo-albaronnaise s'est passionnée pour l'histoire de Folco de Baroncelli et de Joë Hamman au point d'en faire un spectacle : le Oaïstern. Le concept ? Jouer les westerns muets de l'époque et confier la bande son à des artistes. Les interludes de son spectacle permettent à l'historienne de formation de raconter le contexte et les personnages qui ont fait la Camargue. Son spectacle a été joué et applaudi de Marseille à Bruxelles en passant par les Saintes-Maries-de-la-Mer.

_ Dans le film *La dernière minute*, Joë Hamman saute d'un train dans une roubine. Selon Isabelle, c'est ici, à l'endroit où l'ancienne voie ferrée d'Arles aux Saintes-Maries traverse le canal de Rousty.

_ « Réalisées sans trucage, au mépris du danger, il ne réalisait qu'une seule fois ses cascades. Dans un entretien, Joë Hamman renomme les cascades en : « un suicide qu'il faut envisager allègrement » », sait Isabelle de ses recherches.







_ Après le Sambuc, l'ancienne voie ferrée, qui longe à cet endroit la route départementale s'est transformée en piste cyclable.



_ Le nouveau pont de Fourques a été construit initialement par les Chemins de fer de Camargue. Aujourd'hui, c'est le point de passage principal pour les voitures. En dessous, un itinéraire de randonnée permet de rejoindre Saint-Gilles.



_ Les bureaux de Jean-Marie Lopez étaient juste derrière ce bâtiment. A la retraite, il est resté passionné de l'histoire de son ancienne boîte. Le chef comptable a travaillé de 1979 à 1999 à la Compagnie des chemins de fer de Camargue. Si les trains se sont arrêtés en 1958, la compagnie continue à transporter des voyageurs avec des bus qui reprennent les mêmes itinéraires en délégation de service public pour le Département.

_ En 1987, il a vécu le rachat de la Compagnie par le groupe Via GTI, un mastodonte du secteur qui détenait une écrasante majorité des marchés de transport urbain des collectivités (aujourd'hui Keolis). Le groupe souhaite alors fusionner deux de ses sociétés : les Cars du delta et les Chemins de fer de Camargue. Ainsi naissent les Cars de Camargue. Alors que le groupe gagne le marché de la ville d'Arles, une filiale est créée sous le nom de la fameuse Star : Société de transport arlésien. Les Cars de Camargue ont disparu en 2009.





FOLCO DE BARONCELLI, FAISEUR MYSTIQUE DE LA CAMARGUE

« Mistral [...] hésita entre l'idée d'un musée ethnographique et celle d'un musée en plein air ou parc national camarguais. [...] S'étant décidé pour le musée ethnographique devenu le musée Arlaten, Mistral, un jour me dit ceci : " Je ne connais pas assez la Camargue, les Gardians, les taureaux, pour créer moi-même ce parc. Mais toi, ne manque pas de le faire, ce sera là la suite vivante et le complément de mon Museon." »

Folco de Baroncelli, 1922.

Textes : Pierre Isnard-Dupuy
Dessins : Gugu



Qu'es aquo la Camargo ? Au regard du visiteur moderne, une terre de légendes et de traditions. Immémorables ? Pas vraiment. La création de son folklore et de ses mythes désormais mondialement diffusés tient dans l'œuvre facétieuse d'un homme, Folco de Baroncelli.

Au tournant du XIX^e siècle, il débarque en Camargue, son « île mystique et mystérieuse, la terre sacrée ».



« Lou Marquès » des Camarguais naquit à Aix-en-Provence en 1869 dans une famille aristocratique implantée à Avignon. Il grandit entre la cité papale, Bouillargues et Nîmes, dans ce pays gardois où la bouvine émerge.

Après ses études à Nîmes, il revient s'installer à Avignon.



Il y rencontre Joseph Roumanille, puis Frédéric Mistral, tous deux fondateurs (primadié) du Félibrige en 1854, mouvement pour la renaissance de la langue et de la culture provençales.

Folco de Baroncelli embrasse la cause félibre. En 1891, il prend la tête du journal créé par Mistral, L'Aiòli. Mais le jeune Folco couve une autre passion.



LA PASSION DES TAUREAUX ÉTAIT LE LEVIER LE PLUS SUR POUR SOULEVER NOTRE PEUPLE...

En 1895, il fonde sa manade au mas de l'Amarée sur la commune des Saintes. Il y déménage définitivement en 1899. Ce qui désespère Mistral.

CE MALHEUREUX A COMPLÈTEMENT PERDU LA TÊTE DU FAIT DE SES TAUREAUX...



La Camargue est un marais propice au paludisme, travaillé par quelques saliniers, gardiens de troupeaux et pêcheurs. Henriette Constantin, l'épouse de Folco ne tarde pas à retourner vivre à Avignon. Folco, lui, veut dessiner cet espace à l'écart de la modernité jacobine et industrielle en terre promise mistralienne faite d'une nature et d'une culture provençale « pures ». Première ambition : recréer les races de taureaux (biòu) et de chevaux camarguais.

La mythologie forgée par Folco trouve des inspirations aux antipodes des espaces sauvages de Provence. Lecteur de romans se déroulant dans l'ouest américain, il est fasciné par ce Far West.



Il propose de mettre ses gardians au service du Wild West Show en tournée en Europe. Les proches de Buffalo Bill ne répondent pas à ses sollicitations. En 1905, il se rend à Paris pour tenter de le rencontrer.

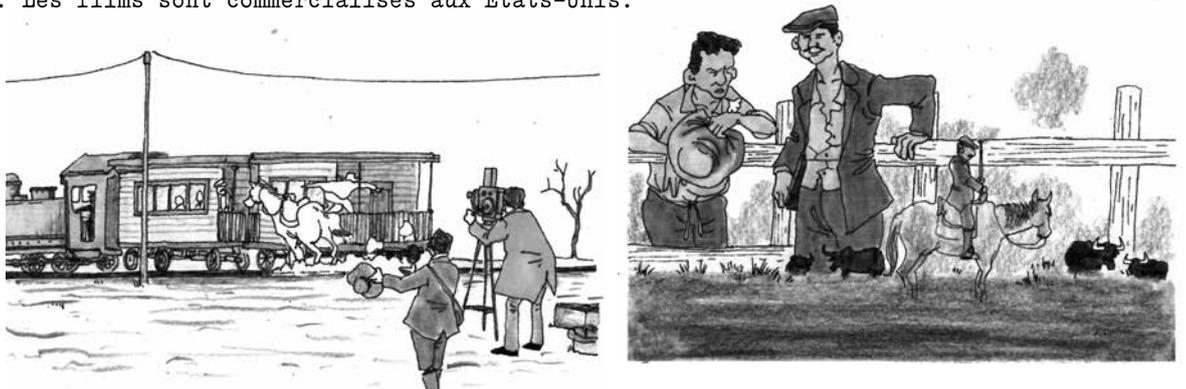


Dans un restaurant il croise la route de Joë Hamman, un parisien devenu cow-boy aux États-Unis. L'homme qui accompagne le Wild West Show fait la traduction entre lui et deux Amérindiens. Ses nouveaux amis le baptise Zinkala Washté, « Oiseau Fidèle ».

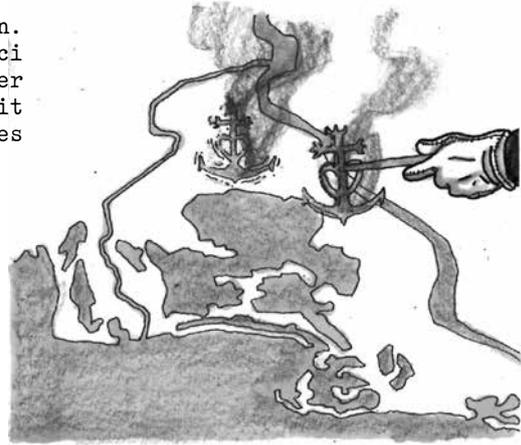
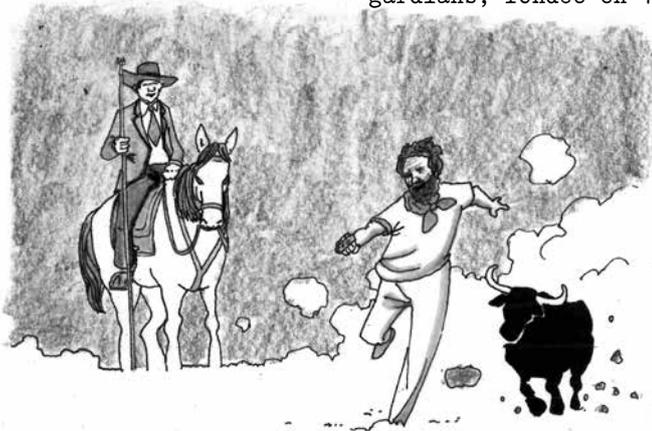
Le marquis entretient une relation épistolaire durant 20 ans avec Jacob White Eyes, l'un des deux Sioux Oglala rencontrés à Paris. Pour Folco, les Amérindiens et les Provençaux partagent le destin commun d'être écrasés par une puissance nationaliste moderne.



De 1909 à 1914, Folco et ses gardians tournent des westerns en Camargue avec Joë Hamman, réalisés par Jean Durand. Les cascades, comme celle de l'attaque du train à vapeur des Saintes, sont réalisées sans trucage. Les films sont commercialisés aux États-Unis.



Folco de Baroncelli anoblit la figure du gardian. Jusqu'à l'intervention du marquis, celui-ci n'était considéré que comme un vulgaire ouvrier agricole, un bouvier de Camargue, en dépit des actions de la Confrérie des gardians, fondée en 1512.

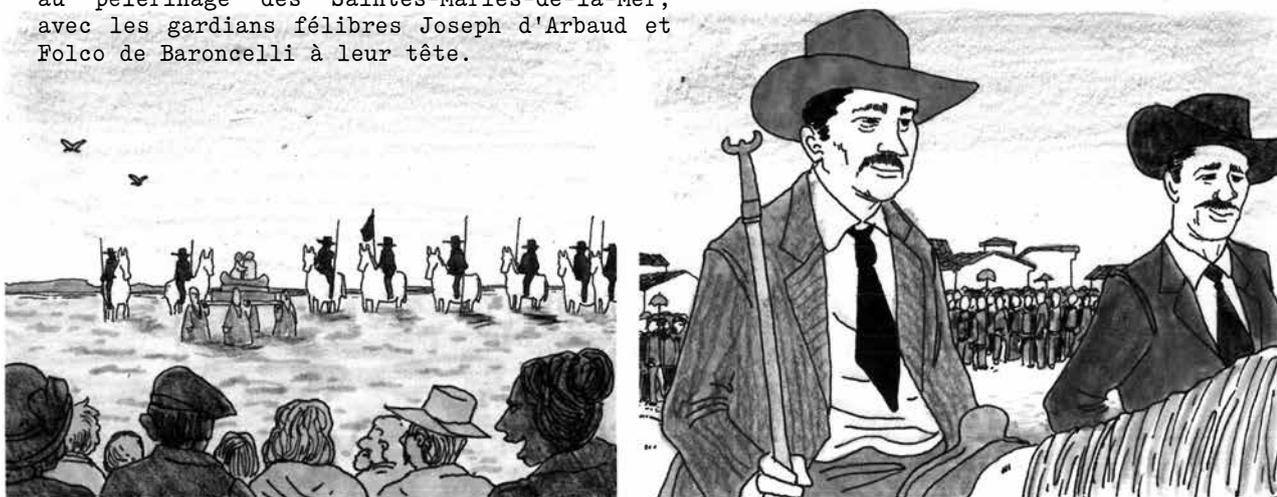


Pantalon à liseré noir, veste de velours et chapeau de feutre... Lou Marquès codifie la tenue, tout autant que les jeux équestres des gardians. Ses taureaux de la manade sont adulés lors des courses camarguaises. En 1924, à la demande de Folco, l'artiste Herman-Paul crée la croix camarguaise avec son ancre, son cœur et ses tridents de gardians à chaque extrémité.

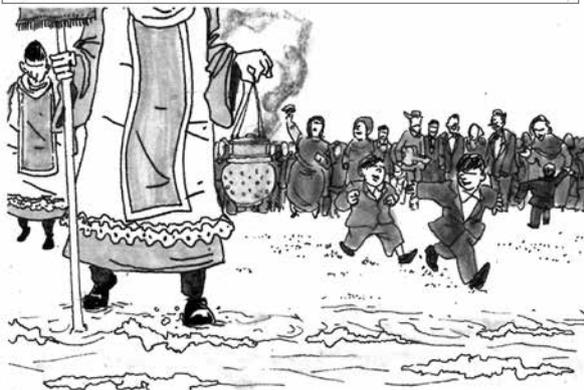
En 1909, avec l'aide de Mistral, Lou Marquès fonde la Nacioun gardiano (Nation gardiane). L'association a pour objectif de faire vivre la langue provençale et les traditions camarguaises. Elle contribue à populariser les mythes de l'Arlésienne et du Gardian.



À partir de 1921, la Nacioun gardiano participe au pèlerinage des Saintes-Maries-de-la-Mer, avec les gardians félibres Joseph d'Arbaud et Folco de Baroncelli à leur tête.



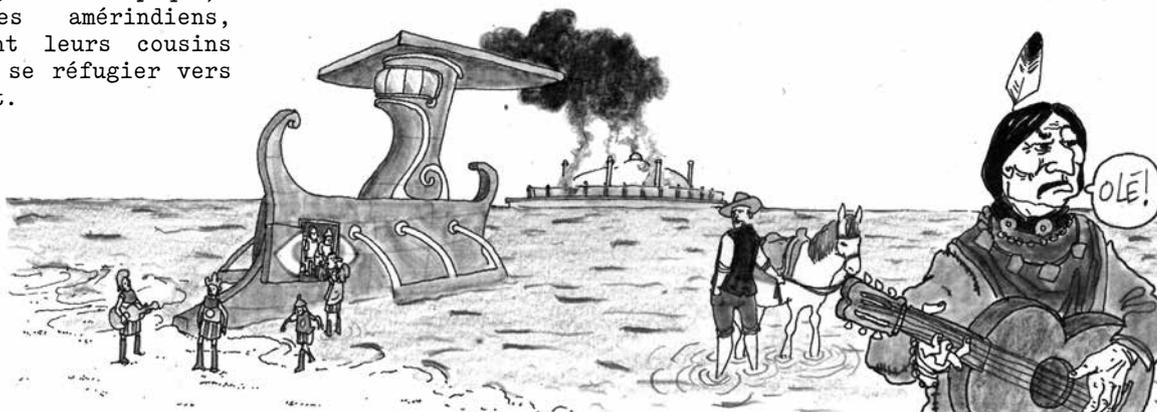
Joseph d'Arbaud et Folco de Baroncelli interviennent auprès de l'archevêque d'Aix pour que le culte de Sara, pratiqué par les gitans, soit reconnu. En 1935, l'autorité ecclésiastique tolère la procession pour Sainte Sara. L'année suivante, accueilli par Baroncelli, l'archevêque y participe en personne.



Folco considère que les gitans perpétuent le culte antique de Mithra, un dieu du feu et du soleil d'origine perse (passé dans la mythologie grecque et romaine) qui sacrifia un taureau pour redonner sa vitalité au monde. Sara serait une prêtresse gitane autochtone convertie au christianisme et donc unificatrice des deux cultes.



Selon le marquis, les gitans sont le peuple premier de la Camargue et les pèlerins originels. Ils seraient venus s'installer en Camargue après l'engloutissement de l'Atlantide (ancien continent mythique très en vogue à l'époque). Et les amérindiens, seraient leurs cousins partis se réfugier vers l'ouest.



L'œuvre de Baroncelli contribuera à un engouement touristique pour la Camargue dès les années 1920-1930. Ouvert en 1892, le chemin de fer de Camargue contribua à amener des pèlerins et des curieux toujours plus nombreux aux processions de mai. Désormais la Camargue s'est taillée une renommée internationale. Malade depuis 1938, expulsé de sa manade par l'armée allemande en 1942, Folco meurt à Avignon en 1943.



BATAILLE POUR L'HÉRITAGE DE FOLCO DE BARONCELLI

Un siècle après qu'il a influencé l'identité de la Camargue, que retenir de l'héritage de Folco de Baroncelli ? Le 16 décembre 2021, le débat s'est invité au conseil municipal d'Arles.

Sources et remerciements BD :

Merci à Sophie Bergaglio, Isabelle Vidal (Vizaprod), Aurélie Audeval, Gigi Bonin, président de l'association des fils et filles des internés du Camp de Saliers, pour leur passion, leur patience et leurs précieux conseils.

Le coq et le taureau, comment le marquis de Baroncelli a inventé la Camargue, Robert Zaretsky, éditions Gaussen, 2008.

L'histoire du pèlerinage des Saintes-Maries-de-la-Mer, Sophie Bergaglio, éditions des Lilas, 2016.

Sur la piste du Oaïstern !, Joë Hamman, pionner du western européen..., Chéribibi n°9, 2014-2015.

S'il est indéniable que Folco de Baroncelli a laissé un legs indélébile sur la Camargue, les interprétations actuelles quant aux valeurs qu'il transmet divergent. Sont-elles celles, réactionnaires, d'un recroquevillement identitaire sur des traditions figées ? Ou celles, progressistes, du souci des opprimés, de l'environnement et du dialogue des cultures ? Ambivalente, son œuvre colporte peut-être tout cela à la fois.

Le dernier échange public à ce propos remonte au conseil municipal d'Arles du 16 décembre 2021¹. L'élue d'opposition, Virginie Maris, grince à propos de la participation de Patrick de Carolis à un pèlerinage de la Nacioun Gardiano – créée par Baroncelli – à Lourdes (Hautes-Pyrénées), en octobre 2021. « *La participation ostentatoire du maire à des fêtes religieuses et notamment son pèlerinage à Lourdes [...] suscite une certaine perplexité chez de nombreuses citoyennes et nombreux citoyens [...] alors que des marchands de haine attisent le repli identitaire, alors que les valeurs républicaines sont malmenées* », développe-t-elle.

"BIEN PLUS PROGRESSISTE QUE NATIONALISTE"

Le propos fait suite à une tribune de son camarade de Changeons d'Avenir, Cyril Girard, parue sur leur site internet². Un texte faisant le récit d'une « *tradition camarguaise, inclusive et universelle, écologique, telle que portée au début par le Marquis de Baroncelli.* » Et fustigeant qu'elle soit « *devenue source d'un nationalisme local.* » Pour Girard, le « *folklore [de Baroncelli] se construit indifféremment au contact des cultures amérindiennes ou de Buffalo Bill. Ses positions antimilitaristes, de défense des minorités, de solidarité vis-à-vis des républicains espagnols, peuvent nous faire penser qu'il était bien plus progressiste que nationaliste... et écologiste lorsqu'il défend la Réserve de Camargue.* »

1. La vidéo du conseil municipal est publiée sur le site du magazine municipal de la Ville : arles-info.fr, <https://www.arles-info.fr/2021/12/16/suivez-le-conseil-municipal-du-16-decembre-2021-en-direct/>

2. Lettre d'info – décembre 2021, consultée le 20/01/2022 sur changeonsdavenir.org/lettre-dinfo-decembre-2021/

Devant le conseil municipal, le maire considère une Provence, « *imprégnée par une culture judéo-chrétienne. Ce n'est pas du*



Lors du pèlerinage de la Nacioun Gardiano à Lourdes, Patrick de Carolis conduit la reine d'Arles Camille Hoteman, accompagné de son adjointe Mandy Graillon en Arlésienne. Photo : Lourdes Actu.

folklore, c'est une réalité depuis plus de 1 700 ans [...]. Et depuis 1867 on chante en famille la *Coupo Santo* [...] écrite par Frédéric Mistral », expose-t-il. Avant de dénoncer « l'intellectualisme hors sol » de sa contradictrice. « Votre question est une sorte de prétexte pour attaquer ce que vous qualifiez [...] de folklore camarguais [...], avec un mépris hautain pour ce peuple d'Arles [...]. Madame Maris, votre propagande inquiète bien plus d'Arlésiens que l'énergie que je mets à défendre la culture provençale », conclue de Carolis.

Chaque lecture moderne de l'œuvre de Baroncelli interprète à sa sauce son romantisme. Toutes les sources que nous avons consultées le présentent comme un idéaliste rêveur et un peu déconnecté des bisbilles de son temps. Malgré tout, il compte comme un personnage historique qui a eu de l'influence. Essayons d'y voir plus clair.

BARONCELLI LOIN DES AGITATIONS DE SON ÉPOQUE

Issu d'une famille aristocratique qui s'est ruinée pour financer une tentative ratée de réinstaller la lignée des Bourbons sur le trône de France, Baroncelli n'embrasse pas pour autant cette cause. Jeune, il fréquente Charles Maurras dans le cercle du Félibrige, le fondateur de l'organisation royaliste Action Française. Néanmoins, « aucune preuve n'atteste que Baroncelli ait un jour suivi Maurras sur les rives de l'extrême droite », écrit l'historien américain spécialiste de l'histoire de France Robert Zaretsky³.

À la fin du XIX^e siècle, Baroncelli ne s'intéresse pas aux agitations de la période. « Alors que la révision du procès de Dreyfus galvanisait la nation entière, il était selon toute vraisemblance uniquement préoccupé par son déménagement en Camargue », décrit Zaretsky. La seule voix qui l'intéresse, c'est le fédéralisme cher aux félibres, pour que la Camargue puisse jouir de sa singularité linguistique et culturelle. Cette recherche lui fait adopter un positionnement pragmatique, parfois en accord avec le nationalisme français exacerbé.

Il y a du monde pour voir en Baroncelli un antimilitariste.

La seule voix qui l'intéresse, c'est le fédéralisme cher aux félibres

Appelé sous les drapeaux en 1915, il se met en colère, vraisemblablement poussé par l'inquiétude de s'éloigner de sa manade. « Il ne s'est pas privé de vitupérer contre la guerre. Malheureusement, des fonctionnaires trop zélés l'ont entendu et dénoncé », raconte un disciple du manadier, René Baranger⁴ Mais

Baroncelli a aussi laissé des écrits mobilisateurs, appelant par exemple au devoir des méridionaux de « défendre comme des lions cette France qui couvre tout de son aile et dont nous pouvons être fiers »⁵.

TROUBLE AVEC VICHY

"Lou Marquès" a acquis la réputation d'être proche et soucieux des petites gens et des opprimés. Outre les Gitans et les Amérindiens, il s'exprime aussi en faveur des Boers d'Afrique-du-sud en guerre contre les britanniques, des vigneron révoltés du Midi et des républicains espagnols. Mais les circonstances de la

création du camp de nomades à Saliers (1942 - 1944)⁶ sur la commune d'Arles trouble ce récit. La vision de Baroncelli des Gitans comme population première de Camargue a été utilisée comme justification cynique à l'édification du lieu d'internement par le gouvernement de Vichy. « *On peut néanmoins espérer que [...] cette Camargue dont ils se prétendent originaires, leur facilitera cette période d'acclimatement* », explique à l'époque le préfet dédié aux camps d'internement⁷.

« *Folco de Baroncelli a été consulté comme un expert. Il a servi de caution intellectuelle* », affirme Gigi Bonin, le président de l'association des fils et filles des internés du camp de Saliers, qui mène un travail de thèse sur ledit camp. Le Marquis mesurait-il les conséquences de l'internement dans ce lieu, présenté par Vichy comme un village d'acclimatation plutôt que comme un camp ? Nous n'avons pas réussi à retracer d'écrits qu'il aurait laissés ou de témoignages de ses proches à ce sujet. La propagande a enrobé la création de Saliers comme une entreprise de sédentarisation des populations visées. Elle a promis des conditions de vie décentes dans un village à l'architecture camarguaise construit de toutes pièces. Un décor qui a caché les souffrances de près de 700 personnes dont 25 sont mortes à cause de la faim et de l'insalubrité.

"UN DON QUICHOTTE"

En 1941, une représentation au théâtre antique d'Arles fait l'éloge de l'œuvre de Baroncelli, en présence de l'épouse « *arlésienne* » de Pétain. L'idéologie régionaliste de Vichy s'appuie sur le Félibrige et la propagande remercie alors le marquis pour avoir « *sauvé l'âme de son terroir et les vertus qui ont armé son peuple contre tant d'orages* ».

Alors, Baroncelli, révolutionnaire ou réac ? Impossible de trancher selon les codes de notre époque. Ni même par la personnalité inclassable du marquis. « *Les taureaux sont ni rouges ni noirs. Son truc, c'était la Camargue. Il faut le voir comme un Don Quichotte* », décrit Isabelle Vidal. Cette historienne de formation a mis en ciné-concert les westerns camarguais auxquels Baroncelli a participé dans un spectacle intitulé Oaïstern. Elle continue de partager l'univers baroncellien à travers plusieurs projets dont une pièce sonore en cours de création. L'historien Robert Zaretsky n'épargne pas Baroncelli, le considérant ainsi : « *Poète médiocre devenu manadier, révolutionnaire indécis devenu homme de spectacle, régionaliste mué en bricoleur de l'histoire et du folklore camarguais. Baroncelli a participé à la création de la France moderne.* » Peut-être pour le meilleur et pour le pire.

Pierre Isnard-Dupuy



Folco de Baroncelli (en tailleur), Joe Hamman (debout) et Jeanne de Flandreysy posant en costume de Sioux.

3. *Le coq et le taureau, comment le marquis de Baroncelli a inventé la Camargue*, Robert Zaretsky, éditions Gaussens, 2008.

4. Dans son livre *En Camargue avec Baroncelli*.

5. Dans une lettre d'août 1914 envoyée à Jean Durand, citée dans l'ouvrage de Robert Zaretsky.

6. Dès avril 1940, le gouvernement de Vichy a mis en place une politique de contrôle puis d'internement des "nomades" à partir d'octobre 1941. Décidé en mars 1942, ouvert en novembre 1942, le camp de Saliers sur la commune d'Arles est réservé à ces "nomades". Il est bombardé à l'été 1944 par les Alliés. Les internés s'enfuient à cette occasion. Il est officiellement fermé en octobre 1944.

7. Extrait du rapport de préfet inspecteur et administrateur général des camps d'internement, février 1944. Cité par Sophie Bergaglio dans son livre *L'histoire du pèlerinage des Saintes-Maries-de-la-Mer*.

LES GARDIANNES DU TEMPLE

Renouveler la tradition à petits pas. Depuis 20 ans, les Amazones de la Confrérie des Gardians ne font pas que poser en Arlésiennes. Elles montent elles-mêmes à cheval, en amazone. Leur nouveau costume, plus adapté à la monte au milieu des taureaux, sera dévoilé au public lors de la Fête des Gardians du 1er mai à Arles.





Elles ne se contentent plus du costume d'Arlésienne lors des représentations camarguaises. Les Amazones de la Confrérie des Gardians s'apprêtent à arborer en public un nouveau costume. Alliant l'élégance de l'Arlésienne et les codes du costume gardian, il sera présenté officiellement lors de la Fête des Gardians à Arles le 1^{er} mai 2022.

Véronique Blanc et Céline Pascal nous expliquent la démarche des Amazones. Faute d'avoir pu les rencontrer lors d'une répétition en

Des Amazones antiques à la monte amazone

Dans la mythologie grecque, les Amazones sont un peuple de femmes guerrières à cheval, équipées de lance, bouclier et arc de bronze. Mais elles montaient à califourchon et non "en amazone". Le mot amazone viendrait de *á* et *mazós*, mamelle, ce qui forme "sans mamelle" en grec ancien. Les sources mythographiques racontent que ces guerrières se coupaient le sein droit pour améliorer la vitesse et la précision du tir à l'arc.

C'est par extension que l'expression "en amazone" est utilisée pour désigner la position (chevaucher avec les deux jambes du même côté du cheval, équipé d'un stick pour stimuler le flanc du cheval de l'autre côté) et le type de selle adopté à partir du XVI^{ème} siècle. Jusque-là, les femmes montaient avec leurs jambes disposées d'un même côté du cheval, assises sur une selle nommée sambue, les pieds reposant sur une planchette. Un dispositif peu stable et ne permettant que de marcher au pas. Catherine de Médicis, qui avait envie de suivre son mari à la chasse et de galoper, a imaginé une fourche supérieure sur la selle, permettant de caler sa seconde jambe au dessus de l'autre en prenant appui, rendant ainsi la monte moins dangereuse. Plusieurs évolutions ont mené à la selle d'aujourd'hui.

Les cavalières étaient en robe ou en jupe et la bienséance indiquait qu'il ne fallait pas que l'on voie leurs jambes. Donc les femmes ont continué de monter quasi exclusivement en amazone jusqu'au XX^{ème} siècle. La monte à califourchon a aussi longtemps été considérée comme responsable du déchirement de l'hymen et donc empêchant les femmes de conserver un soi-disant signe de leur virginité avant le mariage.

extérieur sur le dos de leurs fidèles montures camarguaises, Pirate de Paulon et Saphir des Baux, c'est en tenue civile, jean et boots, bien calées au chaud dans un canapé que nous les rencontrons. Toutes deux âgées de 45 ans, Véronique est gérante de la Manade Blanc et habite au Sambuc alors que Céline ne travaille pas « dans le milieu », puisqu'elle est secrétaire médicale et réside à Gageron.

Les Amazones sont aujourd'hui composées d'une quinzaine de femmes de 18 à 45 ans, venant d'un peu partout autour d'Arles, de Maillane ou des portes de Montpellier. Elles ont pour passions communes le costume d'Arlésienne, la monte en amazone et le cheval Camargue. Dans le mundillo camarguais, peu connaissent les Amazones, pourtant membres à part entière de la Confrérie des Gardians connue de tous. Cette association, sorte de mutuelle placée sous la protection de Saint-Georges, fut fondée en 1552 pour venir en aide et défendre les intérêts des gardians et de leur famille.

" IL FALLAIT UN PETIT RENOUVEAU "

Lorsqu'elles ont monté leur groupe informel il y a 20 ans, elles n'étaient que six et ne faisaient que de « petites figures propres », lors du spectacle de la Fête des Gardians dans les arènes d'Arles. Au fil des années, elles se sont perfectionnées, proposant un carrousel plus « évolué » et qualitatif, avec de vraies figures de dressage. Puis, elles ont enchaîné les représentations, jusqu'à 10 ou 15 certaines années. Elles se sont produites à la Foire aux chevaux de Fourques, à l'Abrivado des Bernacles précédant la cocarde d'or, allant jusqu'à Cheval Passion à Avignon ou encore au Prix de Diane à Chantilly dans l'Oise.

Le rassemblement est né un peu par hasard, suite à un challenge. « On était jeunes, on montait à cheval en amazone dans les taureaux, on portait le costume. Pour l'an 2000, on était déjà membres de la Confrérie, il fallait un petit renouveau. C'est parti sur un pari avec les autres membres : pas cap de nous présenter le jour de la Fête des Gardians en amazone ! », raconte Céline. Alors elles ont proposé à la Confrérie de monter un petit carrousel.

CACHEZ CETTE GARDIANNE QU'ON NE SAURAIT VOIR !

Depuis le début, elles ont été soutenues par les membres de la Confrérie et en particulier par le président de l'époque, Hubert Yonnet, alors âgé de près de 70 ans. Un homme « visionnaire et bienveillant », comme

« On est des passionnées du costume, on faisait des défilés et des sorties en Camargue, du tri du bétail en amazone. On s'est dit : pourquoi ne pas allier nos deux passions, celle du costume et de la monte à cheval ? »

elles le définissent. Néanmoins, leur initiative a soulevé quelques réticences la première année parmi les adhérents et surtout les adhérentes de la Confrérie. « C'est-à-dire que la Fête des Gardians, il y a toujours eu que des hommes à cheval et les femmes sont assises [derrière] en croupe », explique Véronique. Monter à cheval seule, même en costume d'Arlésienne, « ça ne se faisait pas trop ». « Certains vieux de la vieille n'étaient pas forcément partants au début, mais on a surtout eu des femmes qui ont été regardantes. Il y a une certaine jalousie entre femmes.

« Pas cap de nous présenter le jour de la Fête des gardians en amazone »

Les membres du bureau ne sont que des hommes, mais ils nous ont soutenues. Au final, il n'y a pas eu de soucis, parce qu'on a toujours été respectueuses de nos valeurs, de nos traditions », détaille-t-elle.

Chacun, chacune, reste toutefois à sa place. « Attention, on n'intervient que dans le spectacle de l'après-midi. Pour le défilé en ville lors de la Fête des Gardians, il y a un protocole immuable. Les femmes ne sont pas seules à cheval, elles sont en croupe derrière les



Gardians », explique la manadière. Une tradition que valident les Amazones. Ne pourraient-elles pas participer au défilé des Gardians ?, interroge-t-on. « Oulah non ! Ce jour-là, on n'a pas le droit d'être seules à cheval », rétorque-t-

Un pré carré des femmes ?

La monte en amazone est à nouveau en développement. Nombreux sont les clubs équestres aux alentours d'Arles qui proposent des cours spécifiques et des spectacles. L'amazone relève davantage du style et de l'équipement particulier que d'une discipline équestre à part entière. La Fédération française d'équitation autorise la selle amazone dans la plupart des catégories de concours : dressage, saut d'obstacles et même cross... Est-elle une pratique réservée aux femmes ? Rien n'est précisé dans les textes de la fédé.

Notons que l'équitation est l'un des seuls sports mixtes, pour les humains comme pour les animaux. Les femmes et les hommes concourent dans les mêmes épreuves que ce soit sur une jument, un étalon ou un hongre (cheval castré). Cavaliers et cavalières ont le choix de leur selle et de leur tenue. Le règlement n'empêche donc pas officiellement aux hommes de faire le choix d'une selle amazone...

La pratique de la monte amazone est avant tout celle de la recherche d'une esthétique féminine. « Sortir en amazone attire l'œil, défend l'association des Amazones de France sur son site internet. *La cavalière sera observée à chacune de ses sorties, que ce soit à la maison ou à l'extérieur, à l'entraînement ou en concours. Chaque cavalière doit donc veiller en permanence à l'harmonie générale et l'élégance de sa tenue : chaque détail compte* », conseille-t-elle à ses adhérentes. La monte en amazone porte ainsi en elle une certaine idée de la femme, de la féminité et de l'élégance, pourtant un tantinet désuète. « Il n'est rien de plus féminin que la monte en amazone, considère le comte Tomaso Vialardi di Sandigliano, dans un texte traduit, daté de 2012, repris sur le site des Amazones de France. *La femme peut exprimer toute sa beauté et son élégance, soulignant son allure avec le romantisme d'un costume. [...]* Le terme "élégance" doit être synonyme de "classe", un mouvement naturel et souple, capable de maintenir toute sa sensualité grâce à une technique équestre presque invisiblement construite sur la main, fruit d'un travail long et constant ».

elle. Cela pourrait-il changer un jour ? Réponse sans appel de Véronique : « *Franchement moi je ne suis pas pour ! Les gardians salariés et professionnels, ce ne sont que des hommes. Aujourd'hui si tu diriges une manade et que tu cherches quelqu'un pour s'occuper de tes taureaux, tu vas embaucher un homme et pas une femme.*¹ » Elle considère que « *le 1er mai, c'est la fête des gardians professionnels. Il ne faut pas qu'il y ait des femmes. Ce n'est pas représentatif du métier. Les femmes font plus d'équitation que les hommes, certes, mais allez faire des barrages dans l'eau, attraper des taureaux au lasso... Le métier de gardian, ce n'est pas juste être à cheval. Il y a des choses qu'on ne peut pas faire sans les hommes.* »

UN COSTUME PEUT EN CACHER UN AUTRE

Les Amazones ne font pas que de la représentation, elles font de la monte en bétail, pour leur métier ou leur plaisir, et il leur arrive de participer à des concours de tri de bétail ou de maniabilité en monte amazone. Lors d'une participation à Camagri, le salon du cheval Camargue, s'est posée la question de comment s'habiller pour ces activités. Le costume d'Arlésienne n'est pas adapté : trop fragile, volatile, long à revêtir... Elles ont alors sollicité une couturière locale, Atelier éléganço, pour proposer un modèle reprenant certains codes du costume de gardian : motif pied de poule, liseré noir, gilet... Après plusieurs essais et patrons, le modèle a été déposé. Désormais, chacune en a un sur mesure. Mais ce costume n'est pas forcément pour les spectacles, elles l'utilisent essentiellement pour le travail du tri, les concours et les répétitions.

Et elles revendiquent toujours

¹ Les gardians amateurs peuvent être des femmes. Ils ou elles viennent donner un coup de main dans les manades, sur leur temps de loisir. Il y a d'ailleurs beaucoup de femmes puisque l'équitation est un sport très féminisé.

avec ferveur la monte en amazone. Cette pratique était d'abord la seule option pour pouvoir monter à cheval tout en étant en costume d'Arlésienne. « *C'est un petit coup d'adrénaline en plus* », décrit Véronique. « *C'est quelque chose que les hommes ne peuvent pas nous prendre, ça nous appartient, on a la soie, la dentelle, le cheval, la selle... ça procure une sensation de femme super indépendante* », affirme Céline.

La pratique équestre est même devenue depuis quelques années un des critères, non obligatoire mais apprécié, pour le titre de reine d'Arles.

L'influence des Amazones n'y est pas pour rien. En conséquence, « *les candidates achètent toutes une selle, elles prennent toutes des cours* », nous explique Véronique, mi-figue mi-raisin quant à leur réel intérêt pour cette monte. Nos deux interlocutrices apprécient que Camille Hoteman, la reine actuelle, « *montait déjà en amazone avant son règne, depuis toute petite* ».

Avec leur nouveau costume, les Amazones font un petit pas pour moderniser la tradition. Point trop n'en faut. Le 1^{er} main elles l'exhiberont dans les arènes l'après-midi, mais le matin elles seront bien sagement assises en Arlésienne sur la croupe du cheval mené par un gardian pour le défilé dans les rues d'Arles.

Texte : Norma Pastor
Photos : Ludivine Lamotte



_ Ninon, Pauline, Véronique, Chloé, Céline et Gabrielle.



_ Ninon enfle pour la première fois la tenue pensée par les Amazones.



GARD À LA CAMARGUE

Marketing territorial abusif ou légitimité historique ? Dans le Gard et jusqu'aux franges de l'Hérault, le terme de Camargue est de plus en plus fréquemment utilisé pour valoriser le territoire et les produits locaux. Ce que dénoncent des habitants du delta, pour qui la Camargue ne dépasse pas le triangle entre Petit et Grand Rhône.

Il est loin le temps du palud repoussoir. Désormais, le nom de Camargue vend bien au delà de " l'Île ", enserrée entre les deux Rhône et la mer. Depuis un siècle, la région s'est muée en légende touristique internationale, en bonne partie grâce à l'œuvre édifiatrice du poète félibre et manadier, Folco de Baroncelli (lire p.72). Aujourd'hui, flamants roses et taureaux, zones naturelles protégées et chemises de gardians colorées, résonnent comme la promesse de grands espaces d'authenticité offerts aux visiteurs... et pas seulement en rive provençale du petit Rhône. Dans le Gard, du Grau-du-Roi à Saint Gilles en passant par Le Cailar, l'appropriation de l'appellation Camargue s'étend de façon illégitime et insupportable selon des habitants du delta.

Pour l'association Dessine-moi la Camargue, créée en octobre 2021, cette région naturelle doit être bornée entre Petit et Grand Rhône. Point barre. L'une des fondatrices de l'association, Élisabeth Biraud, explique, « *le fait de l'étendre au Gard fortement urbanisé déprécie la Camargue. C'est vrai qu'il y a des endroits qui ressemblent...* ». « *Mais il ne suffit pas que ça ressemble pour dire que c'est la Camargue. La Camargue c'est entre les deux bras du Rhône* », enchaîne Hélène Michel, au coin du feu dans le restaurant des Salicornes, à quelques encablures de l'étang du Vaccarès.

" UTILISATION ABUSIVE DU MOT CAMARGUE "

La grande cheminée de l'établissement réchauffe les esprits engourdis par le mistral constant à l'extérieur en ce mois de décembre. Hélène Michel et ses amies Élisabeth Biraud et Florence Estripeau s'attablent pour détailler les objectifs de leur association. « *Protéger le mot Camargue contre son utilisation abusive hors des limites de son territoire* », résume Élisabeth Biraud. Selon elle, la récupération de l'image de la Camargue par ses voisins Gardois a commencé avec la création de la marina de Port Camargue, sur la commune du Grau-du-Roi, à la fin des années 1960. Puis, « *à coup de pub, ils se sont attribués cette image*, s'agace Élisabeth Biraud. *Et quand on a créé un port aux Saintes, on l'a appelé Port Gardian !* », brandit-



— Les trois amies ont créé Dessine-moi la Camargue pour défendre l'usage du nom et du concept contre les usurpateurs gardois. Photo P I-D.

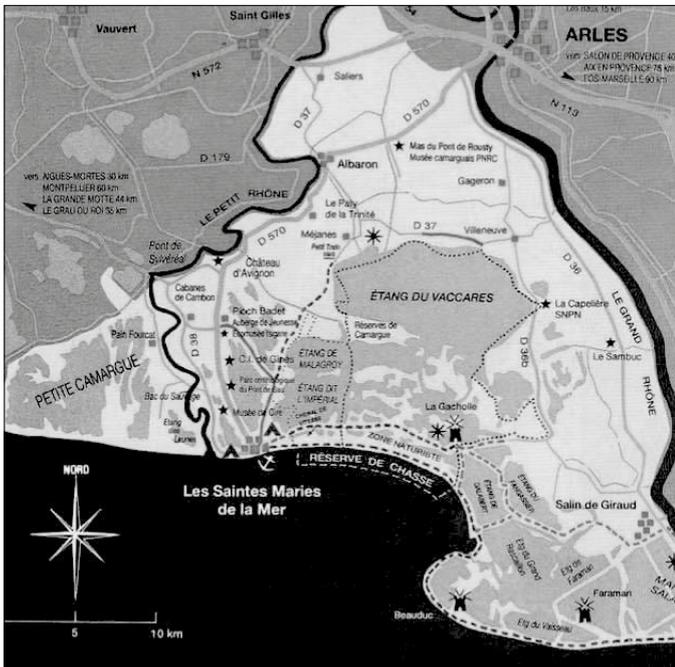
« à coup de pub, ils se sont attribués cette image »

Les trois Camarguaises rejettent l'idée qu'il puisse exister une Camargue gardoise

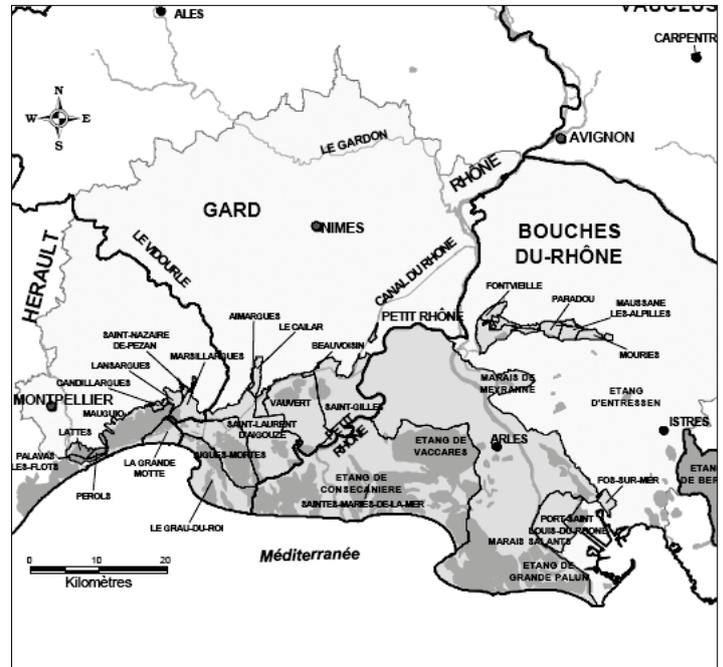
elle en guise de comble. « *Nous n'avons pas su voir venir son utilisation à des fins de tourisme de masse et pour des projets très rémunérateurs* », complète Hélène Michel.

Avec son mari Patrick, Madame Michel est à la tête du domaine viticole du Mas de Valériole, implanté à Gageron, sur la commune d'Arles. Élisabeth Biraud a des chambres d'hôtes du côté du Paty de la Trinité. Idem pour Florence Estripeau à Villeneuve, qui gère aussi le restaurant La Telline. Les trois Camarguaises rejettent l'idée qu'il puisse exister une Camargue gardoise. Elles veulent mobiliser les habitants et les élus de la rive gauche du Petit Rhône pour limiter l'utilisation de l'appellation Camargue. Elles envisagent la création d'un label réservé aux productions et activités du delta, et même d'éventuelles actions en justice.

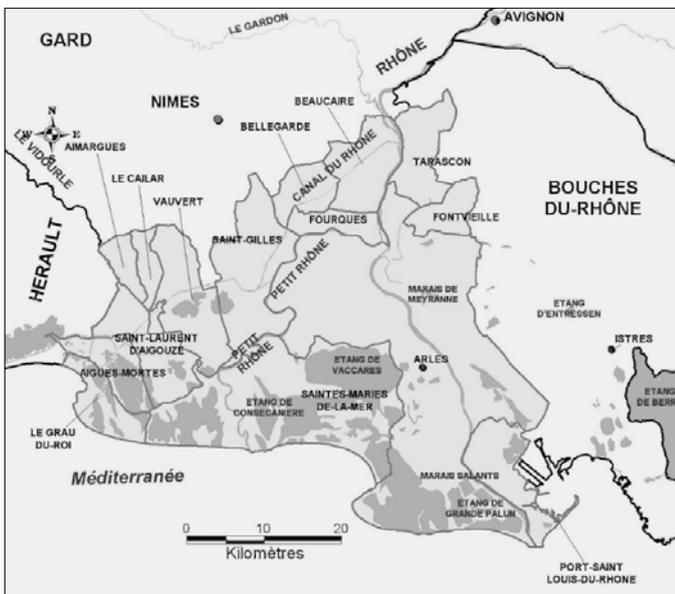
La Petite Camargue n'échappe pas au débat. Cette appellation aussi est utilisée côté gardois. Pourtant, sur la carte IGN déployée sur la table du restaurant, elle correspond seulement à un triangle de la commune des Saintes-Maries-de-la-mer en rive droite du Petit Rhône. Un territoire que les trois femmes considèrent comme légitimement camarguais et dont la frontière Ouest était autrefois marquée par le bras



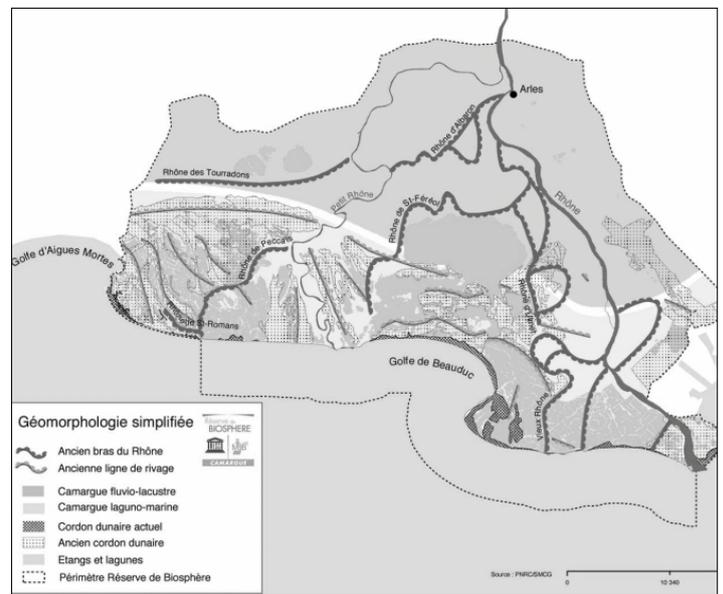
La carte de l'association Dessine-moi la Camargue considère digne de l'appellation uniquement la zone entre les deux bras actuels. Et la Petite Camargue à l'ouest des Saintes est tolérée en raison de l'ancien bras du Rhône qui l'englobait.



Aire géographique de l'AOC Taureau de Camargue. Elle est séparée en deux zones. L'une, plus au sud, qualifiée de "zone humide" où les taureaux doivent passer au minimum six mois de l'année. Et l'autre, "zone sèche", jusqu'à l'ouest de Montpellier où les taureaux peuvent pâturer le reste du temps.



L'aire géographique de l'IGP Riz de Camargue va jusqu'aux portes de l'Hérault en englobant Aigues-Mortes et le Grau-du-Roi. A Tarascon et Fontvieille, il est possible également de cultiver du riz de Camargue.



Le Rhône de Tourradons partait se jeter à l'endroit de l'actuel Gard. Le fleuve a compté jusqu'à sept bras, semant ses alluvions partout sur la côte. Jusqu'à l'étang de Mauguio, la composition du sol est celle de la plaine deltaïque du Rhône.

du Peccaïs, tari depuis 1554.

RHÔNE MOUVANT

La définition géographique de la Camargue que l'association revendique n'a qu'un siècle et demi. Le delta actuel est fixé depuis 1869, moment où a été achevé l'endiguement des Petit et Grand Rhône. Auparavant, tout a été très mouvant (lire p.58). Pour les géologues, la plaine du delta est une zone limitée le long des Costières de Nîmes bordée à l'ouest par l'étang de Mauguio (ou étang de l'Or) et à l'est par la ville de Fos. Dans tout cet espace, les sédiments sont de même type, déposés au cours des millénaires par des Rhônes aux cours changeants. Au commencement de sa vie, le Rhône formait son delta bien plus à l'ouest que le Petit Rhône actuel. En 6 000 ans, la plaine deltaïque a progressé de 25 kilomètres sur la mer. De l'Antiquité au Moyen-âge, plusieurs bras ont été actifs, jusqu'à sept simultanément.

Côté Gard, à l'office de tourisme de Vauvert qui se définit comme « cœur de la Petite Camargue », on semble habitué aux querelles agitées par les habitants de « l'Île ». La réponse est rodée. « *On a les mêmes chevaux, les mêmes taureaux et les mêmes moustiques. Ce n'est pas dans notre intérêt de dénigrer, dit la dame qui nous reçoit à l'accueil. Les personnes qui viennent chez nous une semaine, vous croyez qu'elles ne restent que dans le Gard ? Elles veulent aller aux Saintes-Maries et on les envoie aussi côté Bouches-du-Rhône* ». Elle nous remet une carte touristique présentant une continuité camarguaise des portes de la Grande-Motte (Hérault) à celles de Port-Saint-Louis-du-Rhône. Celle-ci a été éditée en février 2020 par les comités de tourisme des Bouches-du-Rhône, du Gard et de l'Hérault. Trois organismes au diapason pour vendre une destination commune, à cheval sur les trois départements. À l'extérieur, sur le panneau qui présente la commune de Vauvert, l'identité revendiquée paraît plus volatile : « *ces paysages des Costières sont la marque d'un terroir viticole important et une fenêtre sur la Camargue et ses étangs.* »

VINS ET CAROTTES, LA CAMARGUE BANQUABLE

Si à Vauvert et même à Saint-Gilles le vignoble est classé en Costières de Nîmes, plus au sud, l'appellation "Sables de Camargue", qui couvre le littoral des Saintes jusqu'à Agde (Hérault), déclenche l'ire des neuf vigneronnes du delta. La mention Camargue pourrait disparaître de leur propre Indication géographique protégée (IGP) "Pays des Bouches-du-Rhône – Terre de Camargue" à cause du projet du syndicat de l'IGP voisine de passer en Appellation d'origine protégée (AOP). Si la démarche aboutit, les 103 viticulteurs des "Sables de Camargue" auront l'exclusivité de l'usage du terme "Camargue".

« *Ils aspirent le mot mais pas les contraintes que nous avons, puisque nous cultivons en accord avec la réglementation du Parc* », dénonce le vigneron Patrick Michel, le mari d'Hélène Michel, que nous avons rencontré dans ses vignes en septembre (lire l'Arlésienne n°13). Pour le président du syndicat des vigneronnes du Pays d'Arles, la spécificité de ses vins est assurée par un terroir de Camargue qui ne peut être défini qu'entre les deux Rhône. « *L'IGP Bouches-du-Rhône – Terre de Camargue a largement profité de notre travail sur la communication [...] Qui parlait des vins de Camargue ? Personne !* », cingle pour sa part Patrick Guiraud, président du Syndicat de défense et de promotion des vins des Sables, auprès du . Avant de revêtir l'atour de Camargue à partir de 2011, son appellation était dénommée depuis 1973 : « *vin de pays des sables du golfe du lion* ».

UNE SEULE CAMARGUE ET PLUSIEURS PAYS DE BOUVINE

Les Gardois « *vendent même des patates et des carottes étiquetées Sables de Camargue* », peste Élisabeth Biraud, pointant un marketing abusif. Sans jouir d'une appellation reconnue, des maraîchers du coin d'Aigues-Mortes valorisent effectivement leurs légumes racines de la sorte. Riz et taureaux camarguais élevés dans le Gard peuvent également être labellisés sans avoir jamais foulé le sol compris entre les deux bras du Rhône. Le cahier des charges du riz de Camargue permet de le cultiver du Grau-du-Roi à Beaucaire côté Gard, mais aussi à Tarascon, Fontvieille, ainsi que sur la rive gauche du Grand Rhône à Arles et Port-Saint-Louis. Le taureau de Camargue, lui, s'élève de Montpellier au piémont des Cévennes et jusqu'aux rives de la Durance et de l'étang de Berre. L'appellation est conditionnée par six mois de pâturage dans des zones humides mais celles-ci peuvent se trouver au sud de Montpellier, dans les Alpilles ou encore à Fos.

« Qui parlait des vins de Camargue ? Personne ! »

« Ils aspirent le mot mais pas les contraintes »

Dessine-moi la Camargue ne remet pas en cause les espaces de production du riz et du taureau, considérant que ce sont les variétés de riz et les deux espèces de taureaux – Brave introduite pour la corrida et Biou pour la course Camarguaise – qui sont reconnues. Élisabeth Biraud tient néanmoins à faire le tri : « *il y a plusieurs pays de bovins, tous ne sont pas la Camargue* », affirme-t-elle. Joint par téléphone, le président gardois du syndicat de l'AOP du taureau de Camargue est circonspect face à cette polémique territoriale. « *Il faut que l'on soit tous ensemble pour défendre notre territoire menacé par le progrès. La modernité demande de grands espaces et ils sont là* », pose Étienne Villiet, empruntant les traces de Folco de Baroncelli (lire p.72). Et le manadier d'Aimargues (Gard) et de Marsillargues (Hérault) d'exhorter : « *La pression immobilière et celle de l'agriculture intensive sont énormes. Il faut que l'on défende nos espaces naturels. En Petite et Grande Camargue, c'est ça qui attire !* »

Pierre Isnard-Dupuy

LUNEL PAYE SON TRIDENT

"Lunel Gardian", une légende camarguaise en pays héraultais, une boutique référence chez les aficionados comme les professionnels de la bouvine. aux dires de la patronne, ils sont nombreux à franchir le Rhône pour venir s'y approvisionner.

À "Lunel Gardian" on ne se sent pas trop à l'ouest pour se revendiquer Camarguais. « *Ici c'est la Petite Camargue !* » Dans sa boutique du centre-ville de la petite ville de l'Hérault, Anita Cuny en est persuadée. Et tant pis si le fleuve qui sépare Lunel du Gard n'a rien en commun avec le Rhône. Il descend des Cévennes et s'appelle le Vidourle. À 72 ans, l'intarissable commerçante lunelloise est à la tête d'une institution reconnue des passionnés du monde taurin, qui selon elle, n'hésitent pas à lui rendre visite de toutes les Camargues. Et même de loin, Arles étant à une heure de route. Les touristes épris d'esprit camarguais comptent aussi parmi ses clients.

Portants et rayonnages sont bariolés de chemises de gardians et autres vêtements portés dans les marais. Les présentoirs regorgent de crochets de rasateurs et de bijoux en forme de taureaux ou de croix camarguaises. Ici, les gardians du delta viennent chercher leur trident. Au milieu de cet après-midi d'hiver, le soleil peine à éclairer à travers la large vitrine de l'échoppe installée dans les petites rues du centre historique, sous les arches de la place des Caladons.

" LA PETITE CAMARGUE, DE FOS JUSQU'À LATTES "

On échange avec un des clients à propos des limites de la Camargue. « *La petite Camargue, c'est de Fos jusqu'à Lattes !* », dit-il à deux doigts de s'engager. L'homme qui souhaite rester anonyme habite non loin et travaille dans les Bouches-du-Rhône. Selon lui, les marges extérieures des deux Rhône doivent être considérées comme une petite Camargue, que ça soit aux franges de la Crau ou de Montpellier. Un contour en phase avec la géographie des courses camarguaises. Lunel est un épice centre des pratiques taurines, avec ses arènes rutilantes, refaites en 2018 pour 10 millions d'euros.

Dans la boutique d'Anita Cuny, le temps a suspendu son vol pour servir l'amour de la bouvine. L'affaire est installée dans ces murs depuis 1986. Elle a été fondée par le mari d'Anita « *étalagiste de métier* », en 1973. Daniel Cuny a aujourd'hui 76 ans. Selon les dires de la tenancière, la spécificité du commerce lui a permis de traverser les époques difficiles en maintenant son chiffre d'affaires, de la dévitalisation du centre-ville à la crise du Covid. Dans sa première vie professionnelle, Anita était secrétaire médicale à l'hôpital local. C'est à sa retraite, en 2011, qu'elle a repris les rênes du magasin.

PASSION CAMARGUE

Anita virevolte entre un conseil à un couple en quête d'une ceinture de cuir aux motifs camarguais et des sollicitations téléphoniques. Une fois les clients partis, elle prend le temps de pousser la conversation avec nous. « *Avec mon mari, on est des passionnés. On continue à faire ça, parce que personne d'autre ne la fait, se gargarise-t-elle. Moi j'aime les gens, discuter avec eux. Mon mari moins, c'est pour ça qu'il préfère s'occuper des approvisionnements et des commandes par internet .* »

La patronne conte avec passion les visites de personnalités, comme les membres de la famille Mitterrand qui ont un mas dans les parages, à Gallician. Elle décrit Frédéric Mitterrand, ministre de la culture du temps de Sarkozy, comme l'un de ses fidèles clients. Chevillée à son univers, pour l'heure il est impossible à Anita de se poser la question de sa succession. « *On vendra à quelqu'un d'aussi passionné que nous. Mais il faudra qu'il ait beaucoup d'argent* », prévient celle qui se dit assise sur un fond de commerce qui vaut de l'or. Bien plus qu'un magasin, c'est un monument.

Pierre Isnard-Dupuy



_ Crochets de raseurs, tridents de gardians. Amateurs comme professionnels viennent se fournir ici depuis toutes les rives de tous les Rhônes.



EN CABANETTE

Hors du temps et de l'espace, au bout du monde, une cabane de pêcheur sert de refuge à de doux rêveurs et d'asile pour l'expression la plus authentique de l'esprit camarguais. Un condensé de tout ce que la roubine a fait de meilleur.



Ce dimanche-là, le rendez-vous était annoncé à 9h30. Dans la grande cabane au plafond bas, le sol a quelques stigmates de la veille et la cheminée n'est pas encore allumée. Ça se met gentiment en place. Alexia, taulière scintillante avec sa veste boule à facettes demande aux plus ponctuels d'attendre dehors. Parce qu'elle sait recevoir, elle propose d'apporter les cafés à l'extérieur. La Camargue se lève sous une épaisse brume, la cabane en bois commence à frémir, entourée de champs boueux et de nuées d'oiseaux.

Dans un premier temps, les invités sont dirigés sur la terrasse à l'arrière de la cabanette. A l'écart, le pêcheur vide les poissons pêchés le matin-même. Face aux tables, un cuistot a allumé les planches de cuisson pour envoyer saucisses et travers. Za, faux airs de Gérard Darmon, col de chemise blanche impeccable et gueule de métèque, fait un petit tour du propriétaire. Bonjour ! Tout le monde va bien ? D'où vient la fougasse au sucre ? Ce matin, il régale, café-grillade : il offre tout. La ferrade, « *c'est pour faire plaisir* » aux gens d'ici. Il ne le dit pas, mais à Noël, il a offert le repas à tous les gens seuls des Saintes. Après, c'est un état d'esprit qu'il colporte dans toutes ses affaires. Le natif de Deucazeville, le bassin minier de l'Aveyron, a planté les vignes à Saint-Gilles avant de devenir pêcheur puis restaurateur aux Saintes. L'ambiance, c'est lui qui la crée.

CHEZ ZA

Il est encore tôt, et avec les cafés, les grillades réveillent les papilles. Un groupe de Belges et de Jurassiens sympathisent. Il règne un sentiment d'être privilégié d'être ici et de connaître l'endroit. Il y a là des jeunes Camarguais venus pour la ferrade, des chasseurs, des pêcheurs, des commerçants ou des

gardians amateurs. Ou encore cette vieille écolo des Saintes. Et des Gardois. Beaucoup de Gardois. On commence tranquille, les plus motivés sont déjà au rouge. Sans s'en rendre compte, la contagion est sincère. Déjà, sur plusieurs tables, la bouteille est tombée. 10 heures et demi est passé. On échange les anecdotes et les provenances, et les chaises s'écartent pour élargir les cercles. Pourtant, rien n'a encore commencé. On apprend à l'avenant, au détour d'un passage de Pauline, autre fée au service du lieu, que la ferrade prévue pour maintenant sera pour plus tard. Quand ils seront prêts. « *Il faut qu'ils s'installent* ». Personne ne s'offusque, personne n'a l'air pressé.

Personne ne s'offusque, personne n'a l'air pressé

Ca y est, c'est la ferrade. Le camion de la manade galère déjà sur le parking pour passer entre les gros 4x4 et ma vieille 306. Il vient tout droit du Cailar, commune voisine de l'endroit. De réputation, la manade Vinuesa du Cailar recèle les meilleurs cavaliers de Camargue. Il le fallait puisque les conditions sont dures. En face de la cabane, le champ choisi pour la ferrade est rempli de touffes de salicorne. Les cavaliers doivent faire preuve d'une dextérité hors norme. De plus, les bêtes « *ne sont pas chez elles et donc plus nerveuses* », explique Renaud, propriétaire de la manade. Il a accepté l'invitation pour le « *bon état d'esprit* » du lieu parfait pour « *la ferrade qui est surtout un moment festif* ». Il connaît Za depuis qu'il a mangé des poissons dans son ancien restaurant aux Saintes.

Dans le champ, un feu alimenté par des palettes et des sarments de vigne fait chauffer le fer de la marque de la manade. Les pieds dans la boue, Belges, locaux et gardians devisent en attendant le moment. Côté gardians, Florine, la seule femme, crève l'écran avec

sa crinière blonde. Une camarguaise tombée dans la bouvine à sa naissance ? Non, une normande de 19 ans arrivée dans son enfance. Elle montait déjà à cheval là-haut. Au Cailar, à l'école, elle a rencontré la fille Vinuesa, alors, c'est comme ça qu'elle est rentrée dedans : « *Je m'y suis mise petit à petit.* » La Camargue, c'est aussi ceux qui arrivent d'ailleurs qui la perpétuent.

LA FERRADE, C'EST FESTIF

C'est parti, le premier anouble, taureau né de l'année, sort du char et cavale, poursuivi par les cavaliers. Pim pam poum, le trident renverse la bête et Jimmy se jette à la tête, rapidement rejoint par ses collègues qui ont sauté de leur monture. Le taureau est amené près de l'assistance, mis au sol puis le fer rouge vient brûler les poils mouillés. Le deuxième bétail, un doublen, est plus costaud et plus dissipé. Il sautera le fébrile barbelé pour échapper aux gardians. Le nom du taureau s'il est baptisé pour la course camarguaise ? « *Fugueur* », lance Jimmy, casquette Camargue orange fluo, encore essoufflé. Ça sue, personne ne fait semblant.

Tout le monde est content. Vraiment. Après, tout le monde a soif. Alors on rentre se réchauffer, et là ça commence. Il est encore tôt. A peine treize heures. Et maintenant, plus personne ne se retient. C'est pastis, rosé, blanc... Tout le monde est encore beau. Digne. Et commande les assiettes de poissons les mieux cuisinées, les plus locales, et les plus accessibles de toute la Camargue.

On discute, on discute, on mange bien. Ardéchois, Belges, Jurassiens remplissent la proportion de touristes. Le reste, des Gardois, des amis de Za, de Saint-Gilles ou d'ailleurs. C'est à peu près maintenant que l'ambiance monte. Entre le comptoir et la cheminée, au rythme de Joe Dassin ou de Jean-Jacques Goldman, quand Alexia, Pauline ou Marine remplissent les verres, que monte le brouhaha et se serrent les tabourets.

LIBERTÉ !

A la table du fond, les Ardéchois ne peuvent pas mentir. Leur visage rougis porte déjà les stigmates d'un rire permanent. Cet aprem, ils sont bien. « *On a l'impression de revenir des décennies en arrière* », sourit Martine, attablée avec Michel, « *le sosie d'Hugues Aufray, mais pas frais* ». C'est la proprio de la maison d'hôte qui leur a

parlé de la cabane. Au passage, ils proposent de piocher dans l'assiette d'anguille grillée. Et l'anguille est bonne.

Un Dalila et un Claude François plus loin, à la table haute, deux femmes mûres, souriantes et pétillantes, engagent un léger déhanché. Agnès et Isabelle, l'une de Caissargues, l'autre de Générac. « *Ici, on a l'impression que les gens qui viennent là ont quelque chose au fond du regard, un vécu* ». Le samedi soir, c'est plus jeune, le dimanche, c'est plus avancé. Elle viennent ici pour l'ambiance simple « *sans esbroufe* » complètement à leur goût de « *fête* » et de « *nature* ». Puis, elles connaissent le lieu parce qu'elles sont cavalières. Et le parking du restaurant, c'est le lieu de départ quand on veut aller promener.

Un couple nîmo-saint-laurent-d'aigouzin est arrivé un peu trop tard

Il y a ceux qui mangent et ceux qui n'ont pas réussi à trouver une place. Un couple nîmo-saint-laurent-d'aigouzin est arrivé un peu trop tard. Le mec est chaud, la meuf un peu moins, mais c'est quand même sympa : on va boire un coup. Et après tout devient flou. On passe faire un tour du côté de chez Swann, résiste avec France Gall ou on chante Michel Berger. Le temps passe, le téléphone qui sert de jukebox passe de mains en mains, mais la playlist garde une cohérence. Ah, un Arlésien, tiens voilà une Arlésienne. Quand y'en a qu'un ça va, c'est quand il y en a beaucoup que y'a des problèmes. C'est l'heure de Balavoine. On pousse les chaises pour se mettre debout.

Les assiettes de poissons les mieux cuisinées, les plus locales et les plus accessibles de toute la Camargue

CAMARGUAIS DE TOUS LES PAYS

Celles et ceux qui sont venus pour le repas traversent la salle et s'arrêtent au rythme des rencontres. On se brasse. L'après-midi sombre vers la nuit. Dorian et Rose, un couple de la vingtaine, tente de s'esquiver avant qu'il soit trop tard. Mais ils sont arrêtés à l'extérieur devant la porte. Dorian Friakh, arrivé à l'adolescence de Grenoble a découvert les taureaux dans la rue. D'abrivado en attrapaïre, le voici raseteur en avenir, l'antichambre des As, le plus haut niveau de course camarguaise. Rose Barbentan est née... à Barbentane mais vit aujourd'hui à New York pour ses études de danse « *dans une école de danse très réputée* ». C'est elle qui a été récemment saluée sur les réseaux camarguais pour ses photos en costume avec sa mère sur Time Square. « *Personne ne nous a arrêtées, là-bas, tout le monde regarde par terre* », raconte-t-elle comme point d'analyse des us et coutumes des peuples. « *Y'a juste un couple de Japonais qui a demandé*



à nous prendre en photo ».

La porte s'ouvre et Mathilde sort sous son grand chapeau. Avec son smartphone qui capte pas, elle tente de transformer son bras en antenne. Avec ses copines Marie et Louise, elle viennent depuis Arles et les Alpilles. « Chez Za, c'est comme **« J'ai chopé un aphte tellement j'ai rigolé »** la Camargue, c'est sauvage **et secret** ». Une question d'état d'esprit « détente et sans prise de tête ». Puis « à Arles y'a pas l'opportunité d'avoir des soirées comme ça ». Il est 17h23, elles sont là depuis des heures. Personne ne relève.

Le temps passe et vide les verres comme le mistral vidange le Vaccarès. Sans que personne s'en aperçoive, il fait déjà nuit. La musique devient plus anglophone et électronique. De nouveaux voisins Camarguais arrivent au compte-gouttes. La cabane se transforme : mi rade mi dance-floor. Les serveuses se font des confidences sérieuses. Pauline a toujours ses grands yeux bleus ouverts derrière le comptoir. Elle offre un verre en racontant sa dernière soirée où elle a « chopé un aphte tellement j'ai rigolé ». Oscille avec l'écoute attentive du dilemme amoureux d'un client. « Salut les connasses », lance un autre sur le départ. « Là t'es sourd, mais toi tu vas voir lundi ». La menace tout sourire de Pauline, léger whisky coca à la main, est des plus sérieuses.

Seul au comptoir, penseur, vissé à son pastis comme sa casquette marseillaise à sa tête, un jeune homme brun socialise facilement. Les mercredis après-midi, samedis et dimanches, il est gardian amateur et le reste de la semaine, dans ses études agricoles. L'œil brillant, il raconte les voyages jusqu'au pied des Cévennes pour monter les bêtes au pays d'hiver. « Pour manger, sur la place du village, on avait mis les bétailières en cercle avec un feu au milieu, les gens nous prenaient pour des gitans », se souvient-il avec exaltation. Au milieu du milieu, sa manade est réputée « ni facho, ni macho ». Encore jeune et idéaliste, il veut changer le monde : « si t'arrivais à faire de l'écologie avec les gardians et pas contre, ça marcherait beaucoup mieux ». Plein de rêves, il veut réunir du monde autour d'une nouvelle façon de vivre la tradition. Son prénom : Folco. Il est tard, les Arlésiens ont de de la route, il faut rentrer.

Texte : Eric Besatti
Photos : Pepé le Moko





LA PAGE ABONNEMENT

Abonnez-vous pour un an.

Comme ça, tranquille pour les quatre prochains numéros.

**Les quatre saisons de *l'Arlésienne*, sur votre canapé
ou dans votre point de vente préféré.**

Retrouvez nos infos également en ligne :
larlesienne.info



Prénom : Nom :

Adresse postale :

Courriel :

(importantissime pour être au courant de toutes nos publications via **la lettre d'infos**)

Oui, je souhaite réserver les quatre prochains magazines de *l'Arlésienne* soit un montant de 30€.

Je peux commander les anciens numéros sur le site de *l'Arlésienne* ou les trouver à la Maison de la presse.

Je souhaite récupérer mon journal, un seul choix possible (possibilité de le récupérer le jour de la sortie sur le stand, infos envoyées par courriel avant la sortie)

- La Maison de la presse. 34 boulevard des Lices - Arles
- Librairie Les Grandes largeurs. 11, rue Réattu - Arles
- A domicile, par la Poste, quelques jours après le lancement.

Je règle 30€ par chèque à l'ordre de : La Rédaction

J'effectue un virement sur le compte de : La Rédaction - BIC : CEPFRPP131 - IBAN : FR76 1131 5000 0108 0115 8425 083

Je règle par CB et m'abonne via le site internet www.larlesienne.info

Je veux participer au financement des articles de *l'Arlésienne* en libre accès sur internet et notamment au travail de suivi démocratique "Chose publique", donc j'effectue un don à l'association

La Rédaction pour soutenir la diffusion d'informations d'intérêt général

d'un montant de €, soit, avec l'abonnement à 30€, un total de €

La Rédaction, association éditrice du journal *l'Arlésienne*,
Maison de la vie associative, Bd des Lices, 13200 Arles.
Plus d'infos et questions à redaction@larlesienne.info



